REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN,

RECUEIL PÉRIODIQUE

PUBLIÉ

PAR LES PROFESSEURS DE L'ASSOMPTION.

TOME PREMIER.

N° 3. — 1er Mars 1852.

ON S'ABONNE

A NIMES,

Chez L. GIRAUD, Libraire, boulevart Saint-Antoine;

A PARIS,

Chez SAGNIER et BRAY, Libr.-édit., rue des SS. Pères, 66.

1852.

http://www.liberius.net

TABLE DES MATIÈRES.

N. B. Ce recueil n'étant désormais tiré qu'à un nombre d'exemplaires proportionné au nombre des souscripteurs, les personnes qui désireront avoir la collection complète voudront bien s'adresser, *au plus tôt*, à l'éditeur, M. L. Giraud.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé, *franco*, à M. Germer-Durand, Préfet des Etudes, à l'Assomption, à Nimes.

PROPOSITION

AUX CHEFS D'ÉTABLISSEMENS LIBRES.

La question de la réforme chrétienne des études a fait, dans le courant de ces derniers mois, de rapides progrès. Elle devait en faire. Plus nombreux depuis la nouvelle loi, les Établissemens libres ont dû se préoccuper d'améliorations indispensables ; des hommes pleins de zèle pour l'avenir de la jeunesse sont entrés dans la controverse. Moins préoccupé de discussions politiques, le public prendra bientôt intérêt à ces luttes paisibles et fécondes pourtant.

La question s'établit de plus en plus sur le terrain où nous l'avons nous-mêmes posée dès le commencement.

Comment rendre chrétiennes les jeunes générations ? L'unité d'enseignement n'est-elle pas le premier moyen pour atteindre ce but ? La foi n'a-t-elle pas subi un ébranlement terrible au moment de la Renaissance, c'est-à-dire, au moment où l'unité de l'enseignement a été brisée ? Qu'est-ce qui mine les sociétés de nos jours ? N'a-t-on pas répondu de toutes parts : c'est le rationalisme ? Quand le rationalisme s'est-il posé en système et en doctrine ? n'est-ce pas à la Renaissance ? Qu'est-ce que la Renaissance, sinon la restauration du paganisme ? Faut-il, du premier coup, renverser un culte qui a tant d'adorateurs ? Dans quelle mesure diminuer son influence ? par quels moyens ?

Et qu'on le remarque bien : le problème ne touche pas seulement à la littérature ; l'histoire, la philosophie, les sciences, les arts y sont intéressés.

En face de questions si nombreuses et si importantes, nous croyons devoir soumettre aux Chefs d'Établissemens libres qui se placent au même point de vue que nous, une proposition sur laquelle nous les prions de vouloir bien réfléchir.

Ne serait-il pas à désirer qu'aux vacances prochaines les hommes qui veulent donner un caractère plus chrétien à l'enseignement se réunissent en un congrès, modeste sans doute, mais dans lequel, apportant les lumières de leur expérience, ils se communiqueraient leurs vues d'amélioration pour l'avenir, s'entendraient sur la publication des livres à faire ou la propagation de ceux qui existent déjà; en un mot, se concerteraient sur les meilleurs moyens à employer pour profiter des avantages de la position que la nouvelle législation leur a faite.

Nous invitons nos lecteurs à réfléchir sur cette proposition, et à vouloir bien nous faire part de leurs observations à ce sujet.

L'Abbé Emm. d'Alzon.

LETTRE DE M. LE COMTE MOLÉ,

PRÉSIDENT DU COMITÉ DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE,

A M. l'Abbé D'ALZON.

Paris, le 4 janvier 1852.

Monsieur l'Abbé,

Je ne veux pas tarder plus longtemps à vous exprimer le vif intérêt avec lequel j'ai pris connaissance du premier numéro de la *Revue de l'Enseignement chrétien.*

Nous sommes heureux, mes collègues et moi, de voir paraître, sous votre direction, un recueil qui obtiendra, nous l'espérons, la collaboration des hommes savans et pratiques qui se dévouent, en si grand nombre, à l'œuvre de l'enseignement chrétien; qui servira de lien entre eux et mettra en commun le résultat de l'expérience de tous. Nous ne saurions assurément dire d'avance que nous partageons toutes les opinions qui sont ou seront exprimées par vos collaborateurs; tout organe de publicité sérieuse provoque, bien plus qu'il ne redoute, la discussion, et admet la diversité des vues, surtout lorsque, différant sur les moyens, on est toujours d'accord sur le but. Mais cette réserve ne peut nous empêcher de regarder votre nouvelle œuvre comme un des meilleurs élémens de cette émulation parmi les maîtres, aussi nécessaire que l'émulation parmi les élèves, la seule qu'on songe à entretenir.

Votre Revue est certainement appelée, si elle prend les déve-

loppemens que nous lui souhaitons et que nous seconderons de notre mieux, à contribuer puissamment au progrès des études et des méthodes dans les établissemens libres. Se servir de la liberté pour se rendre meilleur est, vous l'avez bien compris, le seul usage que les institutions catholiques veuillent et doivent faire des droits qui leur ont été reconnus.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentimens de haute considération,

Le Président du Comité,

MOLÉ.

QUELQUES MOTS DE POLÉMIQUE.

La querelle sur l'emploi des auteurs païens remonte plus haut qu'on ne pense, et ce serait une erreur de croire que la Renaissance ait triomphé sans efforts. Seulement, après avoir protesté, les voix fidèles aux traditions du moyen-âge se turent devant l'engoûment universel; mais cet engoûment ne devait pas durer toujours. Depuis quelque temps déjà, des hommes connus dans la science catholique cherchaient à ranimer le combat. Quelques Évêques, à la tête desquels il faut placer Mgr d'Arras, opéraient d'utiles réformes dans leurs petits séminaires; et lorsque M. l'abbé Gaume est venu poser franchement la question, il s'est vu entouré tout-à-coup de nombreux et illustres partisans: Mgr. le cardinal Gousset, M. le comte de Montalembert, M. Donoso Cortes, les rédacteurs de l'*Univers* l'ont engagé à tenir haut sa bannière contre les assauts qui allaient lui être livrés.

Ces assauts devaient être rudes; nous en savons quelque chose, nous qui, sans partager toutes les opinions émises dans le *Ver Rongeur*, défendons pourtant la même cause. De quelles qualifications n'avons-nous pas été stigmatisés par quelques-uns de nos honorables adversaires? Selon eux, nous reproduirions les propositions de Baïus; nous serions les disciples de Jansénius; nous proférerions les mêmes blasphèmes que Luther; nous ressusciterions enfin le manichéisme. Baïstes, jansénistes, luthériens, manichéens, nous sommes tout cela pour n'avoir pas assez admiré la morale païenne.

En effet, si nous avons encouru tant d'anathèmes, c'est uniquement pour avoir affirmé que cette morale est un *amas de*

vains mots, quand elle n'est pas la source de tout vice. Nous ignorons, il est vrai, pourquoi on a jugé convenable de donner tant d'importance à notre assertion, lorsque, du premier coup, on l'avait déclarée incapable de soutenir l'examen. Jusqu'à preuve nouvelle, nous nous permettrons pourtant de la soutenir ; et nous défendrons d'autant plus volontiers notre thèse que nous y trouverons, nous le croyons du moins, l'occasion de faire tomber plusieurs objections, sans avoir besoin d'y répondre.

Qu'avons-nous voulu dire en affirmant que la morale des païens est un *amas de vains mots, quand elle n'est pas la source de tout vice* ?

1° Que, manquant d'une sanction suffisante, les prescriptions de cette morale étaient trop souvent stériles dans l'application ; et qu'en ce sens, elle était un amas de vains mots ;

2° Que le paganisme, acceptant des dieux déshonorés par toutes les abominations, impliquait en quelque sorte l'apologie de tous les excès ; et, qu'en ce sens, cette morale, en tant que morale religieuse, était la source de tous les vices ;

3° Que certains philosophes avaient, dans leurs systèmes, tellement mêlé le bien et le mal, que le bien qui s'y trouvait encore ne se présentait plus qu'à l'état de paradoxe ; et qu'en ce sens, leur doctrine n'était qu'un amas de vains mots. *Evanuerunt in cogitationibus suis, et obscuratum est insipiens cor eorum... Dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt.*

4° Que les philosophes et les païens ne s'en tinrent pas là, qu'ils s'abandonnèrent à tous les désordres. Aussi, Dieu les livra-t-il à leurs passions en punition de leurs erreurs : *Tradidit illos Deus in passiones ignominiæ...... repletos omni iniquitate, malitia, fornicatione, avaritia, nequitia.* Et pourquoi tout cela ? Parce qu'ils avaient changé la vérité de Dieu en mensonge, *mutaverunt veritatem Dei in mendacium.* — Et c'est ainsi que le paganisme et sa morale étaient, selon nous, la source de tout vice.

Notre proposition nous avait semblé résumer le chapitre 1er de l'Epitre de saint Paul aux Romains. Nous ne voulons pas aller

plus loin que l'Apôtre expliquant l'abandon que Dieu a fait des païens ; mais nous croyons que, sans être janséniste ni même manichéen, on peut aller aussi loin que lui. Les païens ont été frappés de démence, *evanuerunt in cogitationibus suis.... stulti facti sunt*. Ceci n'est-il pas pas plus fort que la qualification de *vains mots* appliquée à leur morale ? Ils ont été remplis de toute sorte d'iniquités, *repletos omni iniquitate*... Ceci exprime en détail ce que nous avons réduit à ces trois mots : *tous les vices.*

Veut-on des autorités, après celle de l'Apôtre ?

On a cité un passage de S. Augustin, d'où il résulterait que, « selon ce Père, pour ramener les platoniciens à la religion, il faudrait changer peu de choses à leurs opinions, *paucis mutatis*. » C'est précisément de la lettre de S. Augustin à Dioscore, à laquelle on emprunte ces mots, que nous allons tirer notre principal argument.

1° Dans le passage allégué, il n'est pas le moins du monde question des anciens platoniciens, c'est-à-dire des platoniciens païens, mais bien de ceux des néo-platoniciens, qui, après avoir d'abord singé le Christianisme, furent réduits à l'adopter en changeant encore certaines choses à leur propre doctrine. S. Augustin, qui a parlé plus haut des stoïciens et des épicuriens, fait observer, que grâce au Christianisme, il n'est plus question de leurs systèmes que comme d'une doctrine morte : *Ut vix jam in scholis rhetorum memoretur, quæ fuerint illorum sententiæ.* Quant à leurs controverses, « les Grecs eux-mêmes, si bavards pourtant, les ont expulsées de leurs gymnases. » — « D'où l'on comprend, ajoute S. Augustin, comment, pour subsister, les platoniciens ont été forcés, en changeant certaines choses, de se soumettre au joug du Christ, *cervices oportere submittere*. »

Nous n'aurions pas insisté sur cette confusion, s'il n'était très-important de prouver que S. Augustin dit à peu près le contraire de ce qu'on lui fait dire. A qui persuadera-t-on, en effet, que ce Père, si versé dans la philosophie platonicienne, accepte, *à peu de choses près*, la morale de Platon, telle, par exemple, qu'il l'a exposée dans sa *République* ?

2° L'Évêque d'Hippone, dans sa lettre à Dioscore, se propose un but tout contraire à celui que suppose cette citation fautive. En effet, Dioscore l'avait consulté sur certains points de la philosophie des païens, sur leur morale en particulier ; S. Augustin consacre la première partie de sa lettre à le détourner de cette étude : *Ille autem quisquis abs te quæsiverit, quæ tu a nobis quæris, audiat quod ea doctius et prudentius nescias. Si enim Themistocles non curavit quod est habitus indoctior, quum canere nervis in epulis recusasset, ubi, quum se nescire illa dixisset atque ei dictum esset : Quid igitur nosti ? respondit : Rempublicam ex parva magnam facere ; dubitandum est tibi dicere te ista nescire, quum ei qui rogarit quid noveris respondere possis, nosse te quomodo, etiam sine istis, homo esse possit beatus ? Quod si adhuc non tenes, tam perverse ista conquiris, quam perverse, si aliquo corporis periculoso morbo gravareris, delicias et tenerrimas vestes, potius quam medicamenta medicosque conquireres.*

Que pensent nos adversaires de ces *légers vêtemens* et de l'application de ce texte au sujet qui nous occupe ?

Après l'avoir détourné de l'étude de la philosophie païenne, S. Augustin fait observer à Dioscore que cette philosophie se réduit à trois principaux systèmes : ceux des stoïciens, des épicuriens, des platoniciens. Ce sont les platoniciens qui ont le plns approché de la vérité ; et cependant : 1° ils ne l'ont point possédée ; 2° ils n'osaient pas la communiquer, par peur des philosophes et des moqueries du peuple : *Simul videbant, si eis conarentur insinuare aliquam rem divinam..., non eos (homines) intellecturos et repugnantibus vel epicureis vel stoïcis, multo quam sibi facilius palmam daturos ; ita ut vera salubrisque sententia (quod perniciosissimum est generi humano) imperitorum populorum irrisione sordesceret : et hoc in moralibus* Or, veut-on savoir jusqu'où allaient les abominations des stoïciens et des épicuriens, que le genre humain préférait pourtant à la doctrine de Platon ? Elles allaient si loin que S. Augustin, fatigué de les analyser, s'écrie : *Sed jam me pudet ista refellere, quum eos non pudue-*

ril ista sentire. Quum vero ausi sint etiam defendere, non jam eorum, sed ipsius generis humani me pudet, cujus aures hæc ferre potuerunt. Et cet aveuglement profond, à quoi S. Augustin l'attribuait-il? Aux désordres moraux : ... *cæcitas mentium per illuviem peccatorum amoremque carnis.....* Voilà pour la morale des païens et des philosophes, les platoniciens exceptés.

Mais ces platoniciens eux-mêmes, dont il n'y aurait pas à tenir grand compte, puisqu'ils cachaient à l'ombre d'un secret profond ce que leur doctrine avait de vrai, S. Augustin les épargnera-t-il toujours? Gardez-vous de le penser : arrivé au terme de sa course, il dénoncera dans leurs doctrines une impiété contre laquelle la foi chrétienne doit se prémunir : *Laus quoque ipsa, qua Platonem vel Platonicos seu Academicos philosophos tantum extuli, quantum impios homines non oportuit, non immerito mihi displicuit, præsertim quorum contra errores magnos defendenda est christiana doctrina.*—Retract., lib. I, cap. I, nº 4.

Après S. Augustin, veut-on entendre Bossuet? Ecoutons-le nous tracer la peinture de l'état du monde, tel que l'avait fait le paganisme :

« Comme toutefois la conversion de la gentilité était une œuvre réservée au Messie et le propre caractère de sa venue, l'erreur et l'impiété prévalaient partout. Les nations les plus éclairées et les plus sages, les Chaldéens, les Egyptiens, les Phéniciens, les Grecs, les Romains étaient les plus ignorans et les plus aveugles sur la religion; tant il est vrai qu'il y faut être élevé par une grâce particulière et par une sagesse plus qu'humaine! Qui oserait raconter les cérémonies des dieux immortels et leurs mystères impurs? Leurs amours, leurs cruautés, leurs jalousies et tous leurs autres excès étaient le sujet de leurs fêtes, de leurs sacrifices, des hymnes qu'on leur chantait et des peintures que l'on consacrait dans leurs temples. Ainsi le crime était adoré et reconnu nécessaire au culte des dieux. Le plus grave des philosophes défend de boire avec excès, si ce n'était dans les fêtes de Bacchus et à l'honneur de ce dieu. Un autre, après avoir sévèrement blâmé toutes les images malhonnêtes, en excepte celle

des dieux, qui voulaient être honorés par ces infamies. On ne peut lire sans étonnement les honneurs qu'il fallait rendre à Vénus et les prostitutions qui étaient établies pour l'adorer. La Grèce, toute polie et toute sage qu'elle était, avait reçu ces mystères abominables. Dans les affaires pressantes, les particuliers et les républiques vouaient à Vénus des courtisanes, et la Grèce ne rougissait pas d'attribuer son salut aux prières qu'elles faisaient à leur déesse. Après la défaite de Xerxès et de ses formidables armées, on mit dans le temple un tableau où étaient représentés leurs vœux et leurs processions, avec cette inscription de Simonide, poète fameux : « Celles-ci ont prié la « déesse Vénus, qui, pour l'amour d'elles, a sauvé la Grèce. »

» S'il fallait adorer l'Amour, ce devait être du moins l'amour honnête ; mais il n'en était pas ainsi. Solon, qui le pourrait croire et qui attendrait d'un si grand nom une si grande infamie? Solon, dis-je, établit à Athènes le temple de Vénus la prostituée ou de l'Amour impudique. Toute la Grèce était pleine de temples consacrés à ce dieu, et l'amour conjugal n'en avait pas un dans tout le pays.

» Cependant, ils détestaient l'adultère dans les hommes et dans les femmes : la société conjugale était sacrée parmi eux. Mais, quand ils s'appliquaient à la religion, ils paraissaient comme possédés par un esprit étranger, et leur lumière naturelle les abandonnait.

« La gravité romaine n'a pas traité la religion plus sérieusement, puisqu'elle consacrait à l'honneur des dieux les impuretés du théâtre et les sanglans spectacles des gladiateurs, c'est-à-dire tout ce qu'on pouvait imaginer de plus corrompu et de plus barbare.

» Mais je ne sais si les folies ridicules qu'on mêlait dans la religion n'étaient pas encore plus pernicieuses, puisqu'elles lui attiraient tant de mépris. Pouvait-on garder le respect qui est dû aux choses divines, au milieu des impertinences que contaient les fables, dont la représentation ou le souvenir faisait une si grande partie du culte divin? Tout le service public n'était qu'une

continuelle profanation, ou plutôt une dérision du nom de Dieu; et il fallait bien qu'il y eût quelque puissance ennemie de ce nom sacré, qui, ayant entrepris de le ravilir, poussât les hommes à l'employer dans des choses si méprisables, et même à le prodiguer à des sujets si indignes.

» Il est vrai que les philosophes avaient à la fin reconnu qu'il y avait un autre Dieu que ceux que le vulgaire adorait; mais ils n'osaient l'avouer. Au contraire, Socrate donnait pour maxime qu'il fallait que chacun suivît la religion de son pays. Platon, son disciple, qui voyait la Grèce et tous les pays du monde remplis d'un culte insensé et scandaleux, ne laisse pas de poser comme un fondement de sa République, « qu'il ne faut jamais rien changer » dans la religion qu'on trouve établie; et que c'est avoir perdu le » sens que d'y penser. » Des philosophes si graves, et qui ont dit de si belles choses sur la nature divine, n'ont osé s'opposer à l'erreur publique et ont désespéré de la pouvoir vaincre. Quand Socrate fut accusé de nier les dieux que le public adorait, il s'en défendit comme d'un crime; et Platon, en parlant du Dieu qui avait formé l'univers, dit qu'il est difficile de le trouver, et qu'il est défendu de le déclarer au peuple. Il proteste de n'en parler jamais qu'en énigme, de peur d'exposer une si grande vérité à la moquerie.

» Dans quel abîme était le genre humain, qui ne pouvait supporter la moindre idée du vrai Dieu? Athènes, la plus polie et la plus savante de toutes les villes grecques, prenait pour athées ceux qui parlaient des choses intellectuelles; et c'est une des raisons qui avaient fait condamner Socrate. Si quelques philosophes osaient enseigner que les statues n'étaient pas des dieux, comme l'entendait le vulgaire, ils se voyaient contraints de s'en dédire; encore après cela étaient-ils bannis comme des impies par sentence de l'Aréopage. Toute la terre était possédée de la même erreur. La vérité n'y osait paraître. Le Dieu créateur du monde n'avait de temple ni de culte qu'en Jérusalem. Quand les Gentils y envoyaient leurs offrandes, ils ne faisaient autre honneur au Dieu d'Israël, que de le joindre aux autres dieux. La seule Judée

connaissait sa sainte et sévère jalousie, et savait que partager la religion entre lui et les autres dieux était la détruire. » — *Hist. Univ.*, chap. XVI.

Sommes-nous allé plus loin que Bossuet ? mais encore une fois, nous ne voulons pas disputer. Est-il possible d'exagérer, après ce que Bossuet, S. Augustin et S. Paul nous disent de la dégradation où était descendue la morale païenne ?

Nous pourrions citer à l'infini ; mais à quoi bon ? A ceux que les passages précédens ne contenteraient pas, que faudrait-il donc opposer ?

Mais alors, nous dit-on, pourquoi prétendre que l'on peut faire, avec les préceptes moraux des païens, *un code de morale trop parfait* ? Cette proposition, qui n'est pas d'ailleurs sortie de notre plume, ne nous paraît pas contradictoire avec ce que nous avons avancé. Toute erreur, on l'a répété bien des fois, est fondée sur quelque vérité dont on abuse ; le paganisme, malgré tout ce qu'il renferme de monstrueux, a retenu certains lambeaux épars de vérité. Or, ce que l'on trouve mauvais et dangereux, c'est que l'on ait cherché à recoudre ensemble ces lambeaux, de telle sorte qu'on pût faire croire aux enfans que la morale des adorateurs de Mercure et de Vénus était aussi pure que celle de Jésus-Christ.

Mais les païens n'avaient-ils pas des préceptes de morale *très-utiles* ?

Nous demandons la permission de citer ici ce que nous écrivait tout récemment, au sujet de cette objection, un des Évêques de France qui se sont le plus occupés de matières philosophiques.

« On soutient contre vous que les *païens ont enseigné quelques » préceptes moraux très-utiles*. Ce mot *très-utiles*, appliqué à la » question et entendu dans le sens de votre adversaire, est aussi » scandaleux, aussi dangereux qu'il est faux. Sans doute, il a été » *utile* que la connaissance de quelques principes moraux ait été » conservée chez les païens, et que des philosophes les aient » proclamés ; mais qu'il soit vrai, qu'il se puisse penser et dire » que ces préceptes moraux sont encore aujourd'hui *très-utiles*,

» et que, à cause de cette *utilité*, il soit *très-utile* de faire lire
» et étudier aux jeunes gens les auteurs païens qui les ont
» reconnus, c'est ce qui révolte le bon sens d'un chrétien. Est-ce
» que, par hasard, l'Evangile aurait oublié d'enseigner quelques-
» uns des préceptes moraux, et surtout des plus utiles ?..... Cela
» me produit l'effet d'un homme qui prendrait une lanterne en
» plein midi pour se conduire, et qui s'autoriserait *de ce que*
» *les lanternes sont incontestablement très-utiles*. Cette com-
» paraison est adéquate. »

Et maintenant devons-nous chercher à prouver que nous ne sommes ni baïstes, ni jansénistes, ni luthériens, ni manichéens ?— Ou l'on parle sérieusement, et alors on sait fort bien que nous ne sommes rien de tout cela ; ou l'on veut se moquer, et nous ne comprenons pas le sel attique d'une pareille plaisanterie.

Passons à un adversaire plus grave.

Nous trouvons dans l'*Ami de la Religion* (29 janvier 1852) des réflexions de dom J.-B. Pitra, sur lesquelles nous avons besoin de nous arrêter un moment, d'abord pour constater avec bonheur qu'entre lui et nous la divergence est peut-être moindre qu'au premier abord on pourrait le croire ; secondement, parce que, dans la thèse sur laquelle nous sommes en désaccord, nous croyons avoir pour nous contre lui une autorité qu'il ne contestera pas : celle de son illustre Abbé, dont les travaux liturgiques, que nous admirons tous, reposent sur un principe entièrement identique au nôtre.

Constatons d'abord les points sur lesquels nous nous entendons avec le savant auteur de la *Vie de S. Léger*.

Nous croyons avec lui qu'accuser les corps religieux qui, au seizième siècle, se vouèrent à l'éducation, d'avoir *fait des païens au sein du Christianisme*, ce serait nier tout le dévoûment qu'ils mirent à défendre la cause de l'Eglise ; ne pouvant arrêter le torrent, ils essayèrent de le diriger, et c'est leur éternel honneur d'avoir su tirer, comme ils le firent, le bien du mal. Mais il n'en est pas moins vrai qu'ils apportèrent de profondes modifications à l'ensemble des études telles qu'elles étaient organisées

avant la Renaissance. Ce fut de leur part une affaire de tactique. Nous maintenons qu'ils firent bien ; mais si, en présence d'exigences nouvelles, l'on crut devoir alors apporter de nouvelles méthodes, pourquoi, après trois siècles, une situation différente n'amènerait-elle pas des procédés différens ? Ce ne sera donc pas nous qui adresserons le moindre reproche à nos prédécesseurs ; seulement, qu'on nous permette de les imiter dans la liberté dont ils usèrent eux-mêmes. Reste donc, comme le fait observer dom Pitra, une simple question de méthode et d'opportunité. Nous sommes de son avis encore sur l'importance des bons maîtres ; mais nous avons quelques raisons de douter que des associations pour l'éducation telles qu'il les propose, à l'exemple de celles de Saint-Vincent-de-Paul pour les œuvres de charité, soient suffisantes.

Nous gémissons aussi avec lui, non pas de voir disparaître les éditions expurgées, mais de ce que les classiques païens ont été intégralement reproduits dans la plupart des éditions universitaires.

Enfin, comme nous, dom J.-B. Pitra veut que l'on fasse dans les classes une part plus large aux auteurs chrétiens.

En quoi donc différons-nous, rapprochés que nous sommes sur tant de points ?

Le voici, et nous conjurons le savant auteur des *Etudes sur les Bollandistes* de vouloir bien y réfléchir.

Pourquoi dom Guéranger foudroie-t-il de tous ses anathèmes les prétentions de ceux qui, dans le Bréviaire et le Missel, ont voulu substituer les odes de Coffin et de Santeuil aux hymnes séculaires de S. Ambroise ? C'est, me répondra le pieux disciple de l'auteur des *Institutions liturgiques*, que, même en admettant que Santeuil et Coffin sont supérieurs aux vieux hymnographes, il y a quelque chose qui domine la beauté de la forme : c'est l'importance du fond, c'est le respect de la tradition, c'est la magnifique autorité qui résulte de l'unité des rites, c'est la sève catholique qui jaillit, en quelque sorte, par tous les élans des invocations que l'Eglise, assistée du Saint-Esprit, a pré-

parées pour ses enfans par la plume de ses plus grands pontifes ; en sorte que, tout en supposant quelques tournures moins correctes, quelques expressions moins pures, quelques vers moins bien alignés, la vieille prière catholique, se présentant avec sa vénérable antiquité, écrase de la majesté des siècles qui l'entourent tout ce qu'on a pu accumuler de soins et d'apprêts pour rendre élégantes et jolies les liturgies modernes.

La cause que l'illustre Abbé de Solesmes a fait triompher en France, malgré tant d'obstacles, est, sur un autre terrain, celle que nous soutenons. Il s'agit toujours de savoir si le fond ne doit pas l'emporter sur la forme ; et l'exemple que nous avons sous les yeux est pour nous un puissant encouragement.

Qui se doutait en France, il y a vingt ans, que les droits de la liturgie romaine pussent être défendus comme ils l'ont été? Que de cris ne s'élevèrent pas, à l'apparition des deux premiers volumes de ces célèbres *Institutions*? Que d'imposantes autorités en blâmèrent la doctrine! Dom Guéranger, lui aussi, nous ramenait à la barbarie, au latin du moyen-âge et aux Pères. Depuis deux cents ans, nous avions changé tout cela et nous ne voulions pas y revenir. Pouvions-nous, après avoir apprécié les modernes hymnographes, supporter ces grossières séquences? Mais qui donc nous avait donné le goût de ces réformes? Prenez y garde! c'était le culte d'Horace, de Catulle et de Virgile. Comment tolérer le style de S. Grégoire, quand on savait admirer l'ampleur des périodes cicéroniennes?

Et pourtant voilà qu'après quelques années de luttes, vives sans doute, les esprits sérieux se sont pris à méditer; un mouvement presque universel nous reporte vers l'ancienne liturgie de Rome. Qu'on y songe, la liturgie est quelque chose de bien grave ; mais l'éducation n'est-elle donc rien? On peut être très-bon catholique, et réciter le Parisien, le Bizontin, le Viennois ; et cependant, on en convient aujourd'hui, il y a de graves dangers dans cet amour du *beau latin*. On peut être excellent chrétien, et lire souvent Horace et Virgile ; mais nous avons quelque peine à nous persuader qu'on n'eût pas plus

aisément des pensées pieuses, en leur substituant S. Augustin ou S. Bernard. L'éducation est-elle donc un cours de théologie ? Non, sans doute ; mais l'homme abandonne trop facilement les idées que lui suggère la foi, pour que, à une époque comme la nôtre surtout, il ne soit pas utile de les présenter à l'enfance par tous les moyens, le culte de la forme dût-il en souffrir quelque peu. Mais, après tout, la forme même en souffrira-t-elle autant qu'on semble le redouter ? Que dom Pitra nous permette de lui citer quelques lignes des *Institutions liturgiques* ; il les a admirées avant nous :

« C'est une loi de la nature sanctionnée par son divin auteur, que la beauté esthétique de la forme vienne s'adjoindre, comme complément, à toutes les œuvres au fond desquelles résident la sainteté et la vérité, et que, si des circonstances accidentelles interceptent parfois une si précieuse alliance, cette exception malheureuse ne fait que confirmer la règle, loin de préjudicier au principe qui réclame impérieusement le retour d'une harmonie nécessaire. C'est en vertu de ce même principe que les cérémonies de la liturgie l'emportent en beauté, en grandeur, en élévation, sur les cérémonies civiles ; que les chants sacrés émeuvent l'âme au-dessus des mélodies profanes ; que les arts enfin, quand on les a consacrés au service divin, ont produit plus de chefs-d'œuvre que lorsqu'ils ont été employés à décorer la demeure pompeuse des puissans, ou à satisfaire la vanité et les jouissances de l'homme. Les plus nobles édifices de la terre sont des temples, et si l'on retranchait de nos musées toutes les œuvres dues aux inspirations de la foi, ces dépôts glorieux des productions du génie humain n'offriraient plus qu'un aspect lamentable et désolé.

« Les livres liturgiques devaient donc participer à cette loi générale ; ils devaient être les plus remarquables de tous les livres, sous le rapport de la forme, et ils l'ont été en effet. Nous ferons même voir qu'ils n'ont pas seulement réuni les conditions d'esthétique propres à les rendre dignes de leur objet, mais qu'ils ont encore directement contribué à la conservation et aux déve-

loppemens de l'art lui-même. Il sera démontré, par ce seul côté purement extérieur, que les influences de la liturgie qui produisent directement la sanctification de l'homme et le plus fort lien social, ont pour résultat, quand elles ne sont pas contrariées, de maintenir et d'accroître le sens du beau dans la communauté chrétienne. On en est sans doute déjà convaincu, si l'on considère les merveilles de l'architecture sacrée que nous avons appelée le *premier des arts liturgiques*; la musique, la peinture, la statuaire, l'orfèvrerie, appliquée au culte divin n'y remplissent-elles pas un rôle dont l'importance ne saurait être contestée? » (T. III, p. 281.)

Ce que dom Guéranger applique aux arts inspirés par la liturgie, nous l'appliquons aux lettres inspirées par la religion : la comparaison est adéquate, pour emprunter l'expression du prélat que nous citions tout à l'heure.

Nous terminerons, avec dom Pitra, par une seule question : Quand a-t-on osé entreprendre de réformer la liturgie romaine? Lorsqu'on a eu la prétention de mieux écrire le latin. Et quand cette prétention s'est-elle manifestée? Quand on a cru pouvoir affirmer que les auteurs païens l'emportaient sur ceux des âges de foi. Les deux questions se touchent de plus près qu'on ne l'avait cru au premier aspect.

Résumons-nous. Sans nous croire jansénistes, baïstes, luthériens, manichéens, nous continuerons à dire que « la morale des païens est un amas de vains mots, quand elle n'est pas la source de tout vice, » au sens où l'ont dit, en termes plus énergiques encore, Bossuet, S. Augustin et S. Paul;

Nous nous permettrons de penser, avec une autorité bien respectable, que les préceptes moraux des païens ne sont pas *très-utiles* à des chrétiens qui ont l'Evangile et les commentaires des Pères;

Nous n'accuserons pas les ordres religieux, créés au XVI[e] siècle, d'avoir suscité les inconvéniens de la Renaissance; mais nous persistons à croire, avec dom Guéranger, que « *les influences qui produisent directement la sanctification de l'homme et le*

plus fort lien social ont pour résultat, quand elles ne sont pas contrariées, de maintenir et d'accroître le sens du beau dans la communauté chrétienne, » sans qu'il soit nécessaire pour cela d'avoir recours aux auteurs païens.

L'abbé Emm. d'Alzon.

DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

LETTRE A MESSIEURS LES RÉDACTEURS DE LA *REVUE DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.*

Messieurs,

Au sein de toutes les crises politiques ou sociales, la religion apparaît, protectrice de tous les droits, règle supérieure des devoirs, symbole le plus élevé de l'autorité dans le monde. Sous l'empire d'événemens imprévus, la modeste initiative que vous venez de prendre, en arborant dans le cercle des études classiques le drapeau de l'enseignement chrétien, vient de grandir de toute la hauteur d'un principe de rénovation sociale. De quoi s'agit-il, en effet, dans le monde, si ce n'est de reconstituer l'enseignement chrétien ? N'est-ce pas d'enseignement que manque en ce moment la société, que manquent les peuples et leurs conducteurs ? Si l'autorité semble disparaître, n'est-ce point que tout enseignement a presque disparu ?

Enseigner, c'est transmettre avec autorité.

Toute méthode est, par essence, traditionnelle et dogmatique.

L'homme ne peut apprendre, ne peut acquérir une notion que par une révélation primitive, pur rayon descendu sur son esprit et sur son cœur; c'est-à-dire par l'évidence et le sens moral, autorité qui dompte les résistances et à laquelle il faut bien se soumettre, l'orgueil ne pouvant rien imaginer de plus haut.

L'homme ne peut prouver l'évidence ni analyser le sens moral. Raisonner, agir, c'est, pour lui, rapporter à ces deux grandes lu-

mières ses actes et ses jugemens. La raison et la liberté humaine ne peuvent agir sans confesser leur impuissance, l'une et l'autre ne pouvant exister que sous l'action d'un pouvoir supérieur.

Vainement la raison et la conscience se placeraient aux côtés de l'homme comme ses guides et ses conseils, si la mémoire n'enregistrait, pour ainsi dire, leurs arrêts et ne formait des notions acquises un dépôt destiné à soutenir l'activité humaine, et à lui faciliter le cours de ses conquêtes ; c'est ce qu'on appelle l'*expérience*.

L'expérience du soir s'ajoute à celle du matin, celle du lendemain vient accroître celle de la veille. Le passé est la leçon de l'avenir.

Mais l'homme, isolé sur la terre, aurait à peine le temps d'acquérir quelques notions superficielles, dans le cours de la plus longue vie. Né sociable, il ne peut affirmer sa raison sans affirmer celle de semblables ; de là, échange de lumières et de sentimens, expérience universelle venant se juxtaposer à l'expérience particulière pour la fortifier et l'étendre. L'individu accroît ses connaissances et sa moralité de toutes les conquêtes des générations qui l'ont précédé. La science traditionnelle est un trésor de famille, un patrimoine social qui va se développant chaque jour davantage et accomplit sa marche progressive à travers les siècles.

Mais l'homme est sur cette terre dans un état déchu. Son intelligence est liée aux inégalités, aux modifications du corps. Elle semble chanceler avec lui ; son point de maturité et de perfection est à peine saisissable ; la conscience elle-même, usée, pour ainsi dire, par la révolte, finit par s'oblitérer. Que deviendra l'homme, ainsi livré à la faiblesse de ses facultés personnelles, s'il ne peut éprouver la sûreté de ses jugemens au contact de la tradition et de l'expérience sociale, c'est-à-dire, au contact de la société ?

L'autorité lui répond par le sacerdoce, par la famille, par les mœurs publiques, par le magistrat, par le législateur, par l'histoire.

L'enseignement divin, entretenu et développé dans le cœur de l'homme par un ministère régulier, sous l'autorité de Dieu, tel est l'enseignement chrétien.

Une grande révolution s'est opérée dans l'école au XVIe siècle. On a rompu avec l'enseignement chrétien par la substitution de la méthode *inquisitive* à la méthode *dogmatique*.

Indifférente en apparence, — puisque, bien dirigés, ces deux instrumens de l'activité humaine se confondent en un seul, sont l'épreuve l'un de l'autre, les deux termes d'un même rapport, — cette séparation a produit de lamentables résultats. L'orgueil s'est emparé de l'instrument nouveau (*novum organum*). La science n'a plus voulu *découvrir*, elle a voulu *inventer*. Le *moi* est devenu le point de départ, le but, le moyen d'action. Tout s'est ressenti de cette funeste influence : religion, philosophie, morale, politique, toutes choses formant jadis la grande science humaine, et condamnées, par le seul fait de leur séparation, à former des branches isolées, à trouver chacune en elle-même son principe et sa fin.

La religion, détachée à peine de l'arbre traditionnel, se change, sous la main du pouvoir temporel, en sceptre de domination séculière et laïque ; le libre examen abdique entre les mains de la commune ou de l'Etat.

La psychologie se passe de Dieu. Elle le reconnaît pourtant, prouve son existence par une série de savantes démonstrations et offre même de l'inventer, s'il n'existait pas.

Quant à l'âme humaine, après trois siècles d'efforts, la philosophie a découvert, dans les brouillards de l'Ecosse, un nouvel instrument (*organum novum*), qu'elle intitule le *sens commun*, et qui pourrait bien avoir quelque lien d'affinité avec ce qu'on appelait naguères l'autorité du genre humain. Un sage éclectisme admet aujourd'hui la spiritualité de l'âme ; l'Institut vient même, il y a quelques mois, de décerner le prix Monthion à l'auteur d'une histoire de l'académie berlinoise qui, dans le temps, a publié d'intéressantes études sur cette question. Ce sont là nos progrès, tant la séparation des diverses branches

de la science avait amoindri la vie de l'âme et fait déborder la matière !

En morale, l'individualisme raie le mot de devoir pour lui substituer celui d'intérêt. La personnalité règne en souveraine. Tout rayonne du *moi* et retourne au moi ; la vertu est le *désintéressement*, c'est-à-dire une espèce d'amour platonique de l'ordre, abstraction faite de toute idée, de toute influence de la récompense ou du châtiment à venir. Voilà tout ce que peut trouver la philosophie moderne pour créer en face de la décomposition sociale les grands caractères et les grands dévoûmens ! L'histoire, cette grande leçon du passé, cette imposante transmission de l'expérience sociale et cette magistrature des siècles, l'homme ne la reçoit plus, il la fait ; les événemens viennent se plier et se façonner sous ses mains autour de son idée favorite et lui servir d'appui. Le système de perfectibilité à l'infini, en donnant la suprématie aux générations présentes, porte le dernier coup au passé ; l'homme ne respecte plus.

Qui pourra donc refaire l'autorité et le respect ?

L'enseignement chrétien, en ramenant tout à lui et à sa céleste origine.

Qu'un schisme fatal disparaisse dans la science, et toutes les branches viendront reprendre la place qui leur appartient dans l'ordre logique et providentiel, se rattachant l'une à l'autre, se prêtant un appui mutuel, formant ensemble cet arbre majestueux dont la cime et les racines se perdent également dans l'infini, dont les rameaux immenses couvrent l'humanité de fleurs, d'ombrage et de fruits. Le monde physique s'unit au monde moral comme tributaire de la même vérité, solidaire du même enseignement ; le devoir reparaît ; avec lui, la loi d'amour et de sacrifice. Le cœur et l'esprit se fécondent sous la même culture ; la science est la couronne de la vertu.

Tel est le but de l'enseignement chrétien, dans sa plus large expression, appliqué à la société tout entière, passant par la chaire, par la presse, par la tribune, par les mille voix servant d'écho à la pensée moderne.

Tel est le sens de la législation nouvelle qui confie à la religion et à la société les destinées de l'enseignement en France. En appelant à tous les degrés de la direction et de la surveillance les représentans du sacerdoce, de la magistrature, de la famille, elle a voulu retremper la doctrine aux sources même de l'autorité.

Beaucaire, le 24 décembre 1851.

PH. EYSSETTE,

Maire de Nimes.

DE L'ABUS DES SPÉCIALITÉS

dans l'Enseignement.

Au début de sa Somme *Contra gentiles*, S. Thomas se demande quels sont les hommes à qui l'on décerne le nom de sages, et il répond aussitôt : On nomme sages ceux qui dirigent, ordonnent et gouvernent les choses en vue de leur fin. La fin de toutes choses est la vérité. Or, les hommes qui entreprennent l'œuvre, aussi difficile que noble, de l'enseignement, ne se proposent-ils pas pour but de diriger, d'ordonner, de gouverner les facultés, les idées, les connaissances de leurs semblables ? Ils doivent donc être des sages, dans le sens de S. Thomas. D'où nous concluons que, pour enseigner, il faut connaître la fin des choses, et régler, classer, ordonner l'enseignement en vue de cette fin ; il faut avoir sous les yeux l'ensemble systématique des êtres, le plan divin d'après lequel ils existent et dépendent mutuellement les uns des autres ; en d'autres termes, pour fonder une œuvre d'enseignement, il est indispensable d'avoir un système religieux, et il n'en existe qu'un ; il n'y a qu'une seule fin des choses. Ce système n'est pas à trouver; nous ne pensons pas qu'en dehors de l'Eglise catholique on se soit jamais entendu ; qui même croirait qu'on puisse jamais s'entendre sur la fin des choses, sur la vérité ?

Les prémisses que nous venons de poser inviteraient à un immense développement que notre dessein ne nous permet pas même d'ébaucher. Nous les posons comme évidentes; elles le

sont pour nous catholiques, pour les lecteurs de cette Revue : elles le sont encore pour tout homme de sens droit, qui réfléchit et qui ne détourne pas les yeux pour ne point voir.

De ces fécondes vérités découlent une multitude de conséquences utiles, parmi lesquelles nous croyons devoir en développer quelques-unes qui nous paraissent mériter l'attention la plus sérieuse, comme devant influer sur l'avenir de l'enseignement catholique.

L'enseignement, pris dans son sens le plus général, ne peut être mieux comparé qu'à cet immense édifice dont les diverses parties s'appuient les unes sur les autres ; la pierre fondamentale en est Jésus-Christ, et l'architecte l'Eglise. A l'œuvre donc, ouvriers de la grande cathédrale ! A l'œuvre, et reconstruisons la cité catholique de l'enseignement !

De nos jours, les ouvriers ne manquent pas ; les écrits pullulent, les professeurs abondent. D'où vient donc qu'au milieu de tant d'efforts individuels, de tant de travaux admirables, on est obligé d'accuser une si déplorable stérilité ? D'où vient que l'œuvre de l'enseignement est à peine ébauchée ? C'est que ces écrivains, ces professeurs travaillent chacun de son côté ; ils font une œuvre à part, sans s'inquiéter de celle de leur voisin ; ils n'ont pas devant les yeux le plan de l'architecte. Et cela arrive non-seulement aux professeurs épars dans le monde, mais encore à ceux qui sont groupés dans l'intérieur d'une maison d'éducation. Nous ne parlons pas ici de ces entreprises d'enseignement qui sont la honte de notre époque, de ces spéculations heureuses qui se dénouent par des fortunes scandaleuses. Là, il est tout naturel qu'il n'y ait pas d'autre plan que celui de pousser les élèves le plus rapidement possible à une position convoitée. Non, nous supposons une maison chrétienne; nous supposons même que l'on a un plan d'enseignement ; mais a-t-on des ouvriers initiés à ce plan et, par suite, aptes à concourir à sa réalisation ? Le professeur de mathématiques, ceux de physique, de chimie, de grammaire, d'histoire, de littérature, etc., savent-ils que les diverses sciences qu'ils enseignent ne sont, pour parler la langue

de l'École, que des *servantes* d'une science supérieure? Dans ces derniers temps, on a tellement séparé l'ordre matériel de l'ordre spirituel, qu'on en a fait en quelque sorte deux puissances indépendantes; l'une aurait pour domaine les choses de l'âme, l'autre la souveraineté de la matière, et ne reconnaîtrait plus la suzeraineté de la première.

On a séparé, pour les enseigner à part, la religion, la philosophie, la littérature, les sciences naturelles, sans apercevoir leurs nombreux points de contact et leur dépendance intime.

On a été encore plus loin : le développement des sciences naturelles ayant amené des subdivisions nombreuses et nouvelles, chaque partie est enseignée seule; et, le plus ordinairement, le savant qui l'a cultivée ignore tout ce qui est en dehors de ce petit monde, où il a trouvé des richesses ignorées du vulgaire.

De là un préjugé fâcheux s'est formé dans la société, préjugé qui, hâtons-nous de l'avouer, a pour première cause la frivolité du monde. Il n'en est pas moins déplorable d'entendre dire que les hommes de science ne sont *bons à rien*, qu'ils ne sont pas propres à *diriger*, à *ordonner*, à *gouverner* les choses convenablement et à les conduire à bonne fin. On est ainsi arrivé fatalement à une conclusion contraire à celle de S. Thomas. Ce préjugé n'est pas tout-à-fait moderne : « Et combien, dit Montaigne, » ai-je vu, de mon temps, d'hommes abêtis par téméraire avidité » de science? » Ce qu'il ajoute nous touche encore de plus près : « A la vérité, nous voyons encore qu'il n'est rien si gentil que » les petits enfans en France; mais ordinairement ils trompent » l'espérance qu'on en a conçue, et, hommes faits, on n'y voit » aucune excellence; j'ai ouï tenir à gens d'entendement que » ces colléges où on les envoie, de quoi ils ont foison, les » abrutissent ainsi. »

Cette prévention de la société actuelle contre les professeurs et les savans a pour principale cause la tendance des modernes à circonscrire l'enseignement de chaque science dans des limites étroites, à fermer l'horizon devant les jeunes intelligences, en les

emprisonnant de bonne heure dans une spécialité d'où elles ne sauront plus sortir. Et il n'est pas surprenant qu'on arrive ainsi à des conclusions contraires à celles de S. Thomas ; car on se fait de la science une idée tout opposée à celle qu'il en donne d'après Aristote : *Scientia debet esse de universalibus et æternis.* Nous n'essaierons pas de commenter ce magnifique texte ; nous engageons les lecteurs à en chercher le développement dans la *Somme.* La science ne doit pas considérer son objet isolément, elle doit le considérer dans son type éternel et comme faisant partie d'un grand tout. Alors elle ne paraîtra plus étrangère et presque hostile à la religion ; alors on vérifiera que si *une science* isolée de son principe *éloigne de la religion, l'étude des sciences* éclairées les unes par les autres *y ramène* invinciblement.

Cela tient à une loi radicale de l'humanité formulée par Dieu même : Malheur à l'homme qui est seul ! Cette loi porte avec elle une sanction terrible et s'applique à ces esprits étroits qui, ayant suivi dans leurs études la pente où les entraînait leur nature, en sont venus à vouloir mesurer la vertu avec un mètre, ou peser la justice avec un gramme. Cela s'est vu.

Nous voudrions que l'enseignement fût chrétien ; nous voudrions que le professeur de mathématiques, ceux de physique, de grammaire, etc., concourussent sciemment au but suprême de l'enseignement, qui est de former des chrétiens. Pourquoi s'isoler ainsi ? Ne sont-ils pas eux-mêmes hommes et chrétiens ? Or, tout homme doit avoir conscience de la fonction qu'il remplit au sein de l'humanité et de l'Eglise ; il doit donc connaître le plan divin à la réalisation duquel il s'efforce de concourir. Le professeur n'est-il pas appelé à préparer l'avenir ? Or, pour préparer, il faut prévoir. Un accident d'un tableau, un coup de pinceau original, un rapport nouveau dans les divisions d'un édifice, font présager et quelquefois redouter une révolution dans l'art. Une idée nouvelle, qualifiée de rêve ou d'utopie, et méprisée à ce titre, contient peut-être le germe de luttes sans nombre dans le monde réel. Notre époque et l'histoire entière

de l'humanité en fournissent assez de preuves. Les professeurs qui ne savent qu'une chose, qui ne connaissent que leur *partie*, ignorant les rapports généraux, ne peuvent prévoir ni le mal ni le bien pour conjurer l'un et préparer l'autre. « Toute la suite des hommes, dit Pascal, doit être considérée comme un homme qui subsiste et qui apprend continuellement. » Le professeur qui est devenu fort savant dans sa spécialité, mais qui n'est pas dans le courant de l'humanité et de ses traditions, peut-il contribuer, par ses leçons, à la continuation de cette magnifique chaîne de découvertes? Bossuet peut ajouter à S. Thomas, et nous donner la science du grand docteur accrue de l'expérience de quatre siècles; mais ce n'est qu'après s'être approprié toutes les lumières, tous les trésors de science de S. Thomas et des théologiens qui l'ont suivi.

D'ailleurs « les parties du monde ont toutes un tel rapport et un tel enchaînement l'une avec l'autre, que JE CROIS IMPOSSIBLE DE CONNAITRE L'UNE SANS L'AUTRE ET SANS LE TOUT. » Il n'est plus permis maintenant de nous objecter l'impossibilité évidente de tout savoir : nous répondrions avec Pascal qu'il est bien autrement impossible de connaître *une partie sans l'autre et sans le tout*. Est-il donc besoin d'avertir qu'il ne faut pas confondre deux choses si clairement distinctes; tout savoir, ce qui est évidemment impossible, et connaître le tout, ce qui est indispensable pour bien savoir quelque chose. Et voilà le point qu'il importe le plus de mettre en lumière. On donne le nom de savans à ces hommes patiens jusqu'à l'héroïsme, qui ont vécu toute une vie avec certains livres, avec quelques instrumens, qui ont exploré une certaine région de la science jusque dans ses replis les plus ignorés; mais ils ont perdu de vue les autres sciences, et principalement la philosophie chrétienne; ils n'ont presque pas vécu avec les autres hommes; rarement ont-ils eu occasion de parler leur langue, ou, si parfois ils ont daigné sortir de leur sanctuaire et converser avec leurs semblables, ils s'entendaient à peine avec eux sur le sens des mots; aussi ont-ils pris en pitié ceux qui ignorent toutes leurs savantes bagatelles. On voit qu'ils ont beaucoup lu et

beaucoup veillé. Pâles, amaigris, poudreux, ce sont les ouvriers de la science, ce ne sont pas des professeurs. Heureux si leur savoir, en les isolant de l'humanité, n'a pas dégénéré en un pédantesque scepticisme ! La science n'est plus rien, lorsque l'entendement n'y est pas :

Ὡς οὐδὲν μάθησις, ἢν μὴ νοῦς παρῇ.

C'est là, si nous ne nous faisons illusion, un des points vulnérables de l'Université. Le clergé a eu autrefois des savans en tout genre, des hommes spéciaux ; mais l'unité catholique les préservait ordinairement de l'écueil que nous essayons de signaler. Et toutefois il ne nous serait pas difficile de faire ressortir plus d'une excentricité dans l'enseignement de quelques-uns de ses membres les plus illustres ; on est quelquefois étonné de rencontrer des remarques étrangement naïves sous la plume de certains commentateurs d'une érudition trop exclusive. L'Université a eu, à son tour, ses bénédictins ; mais sans la méditation, sans l'esprit de foi, sans le bréviaire, sans la sainte Bible, sans le martyrologue, sans les traditions ecclésiastiques. On comprend que nous nous occupons ici de l'ensemble des résultats, de l'esprit général du corps ; grâces à Dieu, les exceptions abondent, et nous avons l'intention de ne rien dire de blessant. Mais il n'en est pas moins vrai que l'Université forme plutôt des savans que des professeurs ; comment pourrait-il en être autrement ? Malgré les éloges et les accusations dont elle a pu être l'objet, touchant l'esprit qui l'anime, il est vrai de dire qu'elle n'a pas de doctrine arrêtée ; par conséquent, elle ne forme un corps que par la puissance de l'Etat. Que cette puissance retire sa main, et le corps entier se désagrègera, les savans se sépareront ; il n'y a pas d'école. On a déjà répondu : sa doctrine est celle du dix-neuvième siècle ; mais nous reprenons notre question : Quelle est la doctrine du dix-neuvième siècle ? Demandez-le au vent qui souffle au hasard de mille opinions contraires : singulier enseignement qui flotte au courant de l'opinion ! Dites alors que le monde vous enseigne, et non que vous ensei-

gnez le monde. Aussi l'homme et, par suite, l'éducation semblent-ils échapper à l'Université. Le clergé, au contraire, manquerait plutôt, ce nous semble, d'hommes spéciaux, d'hommes de cabinet ; mais il possède l'unité, il peut fonder une école; ce qui lui manque est plus facile à acquérir. Le clergé français aura, quand il le voudra, un enseignement organisé sur un plan unique ; et si, malgré l'avantage suprême de l'unité dans les doctrines, il éprouvait quelques difficultés à renconter l'unité extérieure et matérielle, ces difficultés seraient aisément surmontées par un recours unanime au centre de la catholicité. On aura des professeurs, dès qu'on aura une école où le plan général de l'enseignement catholique sera exposé, en même temps que chacun sera initié aux plus intimes détails de la partie de ce plan, qu'il est appelé à développer. On aura des professeurs, parce qu'on saura récompenser moralement et indemniser matériellement un dévoûment qui fait qu'on donne tout à ses frères, corps et âme, santé et intelligence. On aura des professeurs, parce qu'on comprendra que leurs fonctions sont celles qui usent et rongent le plus promptement la vie, et que, s'il est plus difficile de gouverner l'enseignement, il est plus pénible de le distribuer chaque jour. On aura des professeurs, parce qu'on ne les condamnera pas à rouler éternellement une pierre à la même place, parce qu'on respectera leurs loisirs, afin qu'ils puissent cultiver leur âme, conserver des connaissances générales, et se retremper journellement à la source de toute science.

Dans chaque science particulière, on emploie un mode particulier de démonstration; d'où il arrive que celui qui cultive l'une d'elles trop exclusivement raisonne généralement fort mal sur toute autre chose, et notamment en matière religieuse. N'ayant plus la même règle, les mêmes méthodes, le même dictionnaire, il s'imaginera que les conclusions ne sont plus rigoureuses, il sera conduit au doute. C'est ainsi que, même avec des maîtres chrétiens et par la force des choses, on ne fait que des savans dans les écoles spéciales. Cet inconvénient est surtout à redouter dans l'enseignement des mathématiques qui semblent

s'écarter davantage de l'enseignement ordinaire et qui sont réputées avoir le privilége de l'exactitude. « Les géomètres qui ne sont que géomètres, dit encore Pascal, ont l'esprit droit, mais pourvu qu'on leur explique toutes choses par définition et par principes ; autrement, ils sont FAUX et INSUPPORTABLES. »

Et qu'est-ce qu'on néglige surtout? Chose singulière! pour une spécialité moins appropriée à notre nature, on néglige la science de notre nature même, de notre état, de notre condition. « Quand j'ai commencé l'étude de l'homme (c'est toujours Pascal qui parle), j'ai vu que les siences abstraites ne lui sont pas propres, et j'ai pardonné aux autres de ne s'y point appliquer. Mais j'ai cru trouver au moins bien des compagnons dans l'étude de l'homme, puisque c'est celle qui lui est propre; j'ai été trompé. *Il y en a encore moins qui l'étudient que la géométrie.* » Aussi les sciences abstraites sont-elles arides et rebutantes ; et on ne dit pas *beauté géométrique* comme on dit *beauté poétique*. Pourquoi cela? parce que le poète fait vibrer en même temps toutes les cordes qui émeuvent l'âme humaine ! il a le secret de l'attendrir ou de l'attrister ; il sait l'élever jusqu'à la prière et à l'adoration. C'est que le vrai poète, celui dont les beautés ne sont pas locales et de convention, est savant et surtout philosophe :

Theologus Dantes, nullius dogmatis expers.

Le géomètre, au contraire, n'est que géomètre, et c'est en partie pour cela que la géométrie ne semble pas belle. Ah ! si, en l'étudiant, on comprenait que ses théorèmes ne sont que l'expression pure des lois divines ; si, dans les figures abstraites qu'elle nous présente, on savait retrouver l'harmonie des lignes du monde ; si l'on savait que Dieu a tout fait *in mensura*, selon les lois de cette géométrie éternelle, alors peut-être on accorderait qu'il y a des *beautés géométriques !*

Allons plus loin : les vocations spéciales, les aptitudes diverses que manifesteraient les élèves ne peuvent se développer utilement, lorsque l'enseignement spécial et trop exclusif d'une science leur est donné de trop bonne heure. Tel enfant, trop jeune encore

pour choisir une carrière, entre dans une école préparatoire et commence l'étude des mathématiques pour lesquelles il n'est pas né. Le voilà condamné à ne rien faire de bon, parce qu'on a étouffé sa véritable vocation. Il n'a pas vu, on ne lui montrera jamais le tableau magnifique des sciences diverses parmi lesquelles il aurait su plus tard fixer librement son choix; plus tard, il aurait pu en distinguer une vers laquelle son attrait l'aurait invinciblement poussé. Ces jeunes gens n'auront jamais d'ordre dans les idées; car il n'y a pas d'ordre sans unité et sans vue d'ensemble. La philosophie est la science de l'unité; elle systématise l'enseignement; elle coordonne toutes nos connaissances; elle donne au savant la faculté de dominer sa science favorite et de rester *sage*. Grâce à elle, il peut creuser et sonder toutes les profondeurs de la science qu'il cultive spécialement, et cela sans danger; il n'a pas perdu de vue le ciel. Et qu'on ne s'imagine pas que nous exagérions le mal à plaisir : il n'est que trop réel. Y a-t-il beaucoup de jeunes savans, sortis de nos écoles, qui aient une idée nous ne dirons pas de l'unité des différentes sciences, mais même de l'unité et de la classification systématique de celles qu'ils cultivent particulièrement ? Ils ont étudié bien des questions, résolu bien des problèmes, parcouru le cadre des programmes d'examen. Mais combien y en a-t-il qui aient réuni leurs connaissances en un faisceau ? combien qui aient le premier mot d'une philosophie des sciences ?

Les Pères et les théologiens du moyen-âge entendaient autrement l'enseignement catholique. Il est très-vrai que les sciences étaient beaucoup moins développées, mais les professeurs s'occupaient surtout de les rattacher à un principe unique. Alors les spécialités sont sans danger, alors la science n'enfle pas, alors on peut sans inconvénient devenir mathématicien, chimiste, grammairien, historien, etc. Le professeur reste humble et chrétien; il ne court pas risque d'oublier que le jardin qu'il cultive et où il découvre des beautés si admirables, n'est qu'un point dans le monde scientifique. De nos jours, le physicien rapporte tout à la physique; le grammairien ne sort pas de son monde de

particules ; le mathématicien est à tout jamais enfoui dans les abstractions ; il n'y a pour lui que des rapports de force et d'étendue. Sans doute, la physique a fait d'immenses progrès, la critique grammaticale n'est pas restée en retard, les mathématiques ont marché à pas de géant ; qui oserait le contester ? Il n'en est pas moins vrai qu'on pourrait être physicien, grammairien, mathématicien, tout en cultivant son âme, tout en n'ignorant pas quelle est la place qui convient à chacune de ces sciences dans le système général de l'enseignement. Eh bien ! au moyen-âge, professeurs et élèves cherchaient, avant tout, l'unité, en établissant les rapports des diverses sciences, telles qu'on les connaissait à cette époque. Nous ne demandons pas qu'on supprime le développement scientifique, et qu'on nous ramène à l'enfance de la science ; nous demandons qu'on nous rende des professeurs dont l'enseignement dérive d'une doctrine commune et qu'on fasse enfin justice « à ces grands siècles de notre histoire, où le Christianisme, fécondant la science, a enfanté tant de prodiges », pour emprunter ici le langage d'un illustre prélat que nous sommes heureux de citer (1).

Les plus grands savans modernes, Newton, Descartes, Leibnitz, et de nos jours Ampère, sans compter plusieurs professeurs illustres qui vivent encore, étaient des esprits encyclopédiques, universels à certains égards. Nous prenons ici le mot encyclopédique dans son vieux et véritable sens ; un homme, de quelque puissant génie qu'il soit doué, ne peut pas posséder toutes les sciences, et d'ailleurs une encyclopédie n'est pas un dictionnaire.

Legendre, pour citer un exemple inverse, était un homme spécial. Sa *Géométrie élémentaire* est un chef-d'œuvre ; tout le monde le dit et tout le monde a raison ; nous aurions mauvaise grâce à dire le contraire, et d'ailleurs nous manquons d'autorité pour cela. Mais, tout en nous inclinant devant le maître, nous avançons, et de plus habiles que nous l'ont reconnu, que son livre est un détestable livre d'enseignement. Pourquoi ? C'est la

(1) Mgr l'Archevêque de Paris.

géométrie pure et simple, abstraite de toutes les sciences qui s'y rapportent; c'est une maison bâtie dans le vide, un arbre sans racines et qui n'a jamais porté de fruits. On ne se douterait pas, en le lisant, que la géométrie ait quelque chose à démêler avec l'architecture, la navigation, la mécanique, la cristallographie, la physique, la cosmographie, etc. Je sais bien que l'auteur ne se proposait pas de faire des traités spéciaux sur ces différentes sciences; mais il n'a pas même indiqué leurs nombreux points de contact. On marche dans la nuit; on ne sait ni d'où l'on vient, ni où l'on va; on fait de la géométrie pour la géométrie, et, sous le prétexte de ne pas empiéter sur l'arithmétique ni sur l'algèbre, on en a soigneusement écarté toute application du calcul numérique aux relations des grandeurs géométriques.

Les traités de Bezout se rapprochent beaucoup plus du modèle que nous voudrions proposer à ceux qui enseignent les sciences mathématiques. D'un autre côté, la méthode devrait y être plus serrée, les applications étendues à un plus grand nombre de sciences; la place qu'occupe la géométrie dans l'ensemble des sciences mathématiques devrait aussi y être assignée dans une introduction.

Il nous semble qu'en se conformant à ce point de vue, les sciences exactes s'humaniseraient en quelque sorte, et que les élèves sortiraient de cet enseignement avec des idées plus larges; leur intelligence ne perdrait pas en finesse et en étendue, à proportion de ce que ces sciences lui font acquérir incontestablement en rigueur et en justesse. C'est pour cela que nous avons toujours regretté qu'Ampère n'ait pas laissé d'ouvrage classique.

Ne nous étonnons plus maintenant que les écoles scientifiques soient si peu chrétiennes, que leurs sujets les plus distingués deviennent impies ou indifférens. L'enseignement scientifique ne pourra être un auxiliaire de l'enseignement religieux que lorsqu'il ne sera plus sec et isolé. Comment pourriez-vous nourrir l'âme, quand le professeur s'occupe tous les jours à la dessécher et à y faire le vide? Et ceci s'applique surtout, comme nous venons de le voir, aux sciences qu'on appelle, et avec raison, *exactes*. La

rigueur qui leur est propre, et qui constitue, à certains égards, leur supériorité, a pour cause l'abstraction radicale qu'elles font de tout ce qu'il y a de complexe dans les phénomènes matériels. Le mathématicien ne considère que des rapports de nombre, d'étendue et de mouvement : *omnia in numero, pondere et mensura.* Et si l'astronomie participe à la rigueur et à la perfection des mathématiques pures, c'est que la grande distance des astres ne nous permet de voir en eux que des rapports de cette nature. Dieu a, en quelque sorte, placé pour nous dans le firmament un magnifique tableau sur lequel se trouvent figurés les théorèmes de géométrie et de mécanique, et les lignes de ces figures célestes nous apparaissent avec la pureté des lignes abstraites que nous concevons. Or c'est précisément cette abstraction, qui est l'orgueil du géomètre, parce qu'elle est l'origine de la rigueur de ses méthodes, qui fait le danger de leur enseignement, si le professeur n'a eu soin de montrer le lien de chaque théorème avec la nature physique, le lien général de la science abstraite ou exacte par excellence avec les autres sciences, s'il n'a pris surtout à tâche d'assigner à cette science orgueilleuse sa place dans le tableau philosophique des sciences humaines, s'il ne lui a marqué le rang que son enseignement doit tenir dans le système universel de l'enseignement chrétien.

Nous n'atteindrions pas le but que nous nous sommes proposé, si nous ne signalions le même danger dans les autres branches de l'enseignement. Croirait-on, par exemple, avoir fait un soldat, parce qu'on aurait appris à un homme à manier des armes et à discipliner tous ses mouvemens ? Non, ce prétendu soldat ne serait qu'un outil, une machine à tuer. Pour faire un soldat, il faut quelque chose de plus que la discipline, il faut le principe, l'âme de la discipline, la connaissance du devoir et le sentiment du beau. Pourquoi ne lui apprendrait-on pas ses devoirs d'homme, de citoyen, de chrétien ? pourquoi ne lui donnerait-on pas des notions suffisantes d'histoire et de géographie ? pourquoi ne lui expliquerait-on pas la marche générale des mouvemens de la compagnie, du bataillon, du régiment, de la divi-

sion, de l'armée ? Il saura alors que la discipline est un devoir, il aimera ce devoir, il comprendra la belle unité qui résulte de tout ce mécanisme ; il sentira que ces mouvemens minutieux et précis qu'on exige de lui concourent à l'unité, à la beauté générale, et ce sentiment vivifiera son obéisssance. Tout soldat, sans doute, n'est pas destiné à commander un jour ; mais, pour être un vrai soldat, il faut entrer, jusqu'à une certaine limite, dans la pensée du chef. Non, le soldat chrétien n'est pas une simple machine à tuer ; il juge de la beauté de l'armée, de la cité, de l'Eglise ; et alors l'Eglise ne peut plus être humiliée par la protection de la force, qui devient pour elle un auxiliaire naturel.

Citons un autre exemple qui se rapproche davantage de notre objet immédiat. Qu'est-ce qu'un historien qui ne sait que les faits ? Est-il apte à enseigner l'histoire des sciences, des arts, de la civilisation, de l'humanité ? Nous ne voulons pas dire que l'historien doive, d'après un système préconçu, juger les siècles qui l'ont précédé et plier les faits au caprice de ses hypothèses. Non, mais les faits eux-mêmes se présentent avec une dépendance mutuelle qu'il ne peut bien interpréter, s'il n'a pas de notions suffisamment étendues sur les diverses sciences auxquelles chaque ordre de ces faits appartient séparément ; l'ensemble général de ces faits formera ensuite une grande unité, et il en résultera une philosophie qui coïncidera avec la philosophie chrétienne. Certes, s'il est une science qui exige les notions les plus diverses et qui commande surtout une connaissance profonde du plan ou système général de l'enseignement, c'est surtout et incontestablement la science de l'histoire. Le plus détestable professeur d'histoire serait, sans aucun doute, l'érudit qui a consumé sa vie uniquement à dépouiller des chartes, à déchiffrer des inscriptions, à reconstruire des dates, sans se préoccuper d'autre chose.

Il ne nous serait pas difficile de parcourir ainsi la géographie, la cosmographie, la littérature et les autres branches de l'enseignement ; mais prenons un exemple tout-à-fait spécial : l'ensei-

gnement du latin. Suffit-il que le professeur l'étudie dans un de ces patiens auteurs qui ont si consciencieusement dépensé leurs veilles pour produire ces ténébreux résumés connus sous le nom de *Rudimens* ? Ou bien faut-il l'étudier comme une langue qui entre pour plus des deux tiers dans la formation des langues occidentales, comme une langue qu'on parlait au Capitole, qu'on écrit encore au Vatican ? Le professeur, le grammairien qui ignorerait l'histoire, les mœurs de tous les peuples qui parlèrent cette langue, pourrait-il en apprécier le génie propre, ce qui tient précisément à l'influence des idées particulières, des origines, de l'histoire de ces peuples divers ? La grammaire, pour lui, ne serait que l'art d'employer les signes de la parole, tandis qu'elle doit être la science même de ces signes. Autrefois l'enseignement de la grammaire comprenait les belles-lettres et l'exposition des poètes. Nous ne demandons pas qu'on en revienne à ce point; encore une fois nous ne contestons pas les améliorations modernes ; mais, on ne saurait trop le répéter, le professeur était forcé d'avoir un système général d'enseignement ; il établissait un lien intime entre ces diverses sciences, et c'est ce lien ou ce système qui constituait une école. Pourquoi, de nos jours, le professeur de grammaire ne serait-il pas initié aux diverses connaissances qui complètent l'étude de la langue qu'il doit enseigner ? Pourquoi ignorerait-il le système raisonné d'enseignement auquel il doit concourir ? N'est-il pas tout naturel que le professeur qui enseigne une langue connaisse les affinités de cette langue, de ses caractères, de ses mots, avec les élémens homologues des langues qui l'ont formée ou qui en dérivent ? N'est-il pas bon qu'il puisse comparer son génie avec leur génie, et les histoires des peuples qui les ont parlées ?

Généralement, le professeur ne s'occupe que de ce qu'il appelle *sa partie* ; et il en est estimé d'autant meilleur. Quelle est la cause de cette erreur funeste, qui fait de notre enseignement une réunion disparate d'élémens qui ne s'assemblent par aucun bout, et dont le moindre inconvénient est de laisser dans la tête des enfans des notions confuses un peu sur tout ?

On dira que nous voulons supprimer la science qui approfondit, et que nous prônons la science superficielle qui embrasse tout sans rien creuser ; et c'est précisément là l'erreur que nous combattons. Pour parler plus clairement, les leçons des colléges, les cours des facultés sont faits, la plupart du temps, par des hommes dont la science est très-profonde et mérite d'être infiniment honorée ; mais les élèves qui les suivent tous ou qui en suivent plusieurs ont-ils un fil pour les guider de l'un à l'autre ? Quelle place chacune de ces connaisances tiendra-t-elle dans leur cerveau ? et si cette place n'est pas marquée, quel chaos ! Que leur en restera-t-il ? Des notions vagues, des mots, une grande suffisance. Pourquoi ? Chaque professeur est un homme spécial, ou du moins n'est presque jamais sorti de sa spécialité. Quelle est, s'il vous plaît, la doctrine de tel collége ? Quel est son système scientifique d'enseignement ? Quelle est la doctrine de la faculté ? Ce n'est ni le doyen, ni l'élève qui vous le diront ; encore moins le professeur : *cela ne le regarde pas.*

La cause de cette funeste tendance est multiple. Et d'abord, les sciences physiques ont fait de nos jours des progrès extrêmement rapides ; des branches particulières se sont développées au point de se détacher du tronc et de constituer des sciences à part. De là des spécialités multipliées et en apparence justifiées. Il faut avouer, cependant, que les progrès des sciences contiennent en eux-mêmes un correctif au mal dont ils ont pu être l'occasion. Si, par exemple, la théorie de l'électricité s'est étendue au point de former à elle seule une science considérable et qui peut occuper la vie d'un savant ; d'un autre côté, les faits nouveaux qu'on a découverts établissent des liens nécessaires non-seulement avec la science-mère, la physique, mais encore avec la chimie, avec l'histoire naturelle, avec le monde organique, dont les phénomènes paraissent liés à cette théorie. Et ceci encore confirme notre thèse.

Aussi, n'est-ce pas le progrès que nous accusons. C'est le matérialisme du dernier siècle qui a surtout rompu l'unité de l'enseignement. Ce siècle a brisé le principe de la charité humaine,

en niant l'unité de race; il a détruit le principe de la morale, en supprimant le libre arbitre et en installant, à la place de l'âme, le despotisme de la matière; il a détruit l'unité scientifique par la négation de Dieu.

C'est à cette époque que nous devons ces grands hommes qui ont prétendu régler la production et la distribution des richesses dans ce monde, ces économistes, dont la race s'est propagée jusqu'à nos jours, mais non pas l'autorité. Appuyés sur la science la plus trompeuse, quand on lui demande ce qu'elle ne peut pas donner, la statistique, il n'est sorte de paradoxes qu'ils n'aient rajeunis pour s'en faire une réputation. Et lorsqu'ils ont paru sages, on leur attribuait des découvertes qui, du temps de Salomon, n'étaient déjà plus des nouveautés. Adam Smith, parmi eux, passe pour avoir inventé la division du travail; c'est une singulière découverte que celle d'un axiome aussi vieux que le monde :

Pluribus intentus minor est ad singula sensus.

Si Smith a fait, mieux que ses prédécesseurs, ressortir les avantages de cette division, c'est que l'industrie, ayant pris en Angleterre un développement extraordinaire, les tournait déjà à son profit, et par suite les mettait mieux en lumière.

Ce principe de la *division du travail* était donc connu de nos pères; les économistes ne l'ont pas trouvé. Ce qu'ils ont inventé, c'est une exagération immorale de ce principe qui réduit l'homme à une condition pire que celle de la brute. Nous citerons J.-B. Say, qui passe pour avoir été, en France, un des plus brillans disciples de Smith : « Il est telle des opérations de l'industrie qui se partage en plusieurs branches, dont une seule suffit pour occuper *tout le temps et toute l'attention* d'une personne. » Et, d'après Smith, « la tête seule d'une épingle exige deux ou trois opérations distinctes, exécutées par autant de personnes différentes. » Les occupations des brutes sont quelquefois plus variées. Mais, n'insistons pas; voici un aveu : « Un homme qui ne fait, pendant toute sa vie, qu'une même opération, parvient à coup sûr à l'exécuter mieux et plus promptement qu'un autre. » Nous de-

mandons ici au lecteur la permission d'interrompre l'auteur. Nous ne voulons pas contester qu'on fabrique beaucoup de nos jours, mais il n'est peut-être pas tout-à-fait exact qu'on fabrique *mieux*. Sans doute, il y a plus de fini dans les détails ; mais n'y a-t-il pas moins d'art dans l'ensemble? Les œuvres modernes sont très-jolies, même de près ; on peut les examiner à la loupe. Les vieilles œuvres des siècles de foi ne supportent pas, dans leurs détails, cet examen minutieux ; mais, vues d'ensemble, elles expriment une pensée, elles font naître un sentiment. Passons. J'ai dit qu'il y avait un aveu : « Mais en même temps cet homme devient moins capable de *toute autre occupation*, *soit physique, soit morale.* » L'entendez-vous, chrétiens? « Ses autres facultés s'éteignent, et il en résulte une dégénération dans l'homme considéré individuellement. » Et plus loin : « C'est un triste témoignage à se rendre que de n'avoir jamais fait que la dix-huitième partie d'une épingle. » Je prie le lecteur de remarquer surtout le passage suivant : « L'ouvrier qui ne porte pas dans ses bras *tout un métier, n'est qu'un accessoire qui*, *séparé de ses confrères, n'a plus ni capacité, ni indépendance.* »

Qu'importe à nos matérialistes? On consommera à meilleur marché. Ecoutez bien, c'est Diderot : « Tel ouvrier ne fera de sa vie qu'une seule et unique chose ; d'où il arrive que l'ouvrage le mieux fait est encore celui que l'on a à meilleur marché. » C'est la pensée de Smith qui le cite et qui dit lui-même : « On évite ainsi le temps perdu. Ce sont de pareilles tâches sans cesse répétées qu'on parvient plus aisément à faire exécuter par des outils ou des *machines*. » C'est en effet admirable, et cette réflexion est bien digne de l'homme qui a attribué aux Jésuites (1) l'invention de l'enfer.

Nous ne sommes pas aussi loin de notre sujet qu'on pourrait

(1) Cette infame niaiserie a été insérée par M. Say dans un opuscule intitulé *Petit-Livre*, destiné au peuple, et qui s'était glissé, nous ne savons comment, dans des envois faits par le dernier gouvernement aux bibliothèques paroissiales.

le croire; il s'agit autant des ouvriers intellectuels ou professeurs que des ouvriers qui travaillent de leurs mains. Ce qui vient d'être dit pourrait s'appliquer presque mot pour mot aux premiers.

Et cette relation n'a pas échappé à l'économiste : « C'est ainsi, dit-il, que l'étude de la nature se partage entre le chimiste, le botaniste, l'astronome et plusieurs autres classes de savans. « Et plus loin, après la remarque déjà citée : *Ce sont de pareilles tâches que l'on peut faire exécuter par des outils ou des machines*, il ajoute : « Ainsi ce sont des hommes différens qui étudient, l'un la géographie, l'autre la politique, un autre la géométrie, la mécanique, l'astronomie ou la physique..... Et qu'on ne s'imagine pas que ce soit uniquement l'ouvrier qui toute sa vie conduit une lime ou un marteau qui dégénère ainsi de la dignité de sa nature; c'est encore l'homme qui, par état, exerce les facultés les plus déliées de son esprit. »

Cette tendance est donc païenne et matérialiste; et si elle est due en partie aux doctrines des économistes, il faut convenir qu'elle trouve, dans un grand nombre de parens, ses plus redoutables auxiliaires. Le levain du dernier siècle fermente encore, et corrompt l'éducation jusqu'au sein des familles les plus respectables. Mais, outre ces parens utilitaires, il en est, même parmi ceux qui sont chrétiens et qui pratiquent, un bon nombre qui relèguent la foi dans une sorte de sanctuaire inaccessible et croient qu'il faut laisser les choses temporelles se débrouiller sous d'autres influences; la politique et les sciences n'ont, selon eux, rien à démêler avec le catéchisme. Donc leurs enfans seront chrétiens; c'est là leur ferme désir; mais ils devront arriver à telle position, et on sacrifiera tout à cette convenance. En réalité, la famille, obligée de faire instruire un enfant conformément aux programmes officiels, a si bien perdu sa liberté qu'elle n'en a plus le sentiment. Elle ne comprend pas qu'on lui enlève le plus précieux de ses droits; à quinze ans, l'enfant doit avoir appris telles et telles matières, il a fallu tels et tels professeurs spéciaux; la famille est donc obligée d'abdiquer ses droits sur l'édu-

cation, à moins qu'elle ne soit assez riche pour se passer de la profession qu'elle avait en vue ou assez éclairée pour en rechercher une autre.

L'excès contraire à celui des spécialités a aussi ses dangers; on perd en profondeur ce qu'on gagne en surface. L'enseignement oral ou écrit a toujours oscillé entre ces deux tendances opposées; double mouvement parallèle à celui qui agite éternellement les sociétés. Dieu nous garde de déprécier la science qui approfondit pour exalter ces universalités superficielles, ces encyclopédies brouillonnes qui pullulent à notre époque.

Il est un caractère auquel on reconnaîtra toujours le vrai savoir, celui que la religion féconde, celui qui ne perd pas de vue pour qui et pour quoi il façonne sa tête d'épingle; ce caractère, le vrai cachet du savant, c'est la modestie. Les ignorans seuls savent tout et parlent de tout; rien n'égale leur impudence.

Nous pourrions insister, mais ce n'est pas là notre but. Nous avons voulu attaquer ceux qui méconnaissent la parenté des différentes sciences et leur religieuse unité. Nous attaquons ceux qui voudraient qu'on s'inclinât—artistes, devant leur tableau que le public trouve laid, parce qu'il n'y a que du métier,— géomètres, devant leur science qu'on n'entend pas, parce qu'ils ne savent pas la traduire en langue humaine. Ces hommes se croient seuls appelés à décider des problèmes scientifiques et littéraires; ils s'érigent en juges souverains des controverses. « *C'est ma spécialité; ce n'est pas votre partie,* » disent-ils; et, avec des mots semblables, ils voudraient transformer, aux yeux des niais, toutes les questions en expertises.

Résumons-nous.— Les progrès des sciences naturelles, leur culture trop exclusive; le matérialisme du dernier siècle, les doctrines des économistes, les tendances utilitaires des parens, la fatalité des programmes officiels, toutes ces causes réunies ont fait sortir l'enseignement des vieilles et saines traditions. Les effets de cette déviation sont l'ignorance, le doute ou l'indifférence en matière religieuse, l'affaiblissement de plusieurs facultés, l'impossibilité de concourir à la fondation d'une *école*.

Pour prévenir ou réparer ces malheureuses conséquences, le

professeur, tout en ayant une science particulière qu'il cultive avec plus d'amour, qu'il approfondit dans tous ses détails, doit connaître suffisamment les sciences voisines, celles qui en dépendent, et surtout celles qui lui sont supérieures. Il doit faire comprendre leurs affinités, leurs nombreux points de contact, par de continuelles applications. Le professeur doit systématiser ses études et les rattacher au plan général d'enseignement, basé sur la philosophie chrétienne. Il pourrait alors surgir une *école*, dont le plan serait approuvé par l'Eglise. Le collége, la faculté, et même les établissemens chrétiens fondés en dehors de cette école, auraient une doctrine commune qui serait l'unité de leur enseignement. Le professeur n'étant plus absorbé par une spécialité trop exclusive, ses leçons deviendraient nécessairement pratiques, semées d'applications utiles.

Le langage technique des sciences, qui n'est qu'un système nécessaire d'abréviation; devrait être complètement expliqué et traduit en langage vulgaire; on n'en comprendrait que mieux les avantages particuliers.

On atteindrait ainsi un double but, la vérité spéculative et l'utilité pratique, l'unité et la variété; l'Eglise n'aurait plus à regretter la scission de la science, ni le monde sa stérilité; elle serait à la fois plus divine et plus humaine. Dieu n'est-il pas le maître des sciences? *Deus scientiarum dominus est*. Et n'a-t-il pas épousé notre nature?

De son côté, l'élève ne devrait pas être dirigé de trop bonne heure, sauf les cas extraordinaires, vers une carrière déterminée; il ne devrait pas faire choix d'une spécialité avant d'avoir été initié à une forte philosophie, qui le préservât de tout écueil; l'enseignement spécial et professionnel devrait être donné dans des écoles à part.

Ne serait-il pas aussi à désirer que les conditions d'âge pour l'admission aux écoles speciales fussent modifiées, de manière que les jeunes gens ne fussent plus forcés de se dévouer tout entiers à une profession quelconque, avant d'avoir eu le temps de devenir hommes et chrétiens, avant d'avoir reçu une instruction générale?

L. ALLEMAND.

PHILOLOGIE.

—

DE L'ACCENT LATIN.

Le but de ce travail est de rappeler aux professeurs des classes de grammaire l'importance d'une étude qui, chez nous, a disparu de l'enseignement sans presque y laisser de traces, et qu'il importerait grandement de faire revivre. L'accentuation constitue, en effet, un ordre de faits grammaticaux, dont il est indispensable de tenir compte, non-seulement dans la prononciation des mots, mais encore dans l'appréciation logique de leur formation. Aussi a-t-elle été, pour les anciens philologues, le sujet d'études approfondies et de dissertations érudites. Aujourd'hui, c'est à peine si ce mot réveille une idée claire et précise. La prononciation de la langue latine, n'étant l'objet d'aucun soin, demeure abandonnée à une routine qui défigure de la manière la plus grotesque la physionomie de cette langue, et l'accentuation des textes, livrée à l'arbitraire, ne repose sur aucune base fixe et universellement acceptée.

Pour remédier à cet état de choses, il n'y a qu'un parti à prendre : revenir à l'enseignement et à la tradition des siècles où la langue latine, instrument universel des relations scientifiques, en même temps qu'organe de l'autorité religieuse, pouvait être à juste titre considérée comme une langue vivante. On ne saurait douter, en effet, que le changement qui s'est opéré, sous ce rapport, dans les habitudes des classes lettrées, n'ait contribué beaucoup à effacer de la prononciation latine ce qui lui restait encore de conforme à la pratique des anciens. D'où l'on peut inférer qu'une réforme de cette nature se lie naturellement à toute tentative sérieuse d'amélioration des études latines.

On ne serait pas recevable à objecter que, les langues anciennes ne s'apprenant point pour être parlées, il importe peu qu'on les prononce plus ou moins mal, puisque, après tout, les efforts que l'on ferait pour arriver, sous ce rapport, à un mieux fort contestable seraient toujours impuissans à atteindre le but vainement poursuivi par l'érudition : la connaissance de la vraie et légitime prononciation des anciens. On pourrait répondre qu'à défaut de l'autorité irréfragable, qui résulterait d'une pareille connaissance, c'est déjà quelque chose que le consentement général des diverses nations qui forment le corps de la république des lettres, et que, faute d'y adhérer, au moins sur les points essentiels et fondamentaux, deux humanistes de premier ordre, appartenant à différentes contrées de l'Europe, peuvent se trouver dans l'impossibilité d'échanger la moindre parole latine. Mais ce serait là rétrécir singulièrement la question. Il ne s'agit ici ni d'archéologie linguistique, ni du rôle exceptionnel d'une langue morte dans les communications privées. L'étude de l'accentuation réclame, à d'autres titres, l'attention des professeurs et des philologues. Qu'il nous soit permis de rappeler ces titres en peu de mots.

Rien ne montre mieux l'importance que les anciens attachaient à l'étude de l'accent, que les définitions données par leurs grammairiens. Martianus Capella a résumé avec énergie la vieille doctrine des écoles en définissant l'accent : *anima vocum*, *et musices seminarium*. Laissant de côté la seconde partie de cet adage, qui nous montre l'intime connexion du langage et de la mélodie musicale, laquelle ne fut d'abord qu'une sorte de déclamation notée, nous nous bornerons à signaler le rôle de l'accent dans la parole. Celle-ci, privée du concours de cet élément indispensable, ne présenterait qu'une suite de sons destitués de tout lien commun et par conséquent de toute signification. Car c'est seulement en établissant une sorte de hiérarchie entre les syllabes d'un même mot, comme entre les mots d'une même phrase, que le langage prend une forme intelligible, les sons, en tant que sons, ne signifiant rien par eux-mêmes. La subordination

des syllabes d'un même mot à l'une d'entre elles constitue l'*accent syllabique* ou *grammatical*. La subordination réciproque des termes d'une même proposition et des membres d'une même période constitue l'*accent oratoire*. De l'accent grammatical dépendent l'unité, l'organisation et, par conséquent, la vie du mot. De l'accent oratoire dépend l'unité de la phrase (1).

C'est seulement du premier de ces accens que nous avons à nous occuper. C'est à lui que se rapporte la définition donnée par Priscien, laquelle explique parfaitement sa nature et son influence sur la prononciation. « L'accent, dit ce grammairien, est la loi qui règle l'élévation et la dépression des syllabes de chaque partie du discours. » *Certa lex et regula ad elevandam et deprimendam syllabam uniuscuiusque particulæ orationis* (2). Et il en distingue trois : l'aigu, le grave et le circonflexe. Le premier élève la syllabe sur laquelle il se pose ; le second l'abaisse et la déprime ; le troisième, composé des deux autres, réunit sur la même syllabe un double mouvement d'élévation et de dépression. L'accent aigu, ayant pour effet de faire saillir la syllabe qu'il affecte, en rejetant toutes les autres sur l'arrière-plan, a reçu par excellence le nom d'accent, le grave n'ayant, en réalité, qu'une valeur négative, et le circonflexe n'en possédant pas d'autre que celle qu'il emprunte à l'accent aigu.

On n'attend point de nous un exposé complet et détaillé sur cette matière. Il nous suffira d'indiquer par quel côté la théorie de l'accent se rattache à la constitution même de la langue et à quel titre elle peut réclamer une place parmi les élémens logiques dont l'ensemble constitue ce qu'on appelle le génie de cette langue. Le premier fait que révèle l'analyse grammaticale, c'est la distinction des syllabes radicales et des syllabes accessoires, augmens, redoublemens, terminaisons, enclitiques, affixes, etc. Et bien ! c'est ordinairement sur la syllabe radicale, c'est à-dire

(1) Voir, sur la théorie philosophique de l'accent, la thèse intitulée : *De l'Accentuation dans les langues indo-européennes*, par L. Benlœw. — Paris, Hachette, 1847.

(2) *Tractat. de accent.*

sur la partie principale et déterminante du mot, que vient se poser l'accent, au moins dans les formes primitives ; et, si l'intervention des crémens lui assigne une autre place, il faut reconnaître, dans ce fait, une preuve de la valeur de l'accent, comme élément d'intelligibilité, puisque, malgré l'allongement du mot, et souvent le changement de ses voyelles, on n'a pas cru que la modification du sens fût assez perceptible, si elle n'était déterminée par un déplacement de l'accent. C'est par une conséquence du même principe que certains mots, qui ne remplissent dans la phrase qu'un rôle auxiliaire et subordonné, tels que les pronoms relatifs, les conjonctions, etc., ne portent point accent, bien que, selon la règle générale aucun mot n'en doive être privé (1).

Rien de plus simple, d'ailleurs, que la théorie de l'accent latin. Son influence, restreinte dans d'étroites limites, ne s'exerce que sur les trois dernières syllabes du mot ; et encore, à la différence du grec, l'accès de la syllabe finale lui est-il interdit, au moins dans la doctrine des plus anciens auteurs (2). De même que selon l'enseignement commun des rhéteurs, la cadence de la période réside tout entière dans les trois derniers mots, de même, en grammaire, la cadence du mot ne peut être appréciée que par les trois dernières syllabes. Quant à la détermination de celle qui doit recevoir l'accent, cela dépend de la quantité de l'avant-dernière syllabe.

Longue par position ou par nature, celle-ci attire sur elle l'accent, aigu dans le premier cas, circonflexe dans le second, à moins qu'elle ne soit elle-même suivie d'une syllabe longue.

Brève, elle rejette l'accent, mais toujours l'accent aigu, sur l'antépénultième, quelle que soit d'ailleurs la quantité de celle-ci.

Telle est la règle de l'accent dans les polysyllabes. Pour les dissyllabes, elle est plus simple encore, ceux-ci devant néces-

(1) *Est autem in omni voce utique acuta...... Ne sit aliqua vox sine acuta.* (Quintil., l. I, c. 5.)

(2) *Neutra claudet vocem latinam.* (Quintil., *ibid.*)

sairement marquer leur pénultième de l'accent aigu, à moins qu'elle ne soit longue par position et suivie d'une brève, auquel cas elle doit recevoir le circonflexe.

Les monosyllabes, au moins ceux qui signifient quelque chose par eux-mêmes (1), prennent l'aigu ou le circonflexe, selon qu'ils sont brefs ou longs, mais seulement par nature.

Telle est, réduite à sa plus simple expresion et dépouillée de l'appareil des exceptions et des règles particulières, la théorie de l'accent latin. Nous l'avons tirée de Quintilien qui, bien qu'il n'ait touché cette matière qu'en passant, en a pourtant résumé tout l'essentiel. Les traités spéciaux que l'âge suivant a vus naître, et à leur tête celui de Priscien, n'ont fait que développer les règles courtes et précises formulées par l'auteur des *Institutions oratoires* et y ajouter un certain nombre de cas particuliers, dont la solution, pour plusieurs, paraît fort contestable. Tel est par exemple ce principe posé par les grammairiens de la moyenne latinité et reproduit jusqu'à nos jours dans tous les traités sur la matière, d'après lequel certains mots doivent être distingués de leurs homonymes par un accent particulier qui affecte la dernière syllabe ; ce qui contredit la règle énoncée plus haut, qui exclut les oxytons de la langue latine. Cette pratique, qui commençait à s'introduire dans les écoles, dès le temps de Quintilien, ne paraît pas avoir obtenu l'approbation de ce juge si compétent ; au moins témoigne-t-il assez clairement qu'élle n'était point fondée sur l'usage commun, mais seulement sur l'autorité de quelques savans, de quelques grammairiens (*quosdam eruditos, nonnullos etiam grammaticos*), qui paraissent l'avoir empruntée à la langue grecque, où l'on sait que la distinction des homonymes par le déplacement de l'accent joue un rôle considérable. La nouveauté ne ressort pas moins évidemment de ce qu'il ajoute, que « cette distinction n'était guères

(1) *Per se aliquid significantia.* (Diomed.) — Cette distinction s'applique même aux polysyllabes : «*Nam quum dico* circum littora, *tanquam unum enuntio, dissimulata distinctione : itaque tanquam in una voce una est acuta.*» (Quintil. *ibid.*)

réclamée que pour les adverbes et les pronoms, l'*ancienne règle* continuant à être appliquée quant au reste (1). » Enfin, il est difficile de ne pas voir une réprobation formelle de cet usage dans cette parole du maître : « Si la coutume l'emporte, il faudra abolir les anciennes lois du langage (2). » Quintilien pensait sans doute que les équivoques nées de l'homonymie devaient être levés par l'intelligence du contexte et non par un déplacement arbitraire de l'accent. Son témoignage devrait suffire pour autoriser les professeurs à débarrasser la théorie de l'accent latin de ces règles exceptionnelles inconnues à l'antiquité et inventées par la fausse subtilité des grammairiens.

Ainsi dépouillée de tout élément factice et purement conventionnel, cette théorie n'offre plus aucune difficulté et n'a plus rien qui soit de nature à rebuter les esprits logiques, parce qu'elle ne renferme plus aucun précepte qui ne se coordonne à un ensemble doctrinal.

Les rapports étroits qui existent entre l'accent et la quantité prosodique appellent quelques éclaircissemens, parce que, mal définis, ils peuvent faire naître une certaine confusion dans leur notion réciproque. La quantité consiste uniquement dans la mesure temporaire des syllabes ; l'accent ne concerne que la modulation dont elles sont affectées. Et ici l'étymologie vient en aide à la définition (*accentus ab accinendo*), que Quintilien complète encore en nous faisant connaître la terminologie reçue de son temps, où l'on appelait *tenores* ce qui se nommait plus anciennement *tonores*, tous mots synonymes de celui d'accent. Chez les Grecs, la même idée est exprimée par le terme de *prosodie*, qui renferme également la notion de la quantité métrique. Il en fut de même chez les Latins, et les anciens traités de prosodie, publiés avant et pendant le XVIIe siècle, renferment toujours une subdivision relative à l'accent tonique.

(1) *Quod tamen in adverbiis fere solis ac pronominibus vindicant, in cœteris* veterem legem *sequuntur.*

(2) *Si consuetudo vicerit, vetus lex sermonis abolebitur.*

L'accent et la quantité n'en constituent pas moins deux élémens parfaitement distincts, bien qu'on les ait souvent confondus. Le premier de ces élémens est tout logique et tient au fond même de la langue ; le second ne s'y rattache que par le côté euphonique et extérieur. Cette différence a même porté plusieurs philologues à soutenir que la quantité n'était, dans la langue latine, qu'un mécanisme conventionnel, né de la culture littéraire et des besoins d'une versification savante (1). Avant que les poètes du siècle des Scipions empruntassent à la Grèce sa métrique et sa prosodie, on ne connaissait, disent ces philologues, qu'une sorte de versification populaire, où l'accent seul marquait le rhythme, à peu près comme dans nos langues modernes ; et c'est ce qui explique les innombrables irrégularités de l'iambe des comiques, qui ont si fort embarrassé les métriciens. L'époque où florissaient ces écrivains, fort voisine des premiers essais de la muse latine, les convenances propres à ce genre, qui leur faisaient une loi de se rapprocher autant que possible des habitudes du langage familier, les témoignages recueillis dans les écrivains de l'antiquité sur la prononciation commune de certains mots, qui contredisait formellement les règles de la prosodie (2), sont autant d'indices qui rendent fort vraisemblable l'opinion que nous rappelons ici.

A aucune époque, d'ailleurs, la poésie latine n'a pu échapper complètement à l'influence de l'accent. Pour n'en citer qu'un exemple, on sait que M. L. Quicherat a parfaitement établi,

(1) Cette doctrine, professée en Allemagne par Bernhardy, a été soutenue en France par M. Edélestand du Méril, avec une grande érudition, dans l'introduction qui est en tête de ses *Poésies populaires latines antérieures au XIIe siècle* (Paris, 1843). M. Benlœw, qui la repousse, consacre néanmoins plusieurs pages de sa dissertation à montrer l'influence de l'accent dans la versification des comiques ; ce qui constitue précisément un des principaux argumens des défenseurs de la thèse qu'il combat.

(2) Il suffit de rappeler le témoignage de Cicéron, qui donne comme brève la première syllabe d'*inclutus* ; celui d'Aulu-Gelle, qui donne la même quantité à la première syllabe d'*actitare*, *dictitare*, etc., etc.

dans son savant *Traité de Versification latine*, que la cadence du vers hexamètre manquait d'harmonie, si la *thesis* (1) ou temps fort des deux derniers pieds, ne portait sur une syllabe accentuée ; ce qui est la seule explication raisonnable que l'on puisse donner de la règle qui interdit en pareil cas les césures. Mais c'est surtout dans l'âge postérieur que l'influence de l'accent devint prédominante et prépara la transition à un état de choses où, sous l'influence du Christianisme, une nouvelle poésie toute populaire se forma, qui, rejetant les anciennes combinaisons métriques fondées sur la durée des syllabes, ne reconnut plus d'autre loi rhythmique que celle de l'accent. Ce système de versification est devenu celui de toutes les langues modernes.

On fait remonter au IIIe ou au IVe siècle un poème dont le rhythme est fondé sur l'accentuation tonique, absolument comme les hexamètres allemands. L'auteur de ce poème, Commodianus, choisit sans doute cette forme comme plus en harmonie avec les goûts populaires, les instructions chrétiennes qu'il développe dans cet ouvrage s'adressant à une classe de lecteurs dont les littérateurs de l'ancienne Rome n'avaient point coutume de rechercher les suffrages (2).

(1) Je prends ce mot dans le sens qui lui est assigné, contrairement à la pratique commune, par M. Vincent, dans ses savantes recherches sur le rhythme et la musique des Grecs. (*Notices et extraits des manuscrits*, t. XVII.)

(2) *Præfati/o nos/tra vi/am er/ranti de/monstrat*
Respec/tumque bo/num, quum / venerit / seculi / meta,
Æter/num fie/ri, quod dis/credunt / inscia / corda.

Et plus loin :

Satur/nusque se/nex, si / deus / quando se/nescit.

Ou bien :

Nec di/vinus e/rat, sed / deum / sese di/cebat.

COMMODIAN. *Octog. Instruct.* Ap. *Bibl. max. PP.*, t. XXVII.

Il est inutile de faire observer que, dans ces prétendus hexamètres, les syllabes accentuées ne se trouvent point à tous les endroits où les règles de la versification prescrivent l'emploi d'une syllabe longue. Cette substitution n'a lieu d'une manière régulière que dans les deux derniers pieds, le poète se contentant, pour le reste, de compter les syllabes.

C'est pour le même motif que S. Augustin composa, en vers rhythmiques monorimes, un hymne destiné à prémunir son peuple contre les séductions des donatistes (1).

Ce nouveau genre de poésie subsista longtemps concurremment avec l'ancien, bien qu'il tendît sans cesse à l'absorber. On en trouve la preuve dans les irrégularités fréquentes que présentent, sous le rapport de la prosodie, les œuvres des poètes chrétiens, particulièrement des hymnographes, qui continuaient à jeter leurs inspirations dans l'ancien moule classique. Mais bientôt la corruption toujours croissante de la langue latine vint faire disparaître presque entièrement les traditions de la quantité, et rien n'égale l'incorrection que présentent, sous ce rapport, certaines œuvres nées du VIIIe au Xe siècle, si ce n'est la barbarie de langage et l'absence de toute syntaxe, qui se font remarquer dans ces mêmes productions (2).

Toutefois, grâce au travail littéraire qui avait son principal foyer dans les cloîtres, la langue latine put se montrer de nouveau débarrassée du grossier limon que l'invasion des Barbares lui avait apporté. Ce n'était plus, il est vrai, la langue de Cicéron et de Virgile, avec sa construction savante et cette élégance particulière à laquelle ces grands écrivains ont attaché leur nom. C'était encore un idiome correct, supérieur, sous le rapport de la clarté, à l'ancienne langue classique, et surtout admirablement approprié à l'expression de la pensée chrétienne.

En même temps que la syntaxe reprenait ses droits et que renaissait la propriété des termes, la versification remettait en vigueur ses lois si longtemps méconnues. A côté de la poésie métrique, qui subissait docilement le joug des anciens et se fondait sur les combinaisons de la quantité prosodique, la poésie rhythmique perfectionnait ses formes par une observation plus

(1) *Omnes qui gaudetis de pace, modo verum iudicate.*

Edel. du Méril, *op. cit.* p. 120.

(2) Voyez, par exemple, plusieurs hymnes publiées par M. Ozanam, d'après un manuscrit du Vatican du IXe ou du Xe siècle. (*Documens inédits pour servir à l'histoire littéraire de l'Italie*, pp. 232 et sqq.)

rigoureuse des règles de l'accent et une recherche plus délicate de la rime. Cette forme de versification, demeurée propre aux langues modernes, étant la seule qui fût restée populaire, l'accent, qui en est la base, devint par là le fait caractéristique et prédominant de la prononciation latine. Or, dans la pratique, l'effet de l'accent, comme élément du rhythme, se traduisait par un allongement de la syllabe qu'il affectait. De là vint la confusion qui s'établit entre la quantité prosodique et l'accentuation.

Le chant ecclésiastique peut être aussi compté parmi les causes de cette confusion; car, ou il soumettait toutes les syllabes à une mesure uniforme, comme le font encore aujourd'hui les Chartreux dans le chant des répons et des antiennes, ou il ne les mesurait que par l'accent, réputant longues toutes les syllabes accentuées et brèves toutes les autres; ce qui a lieu dans la psalmodie. Cette confusion était inévitable en pareil cas; car l'effet naturel de l'accent tonique se trouvant détruit par la mélodie, qu'on n'avait jamais songé à soumettre à ses lois (1), il fallait nécessairement qu'il ressortît par quelque autre côté; ce qu'il ne put faire qu'en affectant la durée de la

(1) « *Omnis enim tonorum depositio in finalibus, mediis vel ultimis, non est secundum accentum verbi, sed secundum musicalem melodiam toni facienda, sicut dicit Priscianus : Musica non subiacet regulis Donati, sicut nec divina Scriptura. Si vero convenerit in unum accentus et melodia, communiter deponantur; sin autem, iuxta melodiam toni, cantus sive psalmi terminentur. Nam in depositione fere omnium tonorum, musica in finalibus versuum per melodiam subprimit syllabas et accentus sophisticat.* » — Instituta Patrum de modo psallendi, ap. Gerbert. *Scriptores ecclesiast. de musica*, t. I, p. 6.

Au sujet des rapports de la mélodie et de l'accent de la parole dans le chant ecclésiastique, spécialement dans la psalmodie, nous croyons devoir mentionner un travail approfondi, où cette matière est traitée avec l'érudition et les développemens qu'elle comporte. L'auteur, M. l'abbé Petit, supérieur du grand séminaire de Verdun, nous ayant fait l'honneur de nous communiquer le manuscrit de cette œuvre encore inédite, où nous avons puisé plus d'un enseignement important, nous saisissons cette occasion pour lui exprimer notre gratitude et signaler d'avance ses recherches à l'attention du public.

syllabe dont il ne lui était plus permis d'affecter l'intonation. De là vint que, dans l'usage liturgique, et par suite dans les écoles, on attribuait communément aux syllabes accentuées la valeur de syllabes longues; ce qui devint un texte tout naturel de récriminations de la part des fauteurs de la réaction classique du XVI[e] siècle.

Ecoutons là-dessus les plaintes d'Erasme :

« La distinction des syllabes longues et brèves est en grande partie supprimée et dans la prononciation des Grecs et dans celle des Latins. Jadis, le vulgaire ignorant eût sifflé l'histrion qui, dans ses mouvemens, eût manqué aux lois du rhythme ou altéré dans un vers la quantité d'une syllabe. Ce fait est attesté par les lettres de Cicéron, et connu de tous les hommes instruits..... Mais, aujourd'hui, qui, parmi les Grecs ou les Latins, s'offense de fautes de ce genre, à moins que l'accent ne l'en avertisse? ce qui ne peut avoir lieu dans un grand nombre de cas. Bien plus, l'accent est une cause fréquente d'erreur, attendu qu'il fait paraître longue une syllabe brève, et *vice versa* (1). »

Et plus loin : « Il y a des esprits si épais qu'ils ne distinguent pas l'accent de la quantité, et pourtant il y a loin de l'un à l'autre. Autre chose est, en effet, d'émettre un son aigu, autre chose d'en prolonger la durée; autre chose est l'effort, autre chose l'extension (2), bien que rien ne s'oppose à ce qu'une syllabe soit en même temps aiguë par l'accent et longue par le temps... Peu de personnes réussissent à prononcer le grec de manière à observer à la fois les règles de l'accent et celles de la durée des syllabes, même dans la poésie. Je ne parle pas du peuple, mais des savans. La prononciation du latin est sujette à moins de fautes, et pourtant là encore l'effet de l'accent aigu ou circonflexe jette de l'obscurité sur les parties du mot qu'il n'affecte pas. Ainsi, dans *vidébimus*, l'accent concorde avec la quantité; dans *legebâmus*, au contraire, la pénultième paraît seule longue,

(1) *De recta latini græcique sermonis pronuntiatione dialogus.*

(2) « *Aliud intendi, aliud extendi.* » (Ibid.)

tandis que la précédente l'est également, etc..... Ceux qui ont quelque connaissance de la musique distinguent sans peine entre une note longue et un son aigu, entre une note brève et un son grave..... Pourquoi donc sommes-nous si grossiers que nous prononçons toutes les syllabes aiguës comme des longues et toutes les graves comme des brèves? Les ânes pourraient nous instruire de cette différence, eux qui passent rapidement sur les sons aigus et traînent sur les graves. »

On voit qu'Erasme, comme tous les humanistes de son temps, ne paraissait pas soupçonner qu'il y eût autre chose qu'une question de goût et d'oreille, là où une science plus avancée a vu l'un des problèmes les plus intéressans de la linguistique. En effet, la différence du rôle que jouent l'accent et la quantité dans les langues anciennes et modernes n'est pas un des traits les moins saillans du contraste que présentent ces langues, lorsqu'on vient à en comparer l'esprit et les procédés réciproques.

La prépondérance de la quantité prosodique dans les premières, et, par une conséquence naturelle, l'importance qu'attachaient les anciens au nombre oratoire et à l'arrangement des mots, est une des faces de ce génie propre à l'antiquité grecque et latine, à la première surtout, si amoureux de la forme et de la beauté purement extérieure qu'il avait créé un mot, celui d'*eurhythmie*, pour exprimer cette tendance qui n'est plus que très-secondaire dans les littératures modernes. La transformation de la prononciation latine durant le moyen-âge n'est qu'un fait particulier de la révolution qui s'opérait alors dans la langue elle-même, et qui tendait à la rapprocher des idiomes modernes dont elle est la mère. La prédominance des procédés logiques, qui est leur principal caractère, y a fait une si belle part à l'accentuation que celle-ci a absorbé presque complètement la quantité purement temporaire.

Aussi ne devons-nous point nous étonner que la théorie de l'accent jouât un grand rôle dans l'enseignement grammatical du moyen-âge. Cette théorie reposa d'abord sur les bases établies par les anciens, dont le traité de Priscien résumait toute la doc-

trine. Mais il s'y introduisit bientôt un changement important à signaler, parce qu'il est à lui seul une preuve de l'indépendance dans laquelle l'accentuation avait réussi à se placer par rapport à la quantité.

Les anciens distinguaient entre l'accent aigu, qui était l'accent tonique fondamental, et l'accent circonflexe, qui n'affectait que certaines syllabes prosodiquement longues. Cette distinction ne pouvait plus subsister (1) dans un système de prononciation qui faisait indistinctement longues toutes les syllabes frappées de l'accent. Aussi la voyons-nous disparaître dès le commencement du XIIIe siècle, époque à laquelle une nouvelle théorie se produisit, qui changea entièrement la nomenclature jusque-là reçue. Alexandre de Ville-Dieu, qui paraît en être l'auteur, l'exposa dans un traité versifié, connu sous le nom de *Doctrinale*, qui fut pendant plusieurs siècles le manuel des écoles. Voici en quoi elle consiste (2) :

Outre l'accent *grave*, qui appartient à toutes les syllabes qui n'en ont point d'autre, Alexandre en distingue deux qu'il appelle *modéré* et *aigu*. Le premier, qui est l'accent par excellence, se place partout où les anciens employaient soit l'accent aigu, soit le circonflexe. L'autre est réservé pour les monosyllabes et la syllabe finale des oxytons. Ces mots sont d'abord ceux que Priscien et les autres grammairiens de l'antiquité recommandaient de marquer d'un accent final, par exception à la règle, afin de prévenir les équivoques qui auraient pu résulter de l'homonymie; puis les mots hébreux indéclinables, que le chant ecclésiastique affectait d'une modulation particulière, comme on peut encore

(1) Est circumflexus gravis in primo, sed in altum
Tollitur, inque gravem recidit; SED CESSIT AB USU.
ALEX. *Doctrinal.*

(2) N'ayant point à ma disposition le texte du *Doctrinale*, force m'a été de me contenter de l'analyse qu'en donne M. Ch. Thurot, dans sa thèse de doctorat intitulée : *De Alexandri de Villa-Dei Doctrinali, eiusque fortuna.* — Paris, Dézobry et Magdeleine, 1850.

le remarquer dans la psalmodie des ordres religieux qui passent pour être restés le plus fidèles à l'ancienne tradition ; enfin, la dernière syllabe du mot qui clôt une phrase interrogative. Ici, encore, se révèlent les rapports de la prononciation accentuée et du chant ecclésiastique, ou plutôt de la partie déclamée de ce chant, telles que les formules des leçons et des évangiles. Mais il ne faudrait pas croire pour cela que ces particularités soient passées du chant dans la prononciation oratoire (1), c'est bien plutôt le contraire qui est vrai ; et on peut affirmer, en général, que l'influence de celui-ci sur celle-là se réduit à très-peu de chose, bien que l'égalité syllabique, qui est un des caractères du chant religieux au moyen-âge (*cantus planus*), ait dû contribuer à oblitérer les notions de la prosodie.

Telle est la doctrine d'Alexandre de Ville-Dieu. On voit qu'en la proposant il a eu pour but de mettre la théorie d'accord avec la pratique; ce qui l'a obligé à changer la terminologie des grammairiens de l'antiquité. Ce n'est pas qu'il ne connût les règles données par ceux-ci : une partie de son chapitre sur l'accent est consacré à les reproduire ; mais il les considère comme hors d'usage et contraires aux habitudes de son temps :

Non tamen has credo servandas tempore nostro.

Et plus loin :

Noster non penitus has normas approbat usus.

Ce système, qui s'éloigne peu, d'ailleurs, pour le fond, de celui de l'antiquité, paraît s'être établi de bonne heure et sans contestation dans les écoles. C'est qu'il était en harmonie avec la pratique commune. Aussi les grammairiens postérieurs à Alexandre ne manquèrent-ils pas de s'en emparer. Nous en pouvons citer un dont l'ouvrage existe dans la bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier (2). C'est un manuscrit

(1) « *Hæc præcepta tam diversa a præceptis veterum ex ecclesiastico cantu profecta crediderim.* » — Thurot, p. 42. L'érudit écrivain me semble prendre ici l'effet pour la cause.

(2) Coté H. 326.

sur vélin d'une magnifique exécution, que sa forme d'écriture peut faire remonter au XIVe siècle, et qui est, comme le *Doctrinale*, un traité complet de grammaire exposé en vers hexamètres, et divisé en six parties. La seconde, qui est consacrée à l'accent, n'est qu'une reproduction, sous une autre forme, de la doctrine d'Alexandre, que l'écrivain anonyme appelle moderne (1); mais, à la différence de l'auteur du *Doctrinale*, il se dispense d'y joindre l'exposé de la théorie antique. L'accent circonflexe n'y est pas même nommé. On le voit, la théorie moderne avait fait son chemin, et les souvenirs classiques s'effaçaient de plus en plus (2).

On ne conçoit donc pas comment Lancelot a pu parler des réformes d'*Alexandre le Dogmatiste* et de son *accent modéré* comme d'une tentative isolée, qui resta sans écho dans l'enseignement (3). La faveur universelle dont le *Doctrinale* fut l'objet pendant le moyen-âge est un fait assez prouvé par les attaques que ce livre eut à subir plus tard de la part des lettrés de la Renaissance; il a, d'ailleurs, été mis dans tout son jour par la savante dissertation de M. Thurot. Or, rien ne prouve que la

(1) Accentus normas volui reserare modernas.

(2) Nous publions, comme appendice au présent article, les quelques pages de ce traité relatives à l'accentuation. Les notes que nous y avons ajoutées ont pour but d'indiquer les sources où l'auteur a puisé, et d'établir la conformité fondamentale de son enseignement avec celui de l'antiquité.

(3) M. l'abbé Prompsault est tombé dans la même erreur. « Alexandre de Ville-Dieu, dit-il, voulait en introduire un quatrième, qui tînt le milieu entre le grave et l'aigu. Il donna à ce nouveau ton le nom de *hyperoxie*, c'est-à-dire *sur-aigu*. Mais il en fut pour ses frais d'invention. » (*Gramm. lat.*, p. 955.) Il y a ici plusieurs inexactitudes. Le *Doctrinale* ne reconnaît que trois accens et non quatre; ensuite, la qualification de *sur-aigu* ou *hyperoxie* conviendrait fort mal à un accent intermédiaire entre l'aigu et le grave, et je ne la trouve pas mentionnée dans l'analyse très-exacte que donne M. Thurot du livre d'Alexandre. M. Prompsault aura été induit en erreur par quelque auteur qui aura formulé à sa manière la théorie du *Doctrinale*. Au reste, on verra plus loin comment cette formule peut être justifiée.

théorie qu'il propose sur l'accent ait échappé à la popularité qui lui demeura si longtemps acquise. Nous croyons même avoir prouvé le contraire. Comment donc le grammairien de Port-Royal ne s'est-il pas aperçu que la tradition de l'accent, telle qu'elle subsistait de son temps dans les écoles et surtout dans l'usage liturgique, était à elle seule une preuve du succès obtenu par Alexandre ? En effet, l'accent circonflexe étant perdu depuis longtemps, on avait continué à le remplacer par l'aigu, malgré les réclamations d'Erasme et de quelques autres érudits. L'autorité de plusieurs humanistes et grammairiens de premier ordre, tels que Mélanchthon, Alvarez, Vivès (1), avait consacré cette réduction. Bien plus, Lancelot lui-même s'y était conformé, par cette raison qu'après tout c'est le ton aigu qui domine dans l'accent circonflexe, en sorte que celui-ci n'a en réalité d'autre valeur que celle qu'il reçoit de celui-là. Or, quelle que soit la nouveauté que présente la théorie d'Alexandre sous le rapport de la terminologie, on est bien forcé de reconnaître que le seul point de quelque importance qui la sépare de celle des anciens est la suppression de l'accent circonflexe.

Quant à la distinction entre l'accent *modéré*, qui affecte les syllabes médianes, et l'accent *aigu*, qui ne se porte que sur les finales, elle est plus fondée en raison que ne semblent le croire ceux qui n'ont vu dans la théorie d'Alexandre qu'une vaine subtilité de scholastique. L'observation démontre, en effet, que l'accent est plus intense lorsqu'il tombe sur la finale des mots, que lorsqu'il trouve encore après lui une ou deux syllabes sur lesquelles la voix se repose. Cela est tellement vrai que les Grecs se servent des expressions ἐνέργεια, ἐνεργητικῶς pour caractériser l'effet de l'accent dans les oxytons (2). On peut remarquer la même différence en italien, où l'accentuation des mots apocopés ou *tronchi* est incomparablement plus énergique que celle des mots qui ont conservé leur finale primitive.

(1) Cités par M. Prompsault, p. 955.

(2) Benlœw, *De l'accentuation dans les langues indo européennes*, p. 78.

Cette différence n'avait pas dû frapper les anciens grammairiens latins, parce que leur langue n'avait point d'oxytons et que, pour le petit nombre de mots qui faisaient exception sous ce rapport, ce n'était qu'une convention de lettrés qui n'avait pu influer d'une manière sensible sur le caractère général de la prononciation. Mais, au moyen-âge, l'usage de la latinité ecclésiastique ayant amené l'introduction de mots hébreux dans leur forme primitive, le principe oxytonique auquel appartenaient ces mots reprit une nouvelle importance dans la prononciation oratoire et dans la lecture notée. Cette accentuation des mots hébreux fut elle-même encore un grief des grammairiens modernes, particulièrement de Lancelot, contre la prononciation du moyen-âge, et les réclamations élevées sur ce sujet paraissent n'avoir pas été sans influence sur la pratique liturgique, au moins dans certaines églises (1). Mais, s'il est probable que c'est le principe oxytonique qui domine dans la prononciation de la langue sainte (2), si c'est un fait incontestable que le texte grec de l'ancien et du nouveau Testament marque constamment de l'accent aigu la finale des noms hébraïques, on ne voit pas pourquoi l'ancienne tradition devrait être abandonnée sur ce point.

Reste le cas où l'accent aigu est indiqué comme devant terminer une phrase interrogative. Ce précepte du Doctrinal n'est nullement justifié par l'autorité des anciens grammairiens qui n'enseignent rien de semblable; on ne peut y voir que le résultat d'une confusion entre l'accent syllabique et l'accent oratoire. Il importe toutefois de remarquer qu'il survécut longtemps au naufrage de la théorie scholastique, puisqu'il était enseigné communément au XVI[e] et même au XVII[e] siècle (3).

(1) Voy. Lebeuf, *Traité historique sur le Chant ecclésiastique*, p. 112, où il s'appuie de l'autorité de J. Le Munerat, écrivain du XV[e] siècle.

(2) Voy. Benlœw (p. 94), qui s'appuie de l'autorité de Gesenius.

(3) M. Prompsault cite Nebrissa, Despautère, Pelisson, Willichius, Lithocome, Vossius. Nous avons sous les yeux une édition de 1644 du *Delectus epithetorum* de Ravisius Textor, où la règle en question se trouve consignée dans le traité de prosodie placé en tête de cet ouvrage.

De nos jours, la théorie, comme la pratique, de l'accent latin a déserté les écoles, et nulle réclamation ne s'était élevée, sur ce point, du sein du corps enseignant, avant que M. L. Quicherat n'en eût fait l'objet d'un appendice à la dernière édition de son *Traité de Versification latine* (1). Les considérations par lesquelles le célèbre professeur motive cette addition dans la préface de son ouvrage sont remarquables et justifient tout ce que nous venons d'avancer sur la nécessité d'améliorer cette partie des études grammaticales : « Mon but, dit M. Quicherat, serait de provoquer une réforme dans notre manière de prononcer le latin. Cette réforme serait d'une exécution très-facile et ne prêterait à aucune des objections qu'on élève contre la réforme de la prononciation grecque. Je serais heureux de la voir se réaliser, et d'y avoir concouru. »

Assurément personne plus que l'auteur du *Traité de Versification* n'avait qualité pour demander une pareille réforme et déterminer le corps enseignant à l'adopter. Et cependant il ne paraît point que cette tentative ait eu jusqu'à présent le moindre résultat pratique. Le latin continue à être débité dans les colléges, avec cette prononciation fautive que l'oreille délicate des anciens assimilait au barbarisme (2), et les latinistes qui s'y forment ne soupçonnent pas l'existence d'un autre accent que celui que leurs livres de classe leur montrent au-dessus de certains mots (3).

C'est qu'il ne suffit pas, pour opérer une réforme, d'en exposer la théorie d'une manière claire et savante ; il faut la faire pénétrer dans la pratique journalière et l'imposer au début même de l'enseignement. Ce n'est plus un traité comme celui de M. Quicherat, perdu dans un livre uniquement destiné aux classes supérieures, qui peut corriger des habitudes vicieuses, contractées

(1) 11e édition, 1847.

(2) Voy. le Traité de Donat, *De barbarismo*.

(3) Il est assez extraordinaire que l'auteur de l'une de nos meilleures grammaires latines, M. Dutrey, n'ait parlé de l'accent que pour établir cette confusion.

dès l'enfance et fortifiées par l'exemple de ceux-là même qui enseignent. A l'époque du moyen-âge et de la renaissance, le traité de Priscien sur l'accent, ou tout autre analogue, était expliqué dans les classes de grammaire, et les maîtres s'appliquaient à conformer la prononciation de leurs élèves à la théorie qu'ils enseignaient (1). Cette tradition n'était point encore perdue au dernier siècle. On trouve encore des livres classiques élémentaires imprimés à cette époque où l'accent tonique est indiqué, et Dumarsais recommandait de le faire marquer par les élèves dans leurs devoirs écrits (2).

Cette recommandation nous amène à dire un mot des accens discrétifs dont on a coutume, depuis le XVIe siècle, d'annoter les textes latins destinés aux classes. Cet usage n'a pas cessé d'être suivi, malgré les réclamations dont il a été plusieurs fois l'objet notamment de la part de Lancelot, et malgré l'exemple des éditeurs modernes qui se sont acquis le plus d'autorité en cette matière. Il serait temps, croyons-nous, d'abandonner un système inconnu à l'antiquité, qui ne repose que sur une convention tout-à-fait arbitraire et qui a, par dessus tout, l'inconvénient de fausser les véritables notions de l'accentuation latine.

« Cette considération est d'autant plus grave, dit un savant philologue, que l'accent tonique latin a passé presque sans aucun changement dans les langues appelées aujourd'hui *néo-latines*. Ce fait est tellement exact que toute personne habituée à l'accentuation peut lire d'une manière agréable, pour les oreilles les plus difficiles, une octave du Tasse, de l'Arioste ou du Camoëns, ou une ode de Fray Luis de Leon (3). » C'est encore là une considération importante à ajouter à toutes celles que nous avons

(1) Nous nous contenterons de citer le texte suivant d'un statut de 1508, pour le collége de Montaigu, à Paris : « *Omnes regentes suos cogent discipulos oratorum textus et poetarum in recto pondere et distincte pronuntiare, cum* ACCENTUUM OBSERVATIONE, *cuius* AB INITIO *communes tradunt regulas.* »

(2) Ap. Prompsault, p. 998.

(3) L. Dubeux, *Correspondant*, t. XII, p. 646.

présentées dans cet article, et à laquelle la tendance actuelle vers l'étude des langues vivantes doit faire accorder quelque attention.

On fera peut-être valoir contre la restauration de l'accent tonique et l'abolition des accens discrétifs, une objection tirée de la nécessité de prévenir les commençans contre la confusion des homonymes et des variations d'un même paradigme, et de la crainte de nuire à l'étude de la prosodie par la contrariété qui existe souvent entre celle-ci et l'accentuation. Nous répondrons, sur le premier point, qu'il y aurait peut-être avantage à laisser les élèves s'exercer à vaincre eux-mêmes cette première difficulté, qui n'en est une que pour les natures inattentives et paresseuses; et qu'ensuite, dût-on, dans les commencemens, recourir aux signes de quantité, pour appeler l'attention de l'écolier sur certaines différences (ainsi, par exemple, le signe de la longue sur les ablatifs de la première déclinaison), ce procédé serait moins fautif, s'il n'était pas justifié par l'exemple de l'antiquité dans les *apices* (1), que la science épigraphique a depuis longtemps signalés. Quant à l'étude de la prosodie, loin que la pratique de l'accentuation puisse lui porter atteinte, elle en recevrait, au contraire, une plus vive impulsion, par la nécessité où l'on serait d'initier les commençans à la connaissance de ses principales règles, celles qui déterminent la quantité des dernières syllabes de chaque mot. En outre, on ne voit pas que l'oubli où l'on a laissé tomber l'accentuation ait contribué en rien à faire progresser cette partie de l'enseignement. Loin de là, rien n'est plus barbare que la manière dont les vers sont scandés dans les

(1) La valeur des *apices* est un des points de la science épigraphique sur lesquels les archéologues ont le plus discuté. L'opinion la plus probable, et la plus généralement acceptée aujourd'hui, est que ces signes n'ont qu'une valeur prosodique et servent à indiquer les syllabes longues. En leur attribuant le caractère d'accens, comme l'a fait M. Prompsault, on est obligé de méconnaître entièrement les règles formulées par Quintilien et les plus anciens grammairiens, soit en fixant arbitrairement l'accent à la syllabe finale, soit en le faisant rétrograder au-delà de l'antépénultième, ou bien

classes, et il faut reconnaître que cette perpétuelle violation des lois de la prosodie a sa source dans la fausse prononciation qui nous fait déplacer l'accent de chaque mot. L'habitude d'une prononciation correcte rendrait l'oreille plus sévère pour des fautes de ce genre, et la différence pratique de l'accent et de la quantité ressortirait naturellement de leur distinction théorique, qui ne permettrait pas de confondre l'élévation de la voix sur une syllabe avec le prolongement de cette syllabe. Si l'on a, par exemple, à réciter ce vers de Virgile :

Impiáque ætérnam timuérunt sécula nóctem,

on saura conserver sa brièveté à la dernière syllabe d'*impia* (accentuée parce qu'elle précède une enclitique), tout en faisant

encore en supposant deux accens dans un même mot. Car les *apices* se trouvant dans les monumens des meilleurs siècles de la latinité, on ne doit pas supposer qu'ils soient en contradiction avec l'enseignement des écoles sur l'accentuation. L'inscription suivante, qui paraît être du IIe siècle et qui est conservée au musée de Nimes, en compagnie de beaucoup d'autres qui présentent des particularités analogues, fera comprendre en quoi le système des *apices* se rapproche de celui des accens, et en quoi il en diffère :
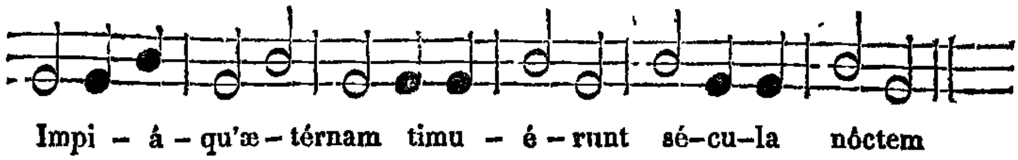
DIS. MÁNIBUS.
FV́RIAÉ. P. F. T. TERTII.
ITALICI. VXÓRI.
EX. TESTÁMENTO.
P. FVRII. HOMVNCIÓNIS.
PATRIS.

Une autre inscription, du même caractère, qui vient d'être découverte dans les fouilles qui se font en ce moment derrière le monument connu sous le nom de *Temple de Diane*, est ainsi conçue :

NEMAVSÓ.
Q. CRASSIVS.
SECVNDINVS.
Q̄. COL.

Il est facile de s'apercevoir que si, dans plusieurs cas, l'*apex* concorde avec l'accent, cela tient à ce que la syllabe accentuée est prosodiquement longue. Au contraire, on ne pourrait se rendre compte de la présence de l'accent sur la dernière syllabe de NEMAVSÓ, ou sur la seconde de TESTÁMENTO.

ressortir sa valeur tonique, double effet qui peut être figuré aux yeux de la manière suivante :



On voit qu'il serait facile de concilier les exigences de l'accentuation avec celles de la prosodie dans la récitation poétique. Quant à la prononciation de la prose, nous pensons que ce serait un pédantisme mal entendu que d'y pousser à une extrême rigueur l'observation des lois de la quantité (ce que l'on ne fait pas aujourd'hui), l'exemple des anciens pouvant être invoqué là avec moins de raison que jamais, puisque, sans nous faire connaître le détail de leurs règles, le peu qu'ils nous en ont laissé prouve assez, comme nous l'avons dit plus haut, que, dans les meilleurs siècles, la quantité usuelle de certains mots était fort différente de celle qui leur est attribuée par les poètes.

Cette réforme devrait être complétée par la composition d'un traité élémentaire, où seraient résumées, en quelques pages, les règles de l'accentuation, et qui serait à la fois un appendice nécessaire de toutes les grammaires latines et une introduction à l'étude de la prosodie. Que si l'on objecte qu'une pareille étude suppose, au contraire, la connaissance préalable de la prosodie, la détermination de l'accent se trouvant présentée comme une dépendance de la quantité par tous les auteurs de traités sur la matière, nous répondrons par l'exemple de Priscien, qui, dans le livre spécial que nous avons de lui sur ce sujet, a prouvé que l'on pouvait très-bien formuler les règles de l'accentuation tonique sans entrer dans le détail des lois de la quantité métrique, ces dernières s'étendant, comme on sait, fort au-delà de la mesure dans laquelle il peut être nécessaire de les connaître au point de vue dont nous nous occupons ici. Nous connaissons des professeurs de classes élémentaires que les développemens donnés, en ces derniers temps, à l'exercice du thème grec ont obligés à initier

leurs élèves à la connaissance des règles d'accentuation de cette langue, si compliquées pourtant en comparaison de la théorie si simple et si commode de l'accent latin. Ce ne serait point exiger trop, ce nous semble, que de demander qu'on veuille bien accorder la même faveur à une langue qui nous touche de plus près et dont l'étude sera toujours, quoi qu'on fasse, le fait principal et dominant de l'éducation classique.

STÉPHEN MORELOT.

APPENDIX.

De ratione accentus.

(*Ex cod. montispessulan. H.* 326, *f*o 16, *v*o)

N. B. Glossas scriptoris numeris signavimus, nostras vero asteriscis.

Secunda pars, in qua tractatur de accentu.

Gramatices alia species fertur prosodia,
Que bene proferre voces docet atque referre,
Has producendo sicut decet, aut breviando.
  Pro(s) valet *ad* quantum, designat *odos* quoque *cantum* : *
Quilibet accentans reputatur enim quasi cantans.
  Sunt bene distincte voces ubicumque legende,
Et magis ecclesia peragendo munia dia, *
Ut que signantur per eas bene percipiantur.
  Qui non bene profert propriam vim vocibus aufert,
Seque rudem monstrat, auditores quoque turbat,
Seque facit sperni; cur debet primo tueri.
Qui per se scire nequit aptos debet adire.

V. 4. Accentus, qui græce *prosodia* dicitur, ex græco nomen accepit. Nam græce πρὸς, latine *ad*, ᾠδὴ græce, latine *cantus* est. Isid., *Etymol.* l. i, c. 18.

V. 7. Accentuum vim oportet scire lectorem, ut noverit in qua syllaba vox protendatur pronuntiantis. Isid., *de Offic. ecclesiast.*, l. ii, c. 11.

Est pudor errare, plus quam doctos rogitare;
Nolens secrete bona discere peccat aperte.
Et quia negligitur a multis, ut reperitur,
Sepius accentus, nec ad ipsum sufficit usus,
Cum varios eadem modulos vox possit habere.
Accentus normas volui reserare modernas,
Voces addendo dubias, dubium removendo,
Ut melius valeo, doctorum scripta sequendo,
Adiungens faciles aliquas, refovendo minores.
  Dicitur accentus prolatio debita vocis.
Que deponendo vocem fit, sive levando.
  Accentus triplex servatur more moderno.
Scilicet accentus gravis, et moderatus, acutus.
  Depressus gravis est; sed sursum scandit acutus;
Est horum medius servans medium moderatus.
  Extrema voce (1) tantum dominatur acutus;
Prima vel media moderans, reliquis gravis extat.
  Vox (2) tenet accentum monosillaba semper acutum.
Sed coniunctivas voces et prepositivas
Demas; nam gravis est accentus eis, quasi nullus.
  Accentum servat dissillaba vox (3) moderatum
In prima, sive producta sit, aut breviata.
  Ergo, cum legitur pro *causa*, fine levatur; *
Illativa tamen coniunctio fine gravatur.
  Semper *huic* acue recitando; *cui* simul adde.
Nam monosillaba sunt; sed bina metris fore possunt.
  Scribe *dii*, lege *di*. Sic de pronomine dic *ii*.
  Vox (4) polisillaba dat hunc semper in ante suprema,

(1) *Id est* syllaba.
(2) *Id est* dictio.
(3) *Id est* dictio.
(4) *Id est* dictio.

V. 35-36. Ratio namque distinguendi legem accentuum sæpe conturbat, dum si quis pronuntians dicat: *pone*, *ergo*.... *Poné* ideo diximus, ne putetur

Si sit producta ; sed si brevis ante locata.
Non declinate quedam voces acuuntur,
Ut *circum*, *pone*, ne declinata putentur.
His *adeo*que, *puta* iungas, *alias* simul *una*, *
Intro, *porro*, *palam ;* iungunt *alio* quoque quidam.
Que pronomen agit, adverbia iunge secunde :
Hoc *illuc* et *eo* monstrant, *istinc*, simul *illo*.
Que donant *c* vel *as*, adverbia fine levantur *,
Sicut *adhuc*que, *foras* ; *donec* tamen excipiatur.
Que componuntur a *quando* * vel *inde*, fruuntur
Accentu, voce (1) que presidet ante supreme.
His adhinc *intus*, *orsum*, longeque *deinceps*,
Quando composita tria sunt cum prepositiva.
Hugutio reprobat tamen hoc, et Petrus Helias *,
Ac in Maiore * Priscus (2) predicta tenere *

esse verbum imperativi modi, *pone*. *Ergo* diximus, ne putetur esse coniunctio rationalis, quæ est *ergò*. Prisc., *de accent.*

V. 44. Similiter in ultima (servat accentum) ne putetur nomen esse : ut *una*, *alias*. id., *ibid.*

V. 48-49. In *c* primitiva inveniuntur (adverbia); sic *donec*, quod etiam *donicum* antiqui dicebant.... Et derivativa pronominum : *illic*, *istic*, *huc*, *illuc*, *istuc*, *hinc*, *illinc*, *istinc*, *hac*, *illac*, *istac*. Et omnia vel natura, vel positione, producunt extremam syllabam, excepto *donec*, et in fine circumflectuntur, si vocalem longam habuerint natura. Prisc, l. xv.

V. 50. *Quando* quoque simplex et ex eo composita omnia, *aliquando*, *siquando*, *nequando*, quæ infinita sunt et antepenultimæ accentu proferuntur. Prisc., l. xv.

(1) *Id est* syllaba.

V. 54. Hugutio, lexicographus medio ævo celebratissimus. — Petrus Helias, grammaticus in parisiensibus scholis, circa annum 1150, præclarus, *summam super Priscianum*, metrico sermone, composuit.

(2) *Id est* Priscianus.

V. 55. Ars grammatica Prisciani in duas partes dividebatur, quarum prior, quæ sexdecim libros de octo partibus continet, vocabatur *maius volumen Prisciani* seu *Priscianus maior ;* posterior autem, quæ duos tantum ultimos

Vult,* una voce (1) quam ponit, scilicet *inde*.
Per se prolate dant voces prepositive *
Accentum fine; sed casibus ante locate
Qualibus, in voce (2) tunc debent esse gravate.
Si sit postposita monosillaba, tunc fit acuta.
Postposite relique modulum dant ante supreme,
Ni tamen hoc tollat distancia; sic: *mare circum*.
Cum tamen, encletice vice fungens, dat sibi iuncte *
Accentum voci: *Nobiscum* vult ita dici.
Interiective voces non sunt quoque recte * (3)
Accentu certo; sed plus recitantur acuto.
Compositis ab eis dant accentum *facit* et *fit* *

libros de constructione complectebatur, vocabatur *minus volumen Prisciani* seu *Priscianus minor*. THUROT, p. 5.

V. 56. Antepenultimæ accentu acuto proferuntur... ab *inde* composita: *exinde, perinde, subinde, deinde, proinde*. PRISC., l. XV.

(1) *Id est* dictione.

V. 57–62. Accentum habent præpositiones acutum in fine, tam apud Græcos quam apud Latinos; qui tamen cum aliis legendo in gravem convertitur, nisi præpostere proferantur...... Cum vero præpostere ponuntur, monosyllabæ acuto, disyllabæ penultimo acuto proferuntur, nisi aliqua differentia impediat, ut Virgilius in I. *Æneid.*: *Maria omnia circum*. Finalem enim acuimus syllabam, ne, si penultimam acuamus, nomen vel adverbium putetur esse..... Idque Donatus etiam, in secunda arte, de præpositione, se intelligere confirmat, his verbis: Separatæ præpositiones in fine acuntur, coniunctæ vero casibus aut loquelis, vim suam sæpe commutant et graves fiunt. PRISC., l. XIV.

(2) *Id est* syllaba.

V. 63–64. Tantam autem præpositioni tenorum mutationem facit ordinis commutatio, quod in quibusdam pronominibus etiam enclitici vice fungitur, quæ sunt hæc: *mecum, tecum, secum, nobiscum, vobiscum*. PRISC., l. XIV.

(3) *Id est* gubernate.

V. 65–66. Interiectio nullam certam regulam retinet; tamen in fine et in medio acuitur ut: *papæ, evax*. PRISC. *De Accent*.

V. 67–69. Si vero *facio* vel *fio* integris manentibus, aliud verbum infinitum ante ea componatur, non solum significationes et coniugationes integras

Vocali, qua dat simplex, si composito stat :
Ut *calefis*, *calefit* ; *calefacis* et *calefacit*.
Quidam *suffío*, sed quidam *súffio* dicunt *.
Nam cum mutatur genus, accentum quoque mutant.
Hoc etiam Prisćus (1) octavo velle videtur.
Dictio concisa tenet accentum super illa
Vocali semper, in qua perfecta tenebat,
Si persistat ibi sine vocali venienti,
Et quod idem signet concisa quod ante notabat.
Sic *primas*, *nostras*, *illic*, acuisque *Ravennas* *.
'Additur his *allec* : *allece* quidem dabat ante :
Et *deduc* iunge, *benedic*, *benefac*, similesque.
Non declinata vox barbara fine levatur.
Cum declinatur ut barbara, sic acuatur.
Vult acui fine, partim variata latine.
Si sibi plus greca detur quam forma latina,
Flexa modo nostro penitus sit more latino.
Sunt *Iacob* et *Moyses*, *Abraam*, *Iudas* tibi testes.
Sic quoque deprimitur *Iuda*, quandoque levatur.
Illud idem greca servabunt et notha dicta :

in eis servamus, sed etiam accentus, ut : *calefacio, calefacis, calefacit ; tepefacio, tepefacis, tepefacit.* In secunda enim et tertia persona, penultimas acuimus, quamvis sint breves. Similiter : *calefio, calefis, calefit ; tepefio, tepefis, tepefit,* finales servant accentus in secunda et tertia persona, quos habent in simplicibus. Prisc., l. viii.

V. 70–72. *Fio* passivam significationem habet, quamvis sit neutrum ; *suffio,* ex eo compositum, activam ; unde Virgilius :

At suffire thymo cerasque recidere inanes
Quis dubitet ?

Prisc., l. viii.

(1) *Id est* Priscianus.

V. 77. In qua terminatione (*as*) quædam masculina partim propria, partim a nominibus civitatum translata, per syncopam proferuntur et accentum in ultimo servant, quod est contra regulam latinorum, ut : *Mæcenas*, *Larinas*, *Arpinas* ; sed in vetustissimis libris inveniuntur proferri : *Larinatis*, *Mæcenatis*; unde, subtracta *ti*, accentus remansit. Prisc., *De Accent.*

Ut *Cephas*, *archos*, *acephalus* et *patriarcha*.
Barbara vox *el* et *on* rectos acuit, reliquos non :
Ut *Michaél*, *Salomón* ; *Michaélis* dic, *Salomónis*.
Accentum vocis (1) sibi continue preeuntis
Vox (2) trahit encletica super extrema sibi iuncta,
Sicut : *Dixítque*, *Dominúsve* ; sicque : *putásne*.
Sic quoque *pleráque* media produc et *utráque*.
Excipias *útique* ; sic *úndique*, *dénique* iunge.
Longam fert *ítaque* primam, cum dat tibi *certe* ;
Sed mediam profert lŏngam, cum iungit et infert,
Semper in accentu; tamen ipsam corripe versu.
Hoc facit encletica vox et distancia certa.
Corripit huic usus mediam, potius vel abusus.
Questio si fiat, est ultima vox acuenda.
Que, si deberet alias in fine levari,
Tunc, et non aliter, est per duo puncta levanda.

(1) *Id est* sillabe.

(2) *Id est* dictio.

V. 91-95. Necessitas pronuntiationis regulam corrumpit; ut puta, si quis in primis dicat *doctus*, et addat *que* coniunctionem, et dicat *doctusque*, ecce in pronuntiatione accentum mutavit, cum non in secunda syllaba, sed in prima accentum habere debuit. Sunt quidem tres syllabæ in quibus accentus corrumpitur : *que*, *ne*, *ve*, ut *itaque*, quando adverbium est; nam *itaque*, quando coniunctio est, regulam sequitur. Prisc., *De Accent.* — Idem in lib. v, ubi de pronominibus *uterque* et *plerusque* : « Femininum, enim quamvis penultima brevis sit, accentum tamen in ea habuit acutum, sicut masculinum et neutrum. *Que* enim, nisi separata sit, si Græcos sequimur, coniunctio enclitica non debet esse; nisi illud dicamus : quod *que*, quando cum integris componitur dictionibus, quamvis significationem suam amittat, id est coniunctionis, tamen enclitici vim servat : *pleraque*, *ubique*, *utraque* ; exceptis, differentiæ causa, *itaque*, *utique*. In his enim non solum coniunctio, sed etiam præposita ei adverbia vim propriæ significationis convertunt composita. »

V. 96-97. Errat manifeste grammaticus, ut videre est ex glossa superiori. Accipe τὸ ἐναντίον, ut communi sententiæ concordes.

LETTRE DE M. L'ABBÉ J.-A. LALANNE.

Les Ternes (banlieue de Paris), le 5 janvier 1852.

A M. GERMER-DURAND, rédacteur en chef de la *Revue de l'Enseignement chrétien.*

Monsieur,

Je viens de lire, un peu tard, mais le plus tôt que mes occupations me l'ont permis, le premier numéro de la *Revue de l'Enseignement chrétien.* Dans votre article intitulé : *Examen de quelques objections*, je me suis trouvé cité, entre M. Bastiat et M. l'abbé Gaume, comme ayant été, avec ces messieurs, un des promoteurs de la polémique récemment engagée contre les classiques païens. Tout en vous remerciant, Monsieur, de vos bienveillantes intentions et de l'honneur que vous m'avez fait, je crois devoir réclamer contre le sens attribué à mon livre par ce rapprochement. Quelque pénétré que je sois de respect pour ces messieurs, et particulièrement pour M. l'abbé Gaume, je ne puis accepter la solidarité de leurs opinions, si elles ne sont pas les miennes.

Or, de mes études sur les Pères de l'Eglise, au point de vue de l'éducation publique, jamais je n'ai tiré les mêmes conclusions que M. l'abbé Gaume. Il est bien vrai que les adversaires de la littérature païenne pourraient trouver contre elle, dans mon ouvrage, un arsenal d'armes de toute sorte; mais leurs contradicteurs aussi pourraient y puiser en abondance des textes, des raisons, des faits, qui leur seraient favorables.

En constatant ces apparentes contradictions, je me suis attaché à en déterminer les causes; et ces causes je les ai vues, le plus souvent, dans des circonstances de temps et de lieu, qui, en suscitant ou en éloignant des craintes et des dangers, prescrivaient à ceux qui dirigeaient l'esprit des communautés chrétiennes une marche et des moyens différens.

En définitive, quand j'ai eu fait ainsi à chacun et à chaque chose sa part, quand j'ai eu à me prononcer sur l'application pratique de mes recherches, j'ai déclaré ouvertement, dans mes conclusions, que, les circonstances dans lesquelles les Pères du IVe siècle réprouvèrent l'enseignement de la littérature païenne n'existant plus pour nous, il n'y avait point lieu à renouveler parmi nous cette proscription.

Mon opinion est encore la même à cet égard. Vous voudrez bien me dispenser, Monsieur, de déduire ici les raisons sur lesquelles je me fonde. Ce n'est point l'objet de cette lettre. D'ailleurs, je n'aurais presque rien à ajouter à ce qu'ont si bien dit,

dans le même sens, M. Lenormant, M. l'abbé Landriot et Mgr l'évêque de Viviers.

Mais il y a incontestablement, à mon avis, dans votre entreprise, un côté auquel se rallieront les suffrages de tous les amis de la religion et des lettres. Si ce n'est pas l'exclusion des auteurs profanes, ce sera l'introduction des auteurs chrétiens. Nous devrons à vos travaux des ouvrages intéressans et dont les maîtres chrétiens pourront tirer bon parti, autant que le permettront les diverses exigences qu'ils auront d'ailleurs à subir. Sans étonner, sans éveiller des défiances par une prétention de réforme, on peut amener des améliorations sensibles dans l'enseignement, en introduisant ici ou là un bon livre. Permettez-moi de vous dire déjà que moi-même j'ai travaillé dans ce sens et dans ces vues. Sous peu de jours, j'aurai l'honneur de vous offrir un petit poème grec, destiné aux classes élémentaires, sur un sujet sacré, extrait d'un fort long ouvrage attribué, non sans raison, à S. Grégoire de Nazianze. Ainsi, quoique je n'adopte pas absolument votre manière de voir, je serai peut-être assez heureux pour seconder et pour soutenir, de ma faible coopération, vos louables efforts.

J'aime à croire, Monsieur, que rien ne s'opposera à ce que vous insériez ma lettre dans un de vos prochains numéros. J'y tiens pour la rectification dont il s'agit et vous prie de vouloir agréer d'avance mes remercîmens et l'expression des sentimens, etc.

LALANNE,

Chanoine honoraire, docteur ès-lettres, directeur de l'Institution de Ste-Marie, aux Ternes.

Notre intention était de répondre à cette réclamation de M. l'abbé L. par une analyse détaillée de sa thèse. Le long article de M. Landriot nous force à resserrer notre réponse dans les étroites limites de ce bout de page. — Quoi qu'en dise l'honorable auteur, l'impression qui résulte de la lecture de son savant travail, c'est que les Pères de l'Eglise ont plutôt rejeté qu'admis l'influence des auteurs païens dans l'éducation de l'enfance. Il est vrai que M. L. ne tire pas lui-même ces conclusions ; nous avions cru qu'il laissait ce soin à l'intelligence de ses lecteurs. Il se défend aujourd'hui d'avoir eu cette pensée, et nous déclare qu'il n'a pas mérité l'honneur que nous lui avons fait de le compter parmi les promoteurs de la *dépaganisation*. Comment se fait-il donc que sa thèse, *arsenal d'armes de toute sorte* pour les partisans des deux opinions contraires, n'ait jamais encore été citée que par nous et nos amis? Le livre de M. L., *non hos quæsitus in usus*, aurait-il donc cette singulière fortune de contribuer au triomphe d'une cause que l'auteur ne voulait pas servir? Ce ne serait pas la première fois que pareille chose se verrait : *habent sua fata libelli*.

Nous n'avons pas encore reçu la nouvelle publication de M. l'abbé L. Nous l'attendons avec impatience pour en rendre compte; car nous espérons avoir à remercier M. l'abbé L. d'un nouveau service rendu à l'enseignement chrétien.

E. G.-D.

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR L'ARTICLE PUBLIÉ PAR M. J. MONNIER.

[Cette livraison de la *Revue* était déjà entièrement composée et tirée en partie, lorsque nous est parvenu l'article qu'on va lire. Notre respect pour le droit de réponse nous a décidé à l'insérer intégralement, malgré sa longueur, et à renvoyer au prochain numéro un travail important, ainsi que notre Bulletin bibliographique. — M. l'abbé Landriot, dans une lettre qui a précédé de quelques jours l'envoi d'un exemplaire *imprimé* de ses *Observations*, nous annonce qu'il les a fait imprimer sous ses yeux, « afin, dit-il, d'en mieux vérifier les citations »; mais qu'il ne doit pourtant les rendre publiques qu'après leur apparition dans la *Revue*. Nous regrettons que M. L., en faisant imprimer d'avance, ne nous ait pas laissé le moyen de lui proposer la suppression de certaines allusions personnelles, que nous aurions désiré ne pas voir figurer dans notre recueil. — *Note du Rédacteur en chef.*]

Autun, 14 février 1852.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous adresserai quelques simples observations sur l'article publié dans la *Revue de l'Enseignement chrétien*, où M. Monnier apprécie *à son point de vue*(1), mais avec une critique généralement calme et modérée, mes *Recherches historiques*. Alors même que l'on diffère de sentiment, la discussion est possible avec un adversaire comme M. Monnier : il n'est point du nombre de ces catholiques qui, selon

(1) C'était celui de M. L., seulement avec des conclusions opposées. Lui et nous, nous examinons si les auteurs païens doivent exercer sur l'esprit des jeunes enfans une influence pernicieuse. Il a voulu prouver, *par la tradition des écoles chrétiennes*, que ce danger n'existait pas; nous avons cherché à établir qu'il se faisait illusion sur *ce culte traditionnel* des classiques païens, et que l'usage ou la tolérance des cinq premiers siècles et du moyen-âge n'étaient pas une autorité décisive à invoquer en leur faveur. Restait la discussion des citations. Beaucoup de ces citations nous paraissent toujours appuyer faiblement la thèse de M. L., et peu prouver contre l'influence que les auteurs païens doivent exercer sur les jeunes enfans.

une sage réflexion de M. Lenormant, *savent tout sans avoir rien appris* (a), et, qui plus est, se fâchent, quand on leur indique simplement la vraie tradition de l'Eglise.

Je suivrai, pour l'ordre de mes observations, les paragraphes indiqués dans l'article de M. Monnier.

Dans son avant-propros, l'honorable professeur semble douter que nous ayons eu primitivement l'intention de réfuter le *Ver rongeur*, et que nos *Recherches* aient été *rédigées* d'abord pour appuyer les *Observations* qui les suivent. Nous pouvons donner à M. Monnier l'assurance positive que nos *Recherches* ont été faites primitivement avec l'intention de réfuter le *Ver rongeur* et d'appuyer les *Observations*. Dans la première partie, il est vrai, je ne fais aucune réflexion sur le livre de M. Gaume, et voici pourquoi : évidemment l'auteur du *Ver rongeur* voulait mettre contre nous toute la tradition catholique des quinze premiers siècles, et donner à son ouvrage cette base historique. Prouver historiquement le contraire, sans même engager une polémique, était déjà une réfutation (1), et ma première partie contenait le germe des principales réponses.

I.— M. Monnier affirme que je restreins l'étude des Pères aux petits séminaires : or, il me semble que nulle part je n'ai indiqué cette restriction. Voici ma phrase imprimée dans les *Conférences* et reproduite dans les *Recherches* (p. 273) : « Faut-il introduire dans les » études classiques quelques extraits des Pères de l'Eglise grecque » et latine ? La réponse ne saurait être douteuse, *surtout* dans les » petits séminaires (2). » Il n'y avait point d'exclusion dans ma pensée

(a) « J'admire l'étonnante facilité avec laquelle les hommes de notre temps, » les Français surtout qui sont devenus graves autant que chacun sait, sup- » pléent à la sècheresse et à l'ennui des travaux préparatoires : bon nombre » de nos catholiques, surtout, m'émerveillent ; il semble qu'on puisse leur » appliquer le mot qu'on disait autrefois des gentilshommes, qu'ils savent » tout sans avoir rien appris. » (M Lenormant, *Correspondant* du 10 février 1852, p. 566.) — *Note de M. L.*

(1) M. Gaume s'est attaché à faire ressortir l'influence funeste que les auteurs païens ont exercée sur l'éducation de la jeunesse et l'esprit des sociétés modernes. Les faits produits par M. L. vont-ils directement à la question, telle que la pose *le Ver rongeur*, et la réfutation historique qu'on lui oppose démontre-t-elle que l'usage des auteurs chrétiens, grecs et latins, ne soit pas, en effet, comme le déclare Mgr. le cardinal Gousset, évidemment plus propre que celui des classiques païens à « *inspirer aux jeunes gens la pratique des vertus évangéliques, et à remettre dans toute leur vigueur les principes constitutifs de la société ?* »

(2) M. L. ajoute, quelques lignes plus bas : « Ces études élémentaires sur les Pères de l'Eglise ont encore un grand avantage dans les petits séminaires : elles initient les jeunes gens à la lecture de nos illustres docteurs, leur donnent le goût des *idées sérieuses et vraiment chrétiennes...* » Nous avons pu nous demander si M. L. croyait *moins indispensable* aux jeunes gens qui ne sont pas élevés dans les petits séminaires de prendre, dans la lecture des Pères, *le goût des idées sérieuses et vraiment chrétiennes*. Nous avions craint une distinction dans les deux enseignemens. Nous sommes heureux de voir notre honorable contradicteur s'en défendre en termes aussi précis.

je n'en vois pas dans l'expression.— Dailleurs, les *Conférences*, d'où le passage est extrait, étaient spécialement destinées aux petits séminaires, et je n'avais pas alors à traiter la question des autres institutions. A la page X de la préface des *Recherches*, et dans ma réponse à l'*Univers* du 4 janvier, je demande d'une manière générale l'introduction plus sérieuse des auteurs ecclésiastiques dans l'instruction littéraire.

Mon honorable contradicteur me range avec raison parmi les admirateurs de la littérature des Pères et des écrivains ecclésiastiques; mais cette admiration ne m'empêche pas de reconnaître des formes de style souvent supérieures (1) chez les écrivains du siècle d'Auguste. Il est évident qu'en écrivant cette phrase dans les *Recherches*, *le latin des auteurs chrétiens est beaucoup plus cicéronien que celui des autres auteurs de la même époque*, je voulais parler des auteurs de la décadence, et la comparaison qui suit, entre Lactance et Eumène, montre le sens de ma pensée (2). Mais je ne puis admettre cette assertion de M. de Montalembert, présentée d'une manière absolue (*Univers* du 7 janvier 1852) : « Dans trente ans, on rira peut-être » du chrétien qui hésitera à mettre, *sous tous les rapports*, les Pères » et les grands écrivains du moyen-âge au-dessus des auteurs classi- » ques et de leurs imitateurs modernes. » Les Pères ont une supériorité de doctrine incontestable, mais il n'ont pas toujours la supériorité de la forme : et, quoi qu'on en dise, Platon, Homère, Cicéron, Virgile, et Bossuet et Fénelon, leurs imitateurs modernes (3), seront toujours, pour la forme, au-dessus de certains pères des premiers siècles et écrivains du moyen-âge : souvent même Bossuet et Fénelon, abreuvés aux sources grecques et latines, l'emportent et pour la forme et pour le fond.

« Nous sommes heureux de le constater, dit M. Monnier, M l'abbé » Landriot ne prend point parti pour les préjugés qui nient l'existence

(1) Nous ne le contestons pas non plus; mais ont-elles une supériorité absolue? « Remarquons, disait Mgr. d'Arras dans sa lettre aux professeurs du » petit séminaire de Langres, que cette accusation de *mauvais goût*, formulée » sans exception contre le style des Docteurs et des Pères de l'Eglise, ne date » que de l'époque où l'on entra dans la voie que nous déplorons, époque où » l'on concentra toutes les études littéraires sur les productions du paganisme. » Personne jusque-là *n'eût osé concevoir et surtout n'eût osé mettre au jour* » *un tel jugement*. (*Select. e sacris script. Eccl. lat.* t. 1, p. xv, § 2.)

(2) Nous avions compris dans le même sens la pensée de M. L.; mais enfin, même dans cette décadence, il y a, chez les Pères et les écrivains ecclésiastiques (de l'aveu de l'auteur des RECHERCHES HISTORIQUES) *un latin plus cicéronien que celui des auteurs de la même époque*. Quel inconvénient, pour les études élémentaires, à préférer le latin plus cicéronien d'un auteur chrétien au latin de décadence d'un auteur païen contemporain, ou même du siècle d'Auguste? L'avantage moral n'est-il pas certain?

(3) Il est sans doute permis de peu estimer « les imitations païennes » du *Télémaque*. Ces imitations ont-elles fait réellement la meilleure littérature de Fénelon? Quant à Bossuet, nous le voyons singulièrement enthousiaste des Pères, et nous doutons que sa langue soit, en effet, calquée sur l'antique. On se

» d'une littérature chrétienne, grecque et latine, belle aussi et origi-
» nale, même à côté de l'antiquité profane. » Telle est, en réalité, notre conviction; mais nous ne pensons pas, avec les partisans du *Ver rongeur*, que cette langue latine ait ses règles, sa syntaxe, sa forme essentiellement différente du latin qui s'écrivait au siècle d'Auguste (1). Nous croyons, avec un savant bénédictin, qu'un pareil système « renverse toutes les grammaires, les glossaires, les rhétoriques en usage depuis S. Augustin, S. Isidore, le vénérable Bède, jusqu'à la rhétorique du B. Louis de Grenade. » (D. Pitra, *Ami de la religion*, 29 janvier 1852.)

II.—M. Monnier conteste la valeur démonstrative de nos témoignages: « Produire des biographies, exemples particuliers, très-souvent excep-
» tionnels, de l'éducation individuelle de personnages illustres, placés
» dans des conditions privilégiées pour une instruction littéraire peu
« répandue, ordinairement inaccessible, généralement dédaignée, au
« moyen-âge surtout, méprisée certainement ou du moins toujours
» suspectée dans les premiers siècles de l'Eglise, — et conclure à
» la généralité de l'usage des études profanes, à la diffusion, au
» commerce journalier de ces études, est-ce conclure avec une par-
» faite rigueur ? » — Généralement l'histoire ne conserve que les biographies des hommes illustres (2), et ces biographies ont toujours été

souvient de l'avidité avec laquelle, encore jeune humaniste, il lut, pour la première fois, une Bible latine. « Son âme éprouva une émotion qu'il n'avait
» point encore ressentie. Tous les charmes de la poésie et de la littérature
» profane s'éclipsèrent à l'aspect de ces grandes images, qui déjà transpor-
» taient et exaltaient son imagination. » (*Vie de Bossuet. — Ed. Lefèvre*, t. 1.) La netteté des grands écrivains scholastiques et l'éloquence des Pères, voilà le fond véritable, selon nous, du style de Bossuet, et non l'*imitation* de Platon ou d'Homère, de Cicéron ou de Virgile.

(1) Nous renvoyons M. L. à la lettre de Mgr. d'Arras, et aux remarquables articles de M. Alexis Combeguille dans les *Annales de Phil. chrét.* (1847, nos 85, 89, 95; — 1848, nos 102, 114; — 1852, ive série, t. 5, no 25.)

(2) Un grand nombre de ces biographies d'hommes illustres ont l'inconvénient de nous mettre sous les yeux des éducations trop particulières, dans lesquelles n'existaient pas les dangers de l'enseignement *public* des rhéteurs et des grammairiens païens, pendant les six premiers siècles. Lorsque S. Basile et S. Grégoire de Nazianze, par exemple, commencent l'étude des poëtes grecs ou latins, sous la surveillance vigilante d'un père chrétien, que de précautions protégent leur jeune âge! S. Jérôme, dans sa solitude de Bethléem, ne commentait pas assurément à ses jeunes élèves la 2e églogue de Virgile ou les amours de Didon. Théodose, en confiant ses fils à Thémistius, n'avait pas sans doute à craindre que ce rhéteur voulût les former seulement *à d'ingénieuses arguties qui auraient dépravé leurs esprits.* » Tout au contraire, les Apollinaires, chrétiens et même prêtres, cédant à l'*amour de l'art*, ont l'imprudence d'écouter la lecture d'un dithyrambe en l'honneur de Bacchus, par lequel le rhéteur termine sa leçon publique : « Ce fut le premier pas, dit Sozomène (VI, 15), que firent, dans la voie où ils s'égarèrent, ces deux hommes distingués. » — Au moyen-âge, les mêmes différences sont à faire, et les mêmes catégories d'enseignement à établir.

considérées comme servant à indiquer l'esprit d'une époque, surtout quand elles sont nombreuses, et qu'elles retracent la vie des personnages qui ont dirigé le mouvement littéraire. Si nous voulions esquisser l'historique des écoles au siècle de Louis XIV, nous n'aurions guère, comme preuve testimoniale, que la biographie des hommes plus ou moins célèbres de cette grande époque ; et cependant nous serions admis à conclure la généralité de ces mêmes études pour les intelligences d'un ordre inférieur. — D'ailleurs, nous avons présenté plus que des biographies : après chaque siècle, nous avons montré l'organisation des écoles, et cette organisation ne laisse aucun doute sur la thèse que nous avons développée. Nous croyons donc encore être autorisé à ne point admettre que la littérature des anciens était « généralement dédaignée, au moyen-âge surtout, méprisée certainement ou du moins toujours suspectée (1) dans les premiers siècles de l'Eglise. »

Les détails que donne M. Monnier pour établir que l'instruction était difficile, que les livres étaient rares, que les classiques païens devaient être peu répandus, etc., etc., ne me paraissent prouver qu'une seule chose, la rareté et les difficultés relatives de l'instruction littéraire ; mais là où cette instruction était organisée, elle se donnait au moins en grande partie avec les auteurs païens (2). L'objection de M. Monnier pourrait se retourner aussi bien contre les classiques chrétiens : « Les » livres, dit-il, se perdaient plus aisément qu'ils ne se conservaient. » Il était difficile de les étudier et d'en écrire de nouveaux. N'est-il pas » permis de douter que les enfans eussent entre les mains les auteurs » profanes à peu près comme ils ont pu les avoir après la découverte » de l'imprimerie ? » Les mêmes raisonnemens peuvent se faire sur les auteurs ecclésiastiques (3).

M. Monnier continue : « Mais les Pères de l'Eglise, nous dit » M. Landriot, n'ont-ils pas étudié les lettres profanes dans leurs jeu- » nesse ? Sans doute ; mais les lettres profanes étaient la seule litté- » rature du temps ; le grec et le latin étaient les langues de l'époque ; » où apprendre ailleurs et ces langues et leurs littératures ! Autant » vaudrait nous opposer Cicéron et les écrivains du siècle d'Auguste se » formant aux lettres dans le commerce des écrivains de Rome ou » d'Athènes, et autorisant ainsi l'étude des lettres profanes. » —

(1) Si l'organisation des études du moyen-âge reproduisait à peu près le cercle encyclopédique des études du paganisme, elle ne tendait pas à y faire prédominer pourtant l'idolâtrie de l'antiquité, et « l'affectation du beau savoir et des *mœurs classiques.* »

(2) Nous prions M. L. de consulter la thèse de M. l'abbé J.-A. Lalanne, pour achever de se renseigner sur la méfiance qu'inspirait l'enseignement public de ces sophistes et de ces rhéteurs, sur les mœurs desquels Sénèque, Pétrone, Lucien, S. Clément d'Alexandrie, S. Jean Chysostome nous ont transmis des révélations monstrueuses.

(3) Cette rareté des textes justifie l'objection que nous soumettions à M. L. sur le mode de *lectures* adapté aux uns et aux autres, sur la mesure et la forme sous laquelle on devait être réduit à s'en servir.

1° Pourquoi ai-je établi que dans les cinq premiers siècles de l'Eglise les auteurs païens étaient entre les mains des enfans (1) ? M. Gaume avait affirmé le contraire : ma démonstration n'était donc pas inutile. 2° Il me semble que si les auteurs païens eussent été aussi dangereux qu'on le suppose, les illustres docteurs des premiers siècles eussent créé *immédiatement* (2) une littérature classique exclusivement chrétienne, et cette création n'aurait rien coûté ni à leur zèle ni à leur génie ; car M. Monnier (p. 106) reconnaît avec nous « que l'Eglise pos-» sédait, dans les cinq premiers siècles, de riches trésors de science et » de littérature étrangère dans la personne des païens illustres conver-» tis à la foi, et que le Christianisme était dignement représenté sous » le rapport littéraire et scientifique. »

Dans le même paragraphe, on semble insinuer (3), comme une assertion soutenue par nous, qu'au cinquième siècle et au moyen-âge on se servait de textes *exclusivement* païens dans l'enseignement de la jeunesse. Je ne crois pas avoir jamais avancé cette proposition.

« A la Renaissance, dit M. Monnier, l'antiquité est partout accueillie » et l'enseignement littéraire se fonde sur les classiques grecs et » latins : *propter sermonis elegantiam et proprietatem.* » — Est-ce là un reproche ou un éloge(4) ? Si c'est un reproche, il pourrait bien remonter jusqu'à la Congrégation nommée par le Concile de Trente, et dont les décisions ont été confirmées par le Pape Pie IV, car c'est elle qui, dans un décret de prohibition concernant les mauvais

(1) Les enfans des fidèles en général ? ou les enfans des familles riches et illustres ? — M. l'abbé Lalanne a recueilli, sur cette question, des documens précieux qui établissent l'abstention dont parlent les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (t. I, p. 236) et Fleury dans son *Traité des Etudes* et ses *Mœurs des Chrétiens*.

(2) Ils l'essayèrent sous Julien. Les catalogues de S. Jérôme et de Cassiodore nous mettent sous les yeux cette littérature chrétienne, se développant dans sa jeune activité et déjà illustrée par de beaux génies dont nous lisons l'éloge dans ces mêmes auteurs. C'est précisément parmi ces beaux génies, loués par S. Jérôme et Cassiodore, que nous croyons possible de choisir des modèles, *plus propres que les classiques païens* « à inspirer aux jeunes enfans la pratique des vertus de l'Evangile. » M. L. croit avoir prouvé que les auteurs profanes ne semblaient pas, aux yeux « des illustres docteurs des premiers siècles, » renfermer de véritables dangers. Entre autres réfutations de cette assertion, le second livre de la *Cité de Dieu* signale cependant avec mépris « les fables trompeuses et CORRUPTRICES » de ces poètes aussi intéressés que leurs dieux « au développement et à la propagation des vices » (*Seminanda et augenda flagitia curaverunt.*) La première invective de S. Grégoire de Nazianze contre Julien nous fournit, sur ces *inoffensives* lectures, des appréciations que nous utiliserons dans la partie de notre recueil intitulée : *Revue rétrospective.*

(3) Cette insinuation n'était nullement dans notre pensée.

(4) Ce que nous ajoutions, en citant M. Laurentie, ne laisse aucune équivoque : « Que prouvent l'entraînement et l'admiration des lettrés, disions-nous, contre les conséquences d'un enseignement qui, en élevant la jeunesse dans le culte des lettres païennes, « les lui fait admirer avant de les juger, » et forme son esprit, sa raison, son goût, *sous des impressions qui heur-» tent sa foi ?* »

livres, a fait une exception en faveur des livres obscènes, composés par les païens; et cette exception a précisément pour motif l'*élégance de la forme : propter sermonis elegantiam et proprietatem.* Il est inutile (1) d'ajouter qu'aux termes du décret, la lecture de ces livres doit être interdite aux enfans. Or, voici, ce me semble, un raisonnement que l'on pourrait établir sur ce texte disciplinaire. L'Eglise respecte la forme du beau dans l'ordre naturel, même lorsque cette forme est réalisée sur des objets, où quelques puritains catholiques auraient flétri à la fois et la forme et le fond : seulement, dans sa prévoyance maternelle, elle prend des précautions pour que l'âme tendre des enfans ne soit pas flétrie au contact des images qui blessent la pudeur. Mais évidemment, dans sa pensée, l'obscénité du tableau est le seul motif de la prohibition relative au jeune âge, et il est tout-à-fait conforme à l'esprit de la tradition catholique de faire admirer aux enfans chrétiens les brillantes et riches formes littéraires, quand elles recouvrent de nombreuses beautés morales, ou, du moins, les gracieux paysages de l'ordre naturel (*a*). — Si les paroles de M. Monnier sont un éloge, nous aimerons à ne point le compter parmi les adversaires passionnés de la Renaissance, époque où le mal a été mélangé au bien, mais où la pensée générale de rechercher le vrai, le bien et le beau, partout où ils se trouvent dans l'ordre naturel, nous paraît toujours noble et éminemment catholique. S'il y a eu excès et abus, cela tient à ce que les développemens d'une idée généreuse dans son principe n'ont point été toujours coordonnés avec le mouvement supérieur de l'esprit chrétien (2).

III.—« Certaines assimilations inexactes nous paraissent avoir égaré » la critique de M. Landriot. Le sens qu'il donne au mot *litteræ* » laisse entrevoir quelque confusion et demande à être éclairci. La » valeur des termes *pueritia*, *a pueris*, est, dans son livre, plus » d'une fois indéterminée ou exagérée. Les études du moyen-âge pa- » raissent, dans ses souvenirs, perdre leur caractère, et se moder- » niser jusqu'à devenir une organisation semblable à notre système » actuel. On comprend que les argumens de l'auteur des *Recherches* » *historiques* puissent être singulièrement affaiblis, si les textes qu'il » cite n'ont plus la portée qu'il croit, à son point de vue, être en droit » de leur assigner. »

Je crois avoir établi, par de nombreux documens historiques, que les études littéraires au moyen-âge se faisaient, au moins en grande

(1) Au contraire, il est très-opportun de faire ressortir la restriction du concile de Trente, et nous nous tenons au texte de cette restriction. Reste, il est vrai, à s'entendre sur les *images* qu'il est dangereux de mettre sous les yeux de l'enfance. Or, n'y a-t-il pas nombre de *beautés classiques* exceptées par le texte disciplinaire que M. L. croit devoir nous rappeler ?

(*a*) C'est la pensée qui a inspiré le *Discours* de S. Basile sur l'utilité de la lecture des auteurs profanes, et qui a présidé à l'organisation des écoles catholiques pendant dix-huit siècles. — *Note de M. L.*

(2) Malheureusement l'esprit chrétien a eu le dessous dans la Renaissance, et on a pu lui appliquer le mot d'Adrien VI : *Proh! idola barbarorum !*

partie, avec les auteurs païens (1) : je suis loin d'avoir épuisé la matière, et d'autres mains plus habiles que la mienne viendront explorer ce champ encore inconnu. Cependant, l'ensemble des preuves que j'ai exposées me semble suffisant pour asseoir un jugement historique. Je me contente de renvoyer au petit traité *De Animæ exilio* du célèbre Honorius d'Autun, que j'ai cité en partie dans mes *Conférences* (t. I, p. 98-102), et aux *Institutions* de Cassiodore (2). Que M. Monnier veuille bien jeter un coup-d'œil sur ces deux documens, et il ne me reprochera plus d'avoir modernisé les études du moyen-âge (a).

« Il est bien entendu qu'au siècle d'Auguste, le mot *litteræ* ne » pouvait se dire que des lettres profanes. Mais nous réclamons » contre la signification que tend presque toujours à lui donner » M. Landriot, qui voit les *belles-lettres* dans ce mot, partout où » il apparaît dans les biographies dont ses patientes recherches nous

(a) L'illustre chancelier, grand organisateur des écoles dans les monastères, veut, avec Quintilien, *que les élèves soient exercés dès le bas âge dans toutes les sciences et les lettres humaines : A prima ætate, per cunctas artes ac disciplinas nobilium litterarum erudiendum esse* (t. II, p. 1164, édit. Migne). — M. Gaume reconnaît cette pensée de Cassiodore : « Dans son plan » d'étude, ou plutôt dans son programme d'une Université catholique, ce qui » domine, c'est la science de Dieu et des choses divines (3). *Toutes les sciences » humaines y servent et y conduisent, et méritent pour cela d'être cultivées.* » (*Ver rongeur*, p. 81.) — *Note de M. l'abbé L.*

(1) M. F. Danjou vient de communiquer à la *Revue* des documens historiques qui autorisent les simples restrictions que nous proposions à M. L. en combattant son assertion beaucoup trop affirmative. Il a fallu en retarder la publication pour faire place aux *observations* que nous adresse notre honorable contradicteur.

(2) Les *Institutions* de Cassiodore, les traités d'Alcuin, de Bède, nous représentent, en effet, le cadre des études du moyen-âge, les degrés successifs du *Trivium* et du *Quadrivium*; mais les auteurs profanes qui servaient de commentaires à ces traités (pour la grammaire, par exemple) étaient-ils expliqués *dans la mesure* et *sous la forme* où l'enseignement *actuel* les explique ? En vérité, M. L. s'avance beaucoup en interprétant dans ce sens les textes qu'il oppose à M. Gaume et dont nous nous sommes cru autorisé à contester la valeur. Ainsi l'*Epithetorum delectus* de J. Ravis. Textor (du collége de Navarre) est un volume de citations empruntées à *tous* les poètes latins, anciens et modernes : ces citations ne nous donneraient-elles pas (dans une proportion restreinte, sans doute) le modèle des *lectures* choisies dans les auteurs profanes, au moyen-âge, par les maîtres qui enseignaient le latin aux jeunes élèves du *Trivium* ? Il y a loin de là aux textes classiques du XVI[e] siècle et de notre temps, « mis entre les mains des enfans » *in extenso.*

(3) Le goût de la science de Dieu et des choses divines (en dehors de la théologie positive) domine-t-il dans les études de la Renaissance ? dans l'enseignement classique de nos colléges modernes ? Cette pensée catholique préside-t-elle, depuis le XV[e] siècle, à l'organisation des écoles ? Ne dominait-elle pas réellement dans les études du moyen-âge ? Les auteurs païens, préférés aux Pères de l'Eglise et devenus l'enseignement principal donné à la jeunesse, sont-ils propres à laisser prédominer la science de Dieu et des choses divines ?

» permettent d'interroger les renseignemens historiques. Parce que » Cicéron a écrit : *Deditus litteris a pueritia ;* Pline : *Initiatus litteris ;* Quintilien : *Instituere litteris ;* est-ce à dire que ces mêmes » expressions, employées la plupart du temps par des écrivains de la » Renaissance dans la biographie de saints du moyen-âge, attestent » l'existence, à cette époque, d'un enseignement *profane* et l'étude » des *classiques païens*, précisément comme on l'entend aujour- » d'hui ? »

Il me semble que je n'ai point appuyé la signification du mot *litteræ* au moyen-âge sur le sens que lui donne Cicéron. J'ai commencé par établir (*Recherches*, p. 181, 182) d'après Cicéron, Pline et Quintilien, le sens primitif du mot *litteræ* (1) ; puis, dans les numéros 2 et 3, j'ai prouvé, *par des raisonnemens empruntés aux passages eux-mêmes*, qu'au moyen-âge le mot *litteræ,* quand il est seul et que rien ne détermine un sens particulier, conserve la signification primitive qu'on lui donnait au siècle d'Auguste. Je n'ai donc point conclu du sens de Cicéron au sens donné par le moyen-âge, comme l'assure M. Monnier ; et les citations de mes *Recherches*, pour les douze premiers siècles surtout, sont empruntées presque toujours aux historiens de l'époque, ou à ceux qui ont reproduit leur texte avec fidélité.

« Un certain effort d'imagination est nécessaire pour faire pénétrer » le sens de *belles-lettres*, de *littérature profane*, dans la plupart » des citations de M. Landriot. De petits enfans *à peine sevrés*, abor- » dant l'étude des belles-lettres, déroutent un peu l'esprit. L'*érudition,* » le *savoir*, comme on peut l'entendre dans une foule d'expressions » de Cicéron, ne sauraient s'appliquer aux extraits que nous allons » reproduire ; et si l'*éloquence* et la *poésie*, domaine de la littéra- » ture, devaient se retrouver peut-être dans quelques-uns, à quel » autre sens recourir dans tous les autres, sinon à celui d'*études de* » *grammaire*, afin de rester dans l'interprétation seule possible et » vraie ? Cicéron désigne par *litteræ* la grammaire. Quintilien con- » firme cette signification : *Grammatice quam, in latinum transferentes,* LITTERATURAM *vocaverunt.* Les grammairiens, d'après

(1) Avons-nous voulu établir que les auteurs profanes n'aient pas été recherchés, ***utilisés*** au moyen-âge ; que les maîtres ne les connaissaient pas, ne les étudiaient pas, ne les admiraient pas, qu'il n'y a pas trace du goût de l'antiquité dans les monastères, dans les abbayes ? Non, la thèse est insoutenable. Mais, dans le ***Trivium*** (pour nous circonscrire à l'enseignement élémentaire), les auteurs profanes n'étaient pas expliqués, avec le ***texte entier***, comme de nos jours ; cette étude des auteurs profanes n'était pas, comme de nos jours, l'*enseignement principal* donné *aux enfans.* Et, du v[e] au xv[e] siècle, cet enseignement de la grammaire commenté, justifié par des citations et des extraits d'auteurs profanes, a tendu graduellement à disparaître ; aux auteurs profanes, on a substitué, de préférence, des auteurs contemporains. Les textes produits par M. l'abbé L., avec l'extension qu'il prête aux mots ***litteræ, studia liberalia, honestæ artes, disciplinæ nobilium litterarum***, dans presque tous ces textes, (***littérature profane***, ***classiques grecs et latins*** de nos colléges modernes) ne nous déterminent pas à renoncer à nos scrupules ni à nos objections.

» Suétone (*De Ill. Gramm.* IV), s'appelaient *litteratores*. Adopter
» ce sens pour le mot *litteræ* est le seul moyen d'interpréter, d'une
» manière raisonnable, les passages suivans ; c'est leur ôter ce qu'il
» y aurait, sans cela, d'extraordinaire et de forcé. Car alors nous
» en sommes aux *principes généraux de l'art de parler et d'écrire,*
» qui ouvrent dans Quintilien, par exemple, la série des études de
» l'orateur. »

Une seule réponse choisie parmi les nombreux exemples cités dans les *Recherches* : Est-il vrai que S. Jérôme ait dit, en parlant de ses études littéraires : *Presque dès le berceau*, j'ai usé ma vie au milieu des grammairiens, des rhéteurs, des philosophes (*Préf.* sur Job) ? Il est des expressisns qui sont des preuves incontestables, alors même que la rigueur d'une balance mathématique y découvrirait une hyperbole (1). — D'ailleurs, je n'ai point voulu dire que des enfans, à

(1) S. Jérôme a déploré (nous ne faisons pas allusion au songe ni aux coups de fouet donnés au cicéronien) son enthousiasme pour les lettres profanes. En parlant des poètes et des philosophes grecs commentés par lui à ses jeunes élèves de Bethléem, il atteste qu'il avait soin « de raser sa belle captive,
» c'est-à-dire de la purifier de son idolâtrie, de ses erreurs, de ses immon-
» dices, de ses dérèglemens et de ce qui en elle est l'état de mort : *Quid*
» *mirum.... si quidquid in ea mortuum est, idolatriæ, voluptatis, erroris,*
» *libidinum, vel præcido, vel rado.... facere cupio de ancilla atque captiva*
» *Israelitidem.* » (Ep. LXX, *Ad Magnum*, édit. Migne, t. I, p. 666.) Est-il vrai qu'au sujet de la poésie et de l'éloquence profanes, il ait écrit au Pape Damase que « leur agréable cadence et leur douce harmonie, en flattant
» l'oreille, s'emparent de l'esprit et enchantent le cœur ; mais qu'après qu'on
» a lu des ouvrages de ce genre avec beaucoup d'application, on ne trouve
» en soi que du vide et une sorte d'étourdissement »? — *Possumus autem et*
» *aliter siliquas interpretari?* (Les restes des pourceaux enviés par l'enfant prodigue.) *Dæmonum cibus est carmina poetarum, sæcularis sapientia, rhetoricorum pompa verborum. Hæc sua omnes suavitate delectant ; et, dum aures versibus dulci modulatione currentibus capiunt, animam quoque penetrant et pectoris intima devinciunt. Verum ubi cum summo studio fuerint ac labore perfecta, nihil aliud, nisi inanem sonum, et sermonum strepitum suis lectoribus tribuunt : nulla ibi saturitas veritatis, nulla refectio justitiæ reperitur.* Ceux qui étudient ces beaux discours restent encore affamés de la vérité, et dénués de vertus ; *in fame veri et penuria virtutum perseverant.* (Ep. XXI, éd. Migne ; t. I, p. 385.)

Les auteurs profanes, ainsi *rasés* et *purifiés*, étaient-ils dangereux pour les jeunes chrétiens de Bethléem ? Les auteurs profanes ont-ils été, au XVI[e] siècle, sont-ils, dans nos éditions classiques modernes (même dans les éditions *puritaines*) parfaitement rasés et purifiés ? Les auteurs chrétiens laisseraient-ils les enfans affamés de vérité et dénués de vertus, comme ont fini par les laisser les études faites avec l'antiquité, « sous des impressions qui heurtent leur foi ? » Si S. Jérôme, faute d'une littérature chrétienne (elle se formait, mais les œuvres n'en étaient pas répandues), était *obligé* (*in pueris necessitatis est*) de recourir aux auteurs profanes pour apprendre le latin à ses élèves, sommes-nous autant obligés (ayant sous la main de nombreux auteurs chrétiens) de baser nos études grecques et latines sur les païens ? Le latin de S. Jérôme lui-même ou le grec de S. Jean Chrysostome sont-ils donc insuffisans pour initier les enfans a l'étude de l'une ou l'autre langue ? Nous ne parlons plus du *presque dès le berceau* ; M. L. y reconnaît la possibilité d'une hyperbole.

peine sortis du berceau, fussent initiés immédiatement à toutes les profondeurs de la science littéraire ; ils faisaient ce que font encore les enfans de notre époque : ils commençaient par les premiers élémens, puis gravissaient successivement les hauteurs du Parnasse. Les objections de M. Monnier ne nous semblent donc pas détruire le sens général que nous avons donné aux mots *litteræ* et *pueritia*, dans les passages cités ; et ce sens, alors même qu'il paraîtrait douteux en certains textes isolés, serait toujours fixé par l'organisation générale des écoles au moyen-âge. Si l'on disait aujourd'hui : Cet enfant étudie *les lettres* dans tel collége ou séminaire, le plan des études suivi dans la maison fixerait immédiatement le sens de l'expression.

Quant au mot *grammaire*, j'ai établi (p. 30 et 86 des *Recherches*) la signification du mot, d'après les plus graves autorités. Comme M. Monnier ne se croit pas suffisamment renseigné, j'invoquerai encore, à l'appui de mon opinion, un des plus célèbres écolâtres du moyen-âge. Honorius d'Autun a ainsi échelonné l'enseignement chrétien : au premier degré, la grammaire ; au deuxième, la rhétorique ; au troisième, la dialectique ; au quatrième, l'arithmétique ; au cinquième, la musique ; au sixième, la géométrie ; au septième, l'astronomie ; au huitième, la physique ; au neuvième, la mécanique ; au dixième, l'économique ; et, *au dernier degré*, l'Ecriture-Sainte. Or, au premier degré, c'est-à-dire à l'enseignement de la grammaire, il rattache l'étude des poètes tragiques, comiques, satiriques et lyriques, comme par exemple, dit-il, Lucain, Térence, Perse, Horace (*De Animæ exilio*). — L'interprète ici n'est pas suspect ; c'est un auteur du moyen-âge, directeur des études chrétiennes, qui établit le sens du mot *grammaire* et *sa valeur pratique* dans les écoles (1).

Mais l'enseignement des grammairiens et des rhéteurs en question n'était-il pas l'enseignement de ces hommes que Sénèque appelait des maîtres « sans mœurs et infames » (*Perditissimos et flagitiosissimos*, Ep. 88), et qui, d'après S. Grégoire de Nazianze, « ne savaient plus rougir. » (Ep. 178. *Ad Eud.*, édit. Caillau, t. II, p. 146.) Entre leurs mains, l'enseignement offrait donc plus de dangers que sous la direction de S. Jérôme.

(1) Que nous apprend de nouveau ce document, si *décisif* aux yeux de M. L. ? C'est l'ensemble des connaissances renfermées dans le *Trivium* et le *Quadrivium*. Les poètes tragiques, comiques, satiriques et lyriques se retrouvent dans les *Lectures de Grammaire*, comme on les rencontre dans l'*Epithetorum delectus* de J.-R. Tixier, ou dans l'excellent *Thesaurus linguæ poeticæ* de M. Quicherat. Nous y reconnaissons les auteurs profanes justifiant, commentant, par les citations et les exemples qui leur sont empruntés, la partie didactique de la grammaire ; ils fournissent des exercices de composition latine, servent de modèle, sont choisis, *élucidés* par le commentaire du maître, ainsi qu'on le pratiquait au temps de Quintilien ; leur poésie est mise en prose ; leurs sentences morales sont développées brièvement. Mais correspondent-ils à nos *classiques modernes mis entre les mains des enfans* ? Composent-ils l'*enseignement principal*, comme dans nos classes de grammaire, et en fait-on ce qu'on fait dans nos écoles des résumés mythologiques de l'*Appendix de Diis et heroïbus poeticis* ? Non ; l'organisation que nous retrace le célèbre écolâtre d'Autun ne contredit en rien Hurter, nous

M. Monnier discute encore sur le sens du mot *juventus*, *adolescens* Mais, dans un grand nombre de nos citations, l'âge est déterminé, et toute discussion philologique est impossible (1) : cinq ans, six ans, sept ans, huit ans (*Recherches*, p. 240, 241, et toute la première partie). Et S. Jérôme, qui avait étudié les rhéteurs, les grammairiens et

montrant avec admiration l'enseignement et les études des monastères et des abbayes appliqués « surtout à ce qui pouvait maintenir et affermir la vie spirituelle, à retirer les âmes de l'erreur, ou à les affermir dans la vérité catholique. » (T. II, p. 175.)

Encore une fois, est-ce là le but de notre enseignement littéraire moderne, et le résultat qu'ont favorisé les *classiques païens* mis entre les mains des enfans? « Les principaux sujets de l'enseignement des monastères, dit Hurter (t. II, p. 165), étaient la récitation par cœur des Psaumes et d'autres prières, la lecture, le chant, l'écriture et la grammaire; ce qui n'empêchait pas que ceux qui montraient le plus de dispositions ne reçussent aussi des leçons de langues, de poésie, de mathématiques, d'astronomie et d'histoire, quoique, d'après la direction des esprits à cette époque, toutes ces connaissances dussent servir essentiellement aux progrès de la théologie. » Honorius d'Autun « établissant le sens du mot grammaire et sa valeur pratique dans les écoles » ne l'établit-il pas dans le sens que précise ici le savant historien d'Innocent III? Nos études modernes, dans nos colléges, reproduisent-elles cette *fidèle* image de l'enseignement catholique des Religieux du moyen-âge? — Lucain, Térence, Perse, Horace, que mentionne Honorius, témoignent (ce que M. L. a très-bien constaté dans ses *Recherches historiques*) de la connaissance de l'antiquité, dans ce moyen-âge réputé si *barbare*. Mais étaient-ce des auteurs que les élèves du *Trivium* expliquaient comme peuvent le faire nos rhétoriciens? et des enfans épelant la syntaxe latine étaient-ils versés dans Horace, Perse, Térence, Lucain? A supposer même que ces poètes difficiles fussent familiers aux enfans, cela ne confirmerait-il pas que des citations seulement leur en étaient présentées, et qu'ils devenaient accessibles, dans cette mesure, à leur intelligence? Enfin, les renseignemens du *De animæ exilio* infirment-ils les recherches de Hurter, les curieux détails du *Doctrinal* de Villedieu, dans lesquels nous suivons les traces constantes de la réaction dont les *pieuses exagérations* de S. Ouen nous font connaître la portée et la signification? Pierre Hélie, Edward de Béthune, Alexandre de Villedieu, etc., ne se substituèrent-ils pas insensiblement à Priscien, et, avec l'abandon des auteurs païens, les lectures de grammaire ne s'appuyèrent-elles pas plus volontiers sur les Distiques du faux Caton, les Extraits de P. Riga, les Ethiques de Pierre-le-Chantre, les traités de Godefroy de Vendôme, le *Doctrinal* de Sauvage, l'*Anti-Claudien* d'Alain de Lisle, etc., etc. (Hurter, t. III, p. 431-434. — Ch. Thurot, *De Al. de Villa-Dei Doctrinali*, p. 7)?

Cette défaveur, cette méfiance, cette suspicion à l'égard des lettres profanes, dans l'enseignement, ne sont-elles pas persistantes, et ne rappellent-elles pas le discrédit des poètes et des philosophes païens pendant les cinq premiers siècles, et l'éloignement des premiers chrétiens? Le *Non decet illa legi quæ sunt contraria legi* de Villedieu (*Prol. Ecclesialis* MS. Bib. reg. n. 585) n'est-il pas l'écho des paroles de S. Grégoire de Nazianze : Τὸν θεατὴν ἀπώλεσας μετὰ τοῦ φαινομένου γενόμενον ?

(1) Il n'était pas inutile de préciser les limites de l'âge, quand on parlait des classiques païens *mis entre les mains des enfans*. Nous voulions signaler, surtout, l'exagération évidente de la traduction proposée plusieurs fois, et qui transformait évidemment en *humanistes* des enfans de six ans, sept ans, huit ans. Nous voulions réclamer contre des hyperboles involontaires.

les philosophes, *presque dès le berceau !* — Nous savons, du reste, par des témoignages incontestables, que les enfans étaient reçus dans les écoles des monastères, *dès le bas âge, ab ineunte ætate ;* cette parole est une réponse générale aux objections de détail. Il pouvait, sans doute, se présenter aux écoles des jeunes gens plus âgés ; c'est ainsi que, dans nos petits séminaires, il arrive de rencontrer dans les classes inférieures des jeunes gens de dix-huit à vingt ans ; mais cette tardive initiation aux études littéraires n'empêche pas la règle appliquée aux enfans plus jeunes.

IV. — « M Landriot nous paraît trop préoccupé de trouver, dans les » premiers siècles de l'Eglise, un système d'enseignement pareil à » celui qui se pratique depuis la Renaissance. Nous avons encore à » contester certaines conclusions, dont il veut se prévaloir pour ré- » futer le *Ver rongeur* et défendre les lettres païennes. »

A en croire le livre de M. Gaume et les opinions exagérées de quelques-uns de ses défenseurs, la Renaissance aurait rompu toutes les traditions littéraires des écoles catholiques. Pour soutenir cette thèse démentie par toute l'histoire, mes adversaires avaient affirmé, avec une confiance absolue, que, pendant les quinze premiers siècles de l'Eglise, les classiques n'avaient jamais été païens ; la conséquence était naturelle, la Renaissance était une rupture avec tout le passé de l'Eglise. J'ai insisté, et il me semble avec raison, pour montrer que l'enseignement littéraire pratiqué dans les écoles catholiques, avant, pendant et après la Renaissance, avait des rapports si frappans, qu'en étudiant les siècles de S. Grégoire-le-Grand et de Charlemagne, on pourrait quelquefois se méprendre (1), et se croire déjà, sous le rapport littéraire, au siècle de Léon X (V. *Recherches,* p. 53, 54, 267, 268, 269). Je ne suis pas le seul à supposer qu'il y a de très-grands rapports entre la Renaissance et le moyen-âge ; les savans travaux de M. Ozanam conduisent à la même conclusion. — Mes adversaires s'étaient donc placés à un point de vue historique peu

(1) La Renaissance n'a pas poursuivi le but religieux que se proposaient S. Grégoire le grand et Charlemagne. Le mouvement littéraire du VIe et du IXe siècle se mit au service de l'Eglise, et suivit l'impulsion du pape et de l'empereur. Etait-ce donc l'esprit de foi qui se ranimait dans l'enthousiasme que les réfugiés de Byzance excitèrent pour les lettres, les arts, la philosophie, et les beautés mythologiques de l'antiquité ? La littérature païenne et la philosophie sceptique de la Renaissance ressemblent-elles à ces arts libéraux et à cette philosophie « qui s'étaient construit un temple à Rome, sous Grégoire le grand, et soutenaient les portiques du siége apostolique. » (*Recherches hist.* de M. L., p. 49) ? La science, sous l'inspiration d'Alcuin, comme le dit M. Ozanam « devint dans les traités (les VII arts libéraux) *une éducation des âmes, un noviciat des contemplations éternelles* ; » a-t-elle des rapports si frappans avec un enseignement qui « amena, par l'explication de quelques volumes anciens, les comparaisons les plus fâcheuses pour les doctrines et les institutions modernes (lisez *catholiques*) ; et ressuscitant *la plus belle* littérature et *la plus belle* philosophie qui fussent au monde, inspirait le goût de la critique, l'amour de la liberté, la haine du despotisme, le mépris de la *barbarie* (lisez *institutions catholiques*), s'attaquant à tout ce qui existait. (Matter, *Hist des doct. morales et politiques des 3 derniers siècles*, p. 46.) — Nous parlons de la Renaissance spécialement dans ses rapports avec la culture des lettres païennes.

exact pour juger la Renaissance (a). Ils ont affirmé que c'était une *nouveauté* ; je crois avoir prouvé par des faits que c'est une *continuation*, dont certains mouvemens, il est vrai, ont été exagérés. J'attends qu'on me réponde sérieusement et en suivant les uns après les autres les siècles de l'histoire ecclésiastique (1) ; tant qu'on se bornera à des articles facétieux ou cyniques (2), je ne verrai aucun motif d'a-

(a) Je répète que je parle spécialement de la Renaissance dans ses rapports avec la culture des lettres ; c'est le but de ma thèse. Je laisse à d'autres plumes plus habiles le soin de défendre sur d'autres points la Renaissance, partout où elle peut se défendre aux yeux de la raison et de la foi. Mais nous ne pouvons admettre cette affirmation de M. de Montalembert : « *que » la Renaissance a fait beaucoup plus que la Réforme pour altérer le sens » chrétien dans l'âme de l'Europe* » (Lettre dans l'*Univers* du 7 janvier). (3) — Qui a dirigé (4) la Renaissance dans son mouvement général ? Plusieurs souverains Pontifes, cardinaux, évêques et prêtres ; qui a excité et conduit le mouvement insurrectionnel de la Réforme ? Luther et ses amis. Nous ne ferons pas d'autre réflexion. — Mes adversaires ont eu le talent de détourner la question (5), en faisant de la Renaissance le sujet principal de la lutte soulevée : or, la Renaissance était une question accessoire, surtout si on veut la considérer sous tous ses points de vue, historique, littéraire, artistique ; 2° Ils n'ont cité de mon jugement sur la Renaisssnce que ce qui leur convenait pour m'attaquer. (*Note de M. l'abbé L.*)

(1) M. L. a feuilleté, les uns après les autres, les siècles de l'histoire ecclésiastique pour réfuter M. Gaume écrivant qu'au moyen-âge les classiques avaient été exclusivement païens. C'était véritablement prendre trop de peine pour discuter une hyperbole évidente, sans répondre à la question posée par le *Ver rongeur* : « L'influence des études faites avec l'antiquité n'a-t-elle pas été funeste ? »

(2) Si M. L. nous avait envoyé ses *Observations* manuscrites, nous aurions cru lui plaire en retirant ces expressions regrettables.

(3) M. de Montalembert amasse, depuis quinze ans, les matériaux de son *Histoire de la Renaissance du paganisme, depuis Philippe-le-Bel jusqu'à Robespierre*. Il est probablement en mesure de prouver son affirmation, et quinze années de travail sur une question ne laissent pas supposer qu'il « *sache tout sans avoir rien appris.* »

(4) Plusieurs souverains pontifes, cardinaux, évêques et prêtres ont voulu *diriger* la Renaissance ; qui le conteste ? Ont-ils réussi ? Qui l'affirmerait ? Oui, l'Eglise et le Pape prennent sous leur surveillance la propagation des livres par l'imprimerie, pour prévenir les excès qui déshonorent, qui corrompent, qui tuent (Rohrbacher, *Hist. univ. de l'Eg. cath.*, t. XXII, p. 422). — « Jamais les sciences, les lettres et les arts n'ont eu d'amis plus vrais et plus constans que les Papes et l'Église romaine (*Ibid.*) » Léon X, dans sa bulle du 19 décembre 1513, recommandait aux élèves du collége romain de « s'adonner désormais aux études sérieuses et de renoncer à *cette philosophie mensongère nommée le Platonisme*, et à cette *folle* poésie, qui n'étaient propres qu'à *gâter l'âme.* » En appelant auprès de lui tant de savans distingués, il leur disait : « qu'il en faisait des précepteurs de vertus et de bonnes mœurs, *plus encore que de belles-lettres*, et qu'il leur remettait la charge d'enseigner et de défendre la vérité, c'est-à-dire *la religion du Christ, les libertés de l'Eglise, l'autorité du Saint-Siége*... (Rohr., *ibid.*, p. 428.)

(5) L'influence exercée par le XV[e] et le XVI[e] siècle, dans leur admiration

bandonner mon opinion première : les choses sérieuses devraient se traiter sérieusement.

M. Monnier s'est mépris sur les conclusions que j'ai voulu tirer de l'organisation de l'école d'Ammonius ; il est évident qu'elle ne prouve rien pour les études de l'enfance. Mais je distingue deux choses dans le livre de M. Gaume : ce qui regarde les études littéraires, et une défaveur générale jetée au nom de l'Eglise (1) sur les études profanes (V. comme preuve, *Ver rongeur*, p. 69, 70). — C'est à cette dernière partie que s'appliquent nos réflexions sur l'école d'Ammonius.

Pour le texte de S. Basile, M. Monnier n'a pas encore saisi exactement ma pensée. Je n'ai point cité le *Discours* de S. Basile pour prouver la suite de la tradition littéraire dans les écoles des enfans ; j'aurais pu le faire, comme nous le verrons tout-à-l'heure ; mais, en réalité, je n'ai point invoqué ce témoignage. J'ai simplement établi que M. Gaume (p. 52 et 106 du *Ver rongeur*) avait pris le contre-pied de l'opinion de S. Basile, et qu'il ne pouvait sérieusement invoquer en sa faveur le témoignage de ce Père ; et comme démonstration, je me suis borné à *traduire* fidèlement S. Basile. — Mais, allons plus loin, et voyons si ce discours n'est pas une approbation manifeste de l'enseignement littéraire des auteurs païens *expliqués à des enfans*. M. Monnier s'appuie sur la parole du titre πρὸς τοὺς νέους, *ad adolescentes*, jeunes gens, dit-il, de 17, 20, 25 ans et au-delà. Mais, comme vient de le remarquer avec beaucoup de justesse le R. P. Daniel (*Correspondant* du 10 février), ce titre n'est pas de S. Basile et ne prouve rien. Il est toutefois une chose qui prouve beaucoup contre M. Monnier, c'est qu'à la seconde ligne, S. Basile ne dit pas νέοι, jeunes gens, mais bien ὦ παῖδες, enfans. C'est donc à des enfans qu'il adresse son discours (2) ; c'est donc à des enfans qu'il

de l'antiquité, sur les arts et les lettres, la philosophie et l'histoire, la politique, la morale et la foi, était, à nos yeux, la question principale, puisque les auteurs païens y étaient de fait jugés, et que la révolution qu'ils opérèrent dans le monde moderne pouvait s'y apprécier à ses fruits déjà visiblement funestes.

(1) M. l'abbé Gaume pouvait-il déclarer ; a-t-il, en effet, déclaré que l'Eglise proscrivait l'étude de l'antiquité, au sens où l'entend M. L. et avec toutes les précautions que M. L. lui-même reconnaît nécessaires et indispensables ? Ces précautions, auxquelles sont réduits les maîtres honnêtes et consciencieux, qui, obéissant à la tyrannie de l'usage, emploient des auteurs païens pour former des intelligences et des cœurs chrétiens, ne sont-elles pas d'ailleurs la condamnation la plus formelle des choix imposés par la Renaissance à l'enseignement classique ?

(2) M. l'abbé L. a un ton de conviction qui nous ébranlerait, si nous ne consultions que notre désir d'être persuadé ; le R. P. Daniel parle aimablement et avec une exquise urbanité « de notre trop grande confiance, de notre interprétation si hardie » : nous serions tentés, pour lui être agréable, de ne pas contester sa remarque malicieusement bienveillante ; mais il y a des expressions qui sont pourtant des preuves aussi : 1° Le traité en question fut écrit

fait les recommandations suivantes : « *Tant que la faiblesse de l'âge* » *ne permet pas à l'intelligence de pénétrer la profondeur sublime* » *des Ecritures*, nous devons exercer les yeux de l'âme sur des ou- » vrages qui n'en diffèrent pas absolument (il s'agit des ouvrages » païens)... Il faut nous persuader que la plus grande des luttes nous » est proposée, et, pour nous y préparer, nous devons supporter les

à Césarée par S. Basile, alors prêtre ou même évêque, pour de jeunes parens. Le ὦ παῖδες qu'on nous oppose précise-t-il irréfutablement le sens d'*enfans* tel qu'on nous l'affirme ? Est-ce une si grande hardiesse d'y voir un terme affectueux, une appellation paternelle, sous la plume d'un parent, d'un prêtre, ou d'un évêque ? Est-il impossible de justifier ce sens du mot παῖδες ainsi entendu? *Mes enfans* n'aurait-il pas alors la valeur de *jeunes gens*? 2° Comment D. Maran caractérise-t-il ces *enfans*? ADOLESCENTES *consanguineos edocet*; en grec, νέους. J. Leopardi, cité par M. de Sinner, se borne à dire que ce traité n'est pas écrit pour la jeunesse en général : *Inscriptio huius orationis* πρὸς τοὺς νέους, *quasi ea generatim ad* IUVENES *scripta sit, falsa est.* Il justifie même le sens que nous proposons pour παῖδες : *Necessitudine naturali coniunctus erat iis quos* παῖδας *vocat... ex quibus patet* ADOLESCENTES *illos parentibus orbatos...* Il répète encore plus bas : *ergo non omnibus* ADOLESCENTIBUS. Est-ce avoir beaucoup osé, en effet, que de nous en tenir à Dom Maran et à J. Leopardi ? 3° Ces *enfans* viennent *d'entrer dans la vie du monde*; S. Basile veut les diriger dans cette voie périlleuse du monde, ὁδῶν τὴν ἀσφαλεστάτην ὑποδεικνύναι; il les compare à Hercule choisissant entre le vice et la vertu, et Hercule avait à peu près leur âge : νέῳ ὄντι τῷ Ηρακλεῖ κομιδῇ καὶ σχεδὸν ταύτην ἄγοντι τὴν ἡλικίαν, ἣν καὶ ὑμεῖς νῦν. Avons-nous imaginé le νέῳ οντι? Il signale à ces *enfans* les dangers qu'ils peuvent rencontrer, il leur enjoint de ne pas arrêter leurs regards sur ces beautés des corps qui éveillent la volupté, σωμάτων θέαις ἡδονῆς κέντρον ἐναφιέντων μὴ ὀφθαλμοὺς ἑστιᾶν. Le πρὸς τοὺς νέους n'a-t-il pas là son application, et n'est-il pas ici le mot et le sens propres ? Au reste, ce n'est pas là dessus que se fonde toute notre conviction. Nous venons de lire le traité de S. Basile; et l'ensemble même des idées qu'y développe le saint archevêque nous paraît toujours s'adresser à des intelligences plus fortes assurément que ne l'est l'intelligence de simples enfans. Ce plan sérieux de vie chrétienne, à propos de lectures littéraires, est tracé pour des jeunes gens dont l'éducation s'achève et prend un caractère décisif; comme dans l'allégorie de Prodicus, ils vont adopter les principes qui désormais dirigeront leur raison et leur conscience. Quant à la conséquence que M. L. tire des éloges donnés *à ces écrivains qui peuvent être de quelque utilité à notre âme*, nous voyons par dessus tout, dans ce traité, beaucoup de méfiance contre l'enseignement des maîtres dont les jeunes parens, que conseille S. Basile, suivent les leçons. Ces études pourraient les égarer, s'ils n'y prenaient garde; s'ils ne s'entouraient de toutes les précautions de la foi, ils feraient bientôt naufrage. Et il insiste sur les mensonges de la mythologie, sur les dangers qu'elle cache pour des lecteurs trop sensibles aux charmes de la poésie (§ 2); mêmes réserves générales pour les historiens (§ 3) et les rhéteurs. Toutes ces réserves mêlées aux plus sublimes pensées sur la foi et l'immortalité de l'âme, la vie à venir, les récompenses du ciel, les biens impérissables des élus, forment la magnifique perspective vers laquelle le pieux pontife reporte sans cesse les regards de ses jeunes amis. Comme nous sommes bien loin de l'admiration des lettrés de la Renaissance, et du culte enthousiaste des beautés antiques !

» plus pénibles travaux *et étudier les poètes, les historiens, les*
» *rhéteurs et tous les écrivains qui peuvent être de quelque utilité*
» *à notre âme*. Pour teindre les étoffes, les ouvriers emploient d'abord
» certaines préparations, et appliquent ensuite la couleur pourpre,
» ou toute autre, selon leur volonté. *De même, si la splendeur du beau*
» *doit demeurer imprimée sur notre âme d'une manière indélébile,*
» *commençons par nous initier à la connaissance des auteurs pro-*
» *fanes, avant de nous livrer à l'étude de nos saints et ineffables*
» *mystères :* et après nous être accoutumés à considérer le soleil
» comme dans le miroir des eaux, nous pourrons ensuite jeter les yeux
» sur le foyer même de la lumière.

» S'il existe de l'harmonie entre les sciences humaines et les dogmes
» chrétiens, l'érudition profane nous sera très-utile ; dans le cas
» contraire, établir une comparaison entre elles et constater leurs
» différences, servira à prouver la supériorité de la doctrine plus
» excellente (1). Mais où trouverai-je une image qui vous fasse com-
» prendre le rapport de ces deux études ? La vertu propre d'un arbre
» est de se charger de fruits dans la saison favorable, et cependant il
» ne laisse pas de se couvrir, comme d'un ornement, de ces feuilles
» qui s'agitent autour de ses rameaux. Ainsi la vérité est essentielle-
» ment le fruit de notre âme, mais on n'ôte rien à ses charmes en la
» revêtant des ornemens d'une sagesse étrangère ; ce sont des feuilles
» qui protègent le fruit, et en font ressortir la beauté. On dit que
» Moïse, cet homme merveilleux dont le nom rappelle l'idée de la
» plus haute sagesse, exerça son intelligence aux sciences des Egyp-
» tiens, avant de s'appliquer à la contemplation de *Celui qui est*. A
» son exemple, dans les siècles postérieurs, nous savons que Daniel
» ne commença les études divines qu'après avoir approfondi la science
» des Chaldéens (2) .... C'est par la vertu que nous devons arriver
» à l'autre vie, *et comme les poètes, les historiens, et surtout les*
» *philosophes ont célébré la vertu dans leurs écrits* (3), *nous devons*
» *spécialement étudier cette partie de leurs livres*. Il est très-utile
» de graver les principes de la vertu (4) dans l'âme des jeunes gens (5),

(1) C'est là le but supérieur de ces études conseillées par les Pères. Le traité de S. Basile le constate assez clairement. Il est signalé par Fleury, et nous l'indiquions nous-même : il y avait, dans les auteurs païens, l'élément d'une controverse vigoureuse avec le paganisme, dont les matériaux étaient, dans le paganisme même, au service des chrétiens. Ils pouvaient le combattre par ses propres armes.

(2) Ici se placent, dans le texte, les réserves que S. Basile fait sur la mythologie. Nos éditeurs *classiques* sont moins scrupuleux que S. Basile.

(3) Comme correctif à cette recommandation, S. Basile donne à entendre plus loin que « la philosophie qui se borne à parler de la vertu sans la traduire en actes est bien stérile ; et les sages de l'antiquité ont mis, plus ou moins, cet accord entre leur doctrine et leurs actions. »

(4) Le texte est-il exactement traduit ? Οἰκειότητά τινα καὶ συνήθειαν, une certaine habitude de la vertu, une certaine familiarité, peuvent se prendre au commerce de ces sages » ; mais voyez la mesure !

(5) M. L. traduit ici comme nous : En effet, il y a dans le texte τῶν νέων. Et quelques lignes plus bas encore : τοὺς νέους (*adolescentes*) προτρέποντα ἐπ' ἀρετήν.

» de manière à ce qu'ils contractent avec elle une habitude de fami-
» liarité ; les impressions sont plus profondes *sur ces âmes tendres,*
» et ordinairement elles ne s'effacent jamais. Eh ! quelle autre pen-
» sée dictait à Hésiode ces vers fameux qui sont dans la bouche de
» tout le monde, *si ce n'est le désir d'exciter les jeunes gens à la*
» *vertu.* » (Suit une belle citation d'Hésiode) .... S. Basile continue :
« Pour moi, il me semble qu'en exprimant ces pensées, *Hésiode ne*
» *se proposait autre chose que de nous exciter à la vertu, de nous*
» *exhorter à devenir hommes de bien*... Si d'autres écrivains célèbrent
» également la vertu, *nous devons nous pénétrer de leurs maximes,*
» *comme conduisant à la même fin..... Aimons donc les discours*
» *qui renferment de sages préceptes ; et, puisque les belles actions*
» *des hommes de l'antiquité* se sont conservées par la tradition, ou
» dans les écrits des poètes et des historiens, *ne nous privons point*
» *de l'utilité que cette lecture peut nous procurer....* » S. Basile accumule dans son discours les citations ou les exemples d'Hésiode, d'Homère, de Théognis, de Prodicus, de Périclès, d'Euclide de Mégare, de Socrate, d'Alexandre, de Clinéas le pythagoricien; *il exhorte vivement la jeunesse chrétienne à imiter ces exemples, à pratiquer ces maximes.* « *Comme ces exemples*, dit-il, *et ces maximes*
» *s'accordent avec les principes chrétiens, je crois qu'il est convena-*
» *ble de marcher sur les traces de si grands hommes* (1). » Certes, S. Basile était loin de penser *que la morale des païens n'était qu'un amas de vains mots ou la source de tout vice* (2) Plus loin, le même Docteur reconnaît *que le langage de Platon s'accorde parfois avec celui de S. Paul* ; puis il termine ainsi son discours : « *Je vous ai pro-*
» *posé ce que j'ai cru le plus excellent, et je ne cesserai de vous ré-*
» *péter ces conseils pendant toute ma vie.* Il y a trois espèces de
» maladies ; ne soyez pas atteints de celles qui sont incurables. Un
» homme légèrement indisposé va trouver lui-même le médecin ; celui
» dont la maladie est plus grave le fait venir ; *mais les malheureux*
» *tourmentés par une affection atrabilaire et incurable* ne veulent
» pas même le laisser approcher. *Craignez ce dernier mal, si vous*
» *fuyez le contact de ceux dont la sagesse et la raison peuvent éclai-*
» *rer vos pas.* » Evidemment il y a au dix-neuvième siècle des chrétiens (3) qui voudraient voir les enfans tomber dans cette maladie dangereuse et incurable, que signalait avec énergie l'illustre archevêque de Césarée (a).

(1) « ... Dont les vertus sont une *grossière ébauche*, dont les exemples ne sont *rien*, comparés aux enseignemens de l'Evangile », dit S. Basile, *sub finem.*

(2) »La sagesse humaine n'est qu'une vaine enflure, il lui manque la sagesse de Dieu... Que de *néant*, que de *petitesse*, que de *bassesse* dans la sagesse humaine ! » (Hom. *De Hum.*)

(3) M. L. ferait mieux de les nommer. Il nous répugne étrangement de servir de passeport à ces allusions trop transparentes.

(a) Nous recommandons à quelques-uns de nos adversaires la lecture du discours de S. Basile ; il est évident, d'après leurs principes, que l'arche-

Une dernière réflexion sur ce sujet : qu'avons-nous fait dans les *Conférences* et les *Recherches*, en soutenant avec S. Augustin que les ouvrages des païens renfermaient des *préceptes moraux très-utiles* (1), et que ces préceptes pouvaient être étudiés avec avantage par la jeunesse chrétienne ? Nous avons simplement développé la pensée de S. Basile, et nos expressions ont été moins formelles et moins énergiques que celles de notre immortel docteur. Et c'est pour ce crime qu'on a cru devoir signaler les *Conférences* comme un livre capable de pervertir la jeunesse chrétienne ! — S. Basile, que nous nous glorifions d'avoir suivi, connaissait l'esprit large et nullement exclusif de l'Eglise catholique ; et, de plus, il avait une grande âme capable de comprendre les harmonies de la raison et de la foi.

Venons à l'édit de Julien. M. Monnier conteste la valeur que nous avons donnée au jugement porté par l'Eglise sur cette persécution littéraire. « Les éloquentes protestations des Pères, dit-il, ne tendent-» elles qu'à réclamer le droit et la liberté d'enseigner Homère et » Virgile, Démosthènes et Cicéron ; de former la jeunesse à la pureté » du langage, à l'élégance et à la propriété du discours?..... Ne ra-» petissons pas à ces vanités, à ce néant, une lutte vraiment sublime » contre la persécution de Julien. » Certainement, l'Eglise ne réclamait pas la littérature profane pour y mettre sa fin dernière, et s'y reposer comme dans le centre de la vérité. Mais l'Eglise aime le beau partout où il se trouve, et elle s'en sert comme d'un riche ornement pour embellir et défendre les vérités de la foi : elle comprend d'ailleurs, selon une belle pensée de M. Ozanam, que la recherche du beau « est » un moyen de faire l'éducation de l'homme, de civiliser les sociétés, » et d'honorer celui qui est parfaitement beau, comme il est bon et » vrai. » (*Correspondant*, t. XX, p. 92) L'Eglise croit, avec S. Basile, « que la vérité est le premier fruit de l'âme, mais que le vêtement » de la sagesse profane est un gracieux entourage, et que l'élégance » et la grâce du discours sont des feuilles qui ombragent le fruit et

vêque de Césarée a cherché *à paganiser les enfans chrétiens* (2), qu'il est le précurseur de toutes ces funestes doctrines littéraires qu'on reproche à la Renaissance, et que son livre mérite d'être mis au nouvel *Index* inventé par ces messieurs (3).

(1) Nous renvoyons M. L. aux réflexions du savant prélat cité par M. d'Alzon. (V. plus haut, p. 188.)

(2) Voici comment il cherchait à *paganiser* les enfans : « Leurs études littéraires doivent être accommodées à l'esprit de leur éducation. Les Saintes Ecritures leur serviront de vocabulaire ; on leur en racontera, au lieu de fables, les merveilleuses histoires ; ils apprendront par cœur les maximes du livre des Proverbes ; on les récompensera quand ils sauront reproduire et les mots et les idées, afin qu'ils se portent à l'étude comme à une récréation de l'esprit. » (*Reg. fusius tract. Interr.* xv.

(3) Ces *Messieurs* qui ont appuyé les idées de M. l'abbé Gaume sont Mgr le cardinal d'Arras, M. de Montalembert, le marquis de Valdegamas, MM. Louis Veuillot, Dulac, Roux-Lavergne, Bonetty, etc. L'expression nous semble au moins hasardée.

» en font ressortir la beauté. » Tel a été le véritable esprit de l'Eglise dans sa lutte contre Julien ; elle ne réclamait pas seulement la *liberté d'attaquer l'incrédulité ou l'hérésie*, comme dit M. Monnier ; car Julien, loin de défendre l'enseignement des lettres chrétiennes (1), le recommandait avec une insultante ironie. C'était réellement le *sermonis elegantiam et proprietatem*, qu'elle réclamait comme un héritage commun dont on n'avait pas le droit de la dépouiller ; c'était l'éloquence du siècle d'Auguste et de Périclès, non point pour s'amuser à de vaines formules déclamatoires, mais pour orner le temple de Dieu. Elle voulait que ses enfans pussent mettre en pratique ces paroles de S. Ambroise : « Que votre diction soit » pure, lucide, afin de verser des paroles gracieuses dans l'oreille » de vos auditeurs ; que l'élégance de vos expressions adoucisse » l'esprit des peuples, afin de leur faire aimer la pratique du bien. » (*Epist. ad Constant.* 2, t. I, p. 755, édit. Ben.) (2) L'Eglise comprenait cette pensée de S. Thomas, longtemps avant qu'elle n'eût été formulée : « Dieu a voulu que la premiere prédication apostolique » se fît avec simplicité et avec une apparente infirmité, afin qu'on n'at- » tribuât pas à la sagesse humaine la fondation du Christianisme. Mais » ensuite la sagesse profane s'unit à la religion, et le monde, avec » tous ses élémens, demeura soumis à Dieu. Et c'est pourquoi, dit-il » ailleurs, les docteurs qui vinrent après les temps apostoliques usè- » rent largement de la sagesse et de l'éloquence profanes » (*In lib. Boet. de Trin.* q. 2, art. 3. *Opuscul.* 16, c. 12, t. VIII, p. 300 ; t. XIX, p. 366, édit. de Venise).

Je termine ce sujet par les paroles d'un savant religieux avec lequel j'ai été heureux de me trouver en parfaite harmonie de vues et de pensées, dès le commencement de la lutte. Il se pose cette question : Dans quel but les Pères des premiers siècles autorisaient-ils dans l'enfance l'étude des auteurs païens ? (*Correspondant* du 9 février 1852).

« Ce but, il est énoncé dans chacune de nos pages. Acquérir les » connaissances nécessaires au commerce de la vie : ainsi parle saint » Augustin dans ses livres de la *Doctrine chrétienne*. Former des ci- » toyens, des magistrats influens et capables de se rendre utiles à la » patrie : ainsi S. Ennode de Pavie, dans ses *Dictions*. Posséder

(1) L'édit de Julien l'apostat défendait positivement aux chrétiens d'*enseigner* les lettres chrétiennes, mais leur permettait, avec une insultante ironie, d'étudier les lettres païennes. « Le but de ce perfide ennemi des *Galiléens*, n'était pas d'empêcher les jeunes chrétiens de cultiver la littérature, la science et l'éloquence profanes, et de les condamner ainsi à l'ignorance, mais bien de les obliger à fréquenter les écoles païennes, à n'écouter que des maîtres païens ; aussi après avoir longuement motivé cette défense d'enseigner qu'il intimait aux professeurs chrétiens, Julien l'apostat a-t-il soin d'ajouter : *Que ceci serve de règle commune aux* MAITRES *et* INSTITUTEURS ; *mais que les* JEUNES GENS *qui voudront* FRÉQUENTER NOS ÉCOLES *n'en soient nullement empêchés.* (Opp. Juliani, Ep. 42.— M. F. DANJOU, *Messager du Midi*, 14 février 1850.)

(2) Voici comment S. Ambroise apprécie les écrivains païens : *Aurum hoc, si diligentius manu tractes, foris pretium, intus metallum est... Pretiosa et grandia sonant, veri effœta defendunt* : DEUM LOQUUNTUR, SIMULACRA ADORANT. (Epp. I, 18.)

« cette éloquence qui prépare souvent les triomphes de la religion. » S. Grégoire de Nazianze, dans ses invectives contre Julien, dans » son oraison funèbre de S. Basile. Donner à son intelligence la vigueur » nécessaire pour traiter les plus hautes questions de la théologie : » S. Augustin, au second livre de l'*Ordre*. Préparer des interprètes » de l'Ecriture sainte, doués de toute l'érudition et de toute la péné- » tration d'esprit nécessaire pour ce difficile labeur : S. Basile, S. Jé- » rôme, Cassiodore, et encore S. Augustin, dans son *Traité de la* » *doctrine chrétienne*.

» Si la nature de l'esprit humain n'a pas changé, s'il y a encore » solidarité entre la science sacrée et la science profane, je ne vois » pas de raison légitime pour s'écarter de cette imposante doctrine des » Pères. Ils voulaient l'Eglise grande et forte, ornée de toute espèce » de prééminence, parée, comme ils disaient, des dépouilles d'Egypte, » consacrant, en se les appropriant, toutes les œuvres de l'esprit » humain. Ni la lumière n'a manqué à ces hommes, ni la soif de la » justice et le désir de voir Dieu glorifié en tout et partout. Il serait » étrange que, pour la première fois, il fallût mettre une telle dis- » tance entre eux et nous (1). »

Donner un pareil but à l'Eglise, ce n'est point « *rapetisser à la* » *vanité et au néant la lutte contre la persécution de Julien.* »

V. — « Poser en principe que l'Eglise a constamment poursuivi le » dessein de *fonder un enseignement public sur les auteurs païens,* » » (p. 23), et rétrécir ainsi l'horizon des études, du onzième au qua- » torzième siècle, sans tenir compte des tendances si fortement carac- » térisées de la Scholastique : c'est inévitablemeet s'engager dans des » interprétations forcées, et s'exposer à de perpétuelles méprises. » Nous adresser ce reproche, c'est se plaindre qu'un traité de médecine ne parle pas de jurisprudence (2). Certes, nous n'avons pas voulu restreindre à la littérature le mouvement des études ecclésiastiques pendant le moyen-âge ; si nous n'en avons pas parlé, c'est que tel n'était point notre but. Nous avons laissé aux plumes exercées des théologiens et des philosophes catholiques, le soin de raconter les glorieuses victoires de l'Eglise et le cours majestueux de la tradition dans les champs de la science divine et philosophique ; nous nous sommes borné à la modeste tâche d'indiquer le cours d'un humble ruisseau qui, sans être essentiel à une végétation céleste, lui donne de la grâce et de la fraîcheur.

M Monnier appelle les efforts d'Alcuin et de Charlemagne pour la restauration des lettres, des *tendances isolées* (3). Qu'on relise ce que

(1) Conclusion : — Les Pères de l'Eglise ne sont-ils pas plus propres que les auteurs païens « à former des citoyens, des magistrats influens et capables de se rendre utiles à la patrie ? » — Avec eux risque-t-on de posséder moins « cette éloquence qui prépare souvent les triomphes de la religion. » Attribuer cette valeur aux Pères de l'Eglise, c'est mettre à leur rang et à leur place les auteurs idolâtres.

(2) M. L. appelle de la *théologie* l'esprit catholique de l'enseignement littéraire du moyen-âge. Il s'est mépris sur le sens de notre objection.

(3) Nous parlions de cette admiration et de ce regret de la littérature païenne dont M. Guizot voit « l'*incohérente* empreinte dans l'esprit moderne. »

nous avons écrit, d'après les documens les plus certains de l'histoire, sur les écoles fondées par ces deux grands hommes, et l'on verra que ces deux tendances furent *universelles*, et que l'influence s'en fit sentir dans presque toute l'Europe. — M. Monnier cite encore le passage suivant de M. Ozanam : « La science y devient, comme dans les traités » d'Alcuin, une éducation des âmes, un noviciat des contempla- » tions éternelles. » En vérité, avons-nous demandé autre chose ? Et sommes-nous de simples adorateurs de la forme littéraire, pour y *arrêter* notre contemplation ? Jamais nous n'avons réclamé pour le chrétien, et nous ne réclamerons jamais l'instruction littéraire, que comme un moyen de perfectionner l'être intellectuel et moral, et de coordonner les beautés de la forme à des vérités d'un ordre supérieur (1). Ce sont des couleurs que broie le peintre dans un travail préparatoire, pour les employer selon les inspirations du génie chrétien.

« Les esprits sérieux n'en étaient plus au culte de la forme antique » et se détachaient des vanités d'une civilisation vieillie. Les dédains de » S. Ouen pour les gens d'école, les grammairiens et les sophistes, » avaient été la protestation du bon sens chrétien. »

Je croyais avoir prouvé dans mes *Recherches* et dans une réponse à l'*Univers* du 4 janvier, que le passage de S. Ouen *ne représentait en aucune façon, le bon sens chrétien*, et qu'il serait compromettant de lui donner une valeur traditionnelle (2). Le passage de S. Ouen a contre lui l'évidence des faits et l'autorité des plus graves docteurs de l'Eglise. Combien je préfère les paroles simples et pleines de haute philosophie que nous a conservées l'historien de la vie de S. François d'Assise : elles renferment plus de bon sens et d'esprit chrétien que toutes les diatribes de certains écrivains contre les lettres anciennes. S. François d'Assise recueillait *avec scrupule* les écrits des auteurs païens ; un de ses disciples lui demanda le motif de cette sollicitude : — Mon fils, répondit le Saint, c'est parce que j'y trouve les lettres dont se compose le glorieux nom de Dieu. — Et, complétant sa pensée, il ajouta : Ce qu'il y a de bien dans ces écrits n'appartient ni aux païens, ni aux autres hommes (3), mais à Dieu qui, est l'auteur de tout bien : *Fili, litteræ sunt ex quibus componitur gloriosissi-*

(1) Les études *classiques* ont-elles *subordonné* l'instruction littéraire aux vérités d'un ordre supérieur ? Les *classes* ne sont-elles pas devenues la contradiction de la *chapelle* ?

(2) La citation faite par nous est de M. Ozanam. Il ajoute : « C'est précisément parce que l'étude a cessé d'être un jeu d'esprit pour devenir un devoir d'Etat; parce que la *poursuite du bien fait oublier la recherche du beau*, c'est dans ce triomphe de la pensée sur la forme, que je vois *non la fin*, mais le commencement d'une *littérature nouvelle*. Il est vrai que tous les moules que l'*art classique* avait modelés se brisent : mais l'inspiration qui les animait ne s'évanouira pas ; elle saura trouver *ailleurs* des types et des organes nouveaux. » (*Civ. chrét. chez les Francs*, IX, p. 468.)

(3) C'est en ce sens que M. Gaume a pu dire que la morale païenne, présentée à la jeunesse dans des choix arrangés, serait un code *trop parfait* : elle n'est plus la morale païenne, elle se cache alors sous un vêtement d'emprunt.

mum Dei nomen. Bonum quoque quod ibi est non pertinet ad paganos, neque ad aliquos homines, sed ad solum Deum, cuius est bonum. (Thomas de Celano cité par M. Ozanam, dans le *Correspondant*, t. 20, p. 67). —Voilà le vrai bon sens chrétien, et la gracieuse traduction par le patriarche Séraphique de cette parole de S. Augustin : *Que la vérité, quelque part qu'elle se trouve, est la propriété de Dieu.* (*De Doct. christ.*, l. 2, nº 28.

VI. — « Le livre de M. l'abbé Landriot pouvait être une belle page » de plus de l'histoire de l'Eglise, un témoignage éloquent de sa » bienfaisante influence sur la civilisation. Fort de tant de texte, il » avait toute facilité pour démontrer par l'enseignement des monas- » tères et des écoles au moyen-âge, l'action qu'exerça le catholicisme » sur l'éducation des sociétés créées par lui en Europe. La seconde » période de la lutte soutenue par les cinq premiers siècles se » serait développée dans ce grand tableau, et l'on y aurait vu » grandir la résistance que les Pères opposèrent à l'esprit du vieux » monde.»

C'est là précisément ce que j'ai eu l'intention de faire, autant que me l'ont permis ma faiblesse, les bibliothèques assez pauvres de la province, et quelques semaines arrachées à d'autres occupations. Il me semblait dangereux de laisser croire aux ennemis de la religion que l'influence de l'Eglise avait été funeste au développement des lettres et des sciences humaines (1) : or telle est la fâcheuse impression que m'avait laissée la lecture du *Ver rongeur*.

M. Monnier semble tenir encore à l'assertion de M. Gaume, que, durant les cinq premiers siècles, les livres païens n'étaient jamais mis comme classiques entre les mains des enfans. Il nous est impossible de répéter ici ce que nous avons imprimé dans les *Recherches* pour établir la thèse opposée : on ne détruit pas l'histoire par de simples allégations contraires (2). Depuis la publication de notre ouvrage, la vérité sur ce point a été de nouveau mise au jour par les savans et consciencieux articles que public, dans le *Correspondant*, le R. P. Daniel, de la compagnie de Jésus.

« A ce magnifique système (l'ensemble de l'enseignement catholique), » continue M. Monnier, à ce large ensemble d'études dont l'exposition » se présentait d'elle-même, à ces recherches sur les écoles littéraires » du christianisme, M. l'abbé Landriot, entraîné par les préoccupa-

(1) En effet, M. L. s'est trop effrayé du reproche d'*obscurantisme* ; mais ne s'aperçoit-il pas qu'en répétant, avec trop d'ennemis de l'Eglise, que la Renaissance n'est que la lutte de l'Eglise « pour *revenir* aux *saines* traditions de la littérature et de la science », il semblait accepter l'injuste reproche d'*ignorance* et de *barbarie* » fait au moyen âge, et partager des dédains immérités ?

(2) Nous avons insisté sur le but que se proposaient les Pères dans l'*usage* de la littérature profane, à savoir la réfutation du paganisme lui-même. On croirait que ce but a échappé totalement au R. P. Daniel et à M. L. Tous deux nient la défiance des premiers chrétiens à l'égard de l'enseignement des rhéteurs. Elle est pourtant visible. M. l'abbé Lalanne a produit, sur cette question, plus que de « simples allégations contraires. »

» tions de sa polémique contre le *Ver rongeur*, a substitué le dessein
» d'une restauration de l'antiquité, une préparation, un enfantement
» de la Renaissance, une réaction contre *l'ignorance et la barbarie*,
» une protestation contre la désertion des lettres profanes. Ramener
» là tous les efforts de l'enseignement catholique, n'y voir qu'une
» grande conjuration en faveur de l'antiquité, n'est-ce pas faire un
» contre-sens historique ? »

Nous le demandons une seconde fois : où avons-nous dit que tout l'enseignement catholique s'était borné à une *réaction littéraire* (1) ? J'ai eu l'intention de faire des *recherches* sur les écoles *littéraires* de l'Eglise, et vous me reprochez de n'avoir pas parlé des études théologiques. C'est reprocher à un peintre qui copie une scène de la nature, de n'avoir point reproduit le tableau de la Transfiguration.

« Non, l'esprit de la Renaissance, dans la résurection du paga-
» nisme, n'a pas été l'esprit de l'Eglise. » Qu'entend-on par résurrection du paganisme ? Veut-on parler de la culture sage et modérée du beau antique dans les chefs-d'œuvre littéraires de la Grèce et de l'Italie? Ainsi conçue, la Renaissance n'est pas une nouvelle ère, c'est le développement sur une plus grande échelle des germes déposés par les générations antérieures. Ici encore les affirmations dogmatiques et les phrases déclamatoires de quelques-uns de mes adversaires ne peuvent imposer silence à l'histoire comparée de la Renaissance et du moyen-âge. — Si l'on veut reprocher à la Renaissance d'être allée trop loin, et de n'avoir pas assez subordonné les beautés de l'ordre naturel à l'ordre divin, je serai le premier à blâmer cet excès. Mais ce blâme, je ne l'appliquerai pas à la Renaissance elle-même, considérée comme un bel effort de l'esprit humain pour perfectionner les formes littéraires sur les modèles antiques de Rome et d'Athènes. De ce que le mysticisme a eu ses fanatiques et a produit des sectes d'illuminés, il serait déraisonnable d'accuser la mystique catholique ; et des dithyrambes échevelés de certains poètes, les personnes sensées n'ont pas encore conclu à la négation d'une belle et noble poésie, digne de chanter les généreuses pensées et les sentimens élevés de la nature humaine. Serait-ce trop exiger que de demander à mes adversaires ce calme, cette raison et ce tact modérateur, qui savent faire la part des abus, et ne condamnent point une époque parce qu'elle a eu ses fanatiques ? — Pour moi, je ne pourrai jamais, dût-on m'en faire un éternel reproche, arriver à cette conclusion : « *Que la Renais-*
» *sance a fait beaucoup plus de mal que la Réforme pour altérer le sens chrétien dans l'âme de l'Europe moderne.* » Il me semble qu'une accusation aussi effrayante pour des consciences catholiques ne saurait peser sur un mouvement intellectuel, où se trouvent, comme chefs et directeurs, plusieurs souverains pontifes, cardinaux, évêques et prêtres. Quelle que soit la réputation de l'illustre orateur qui a formulé ce jugement, je ne croirai jamais que Luther a mieux

(1) Qu'est-ce donc que la *réaction contre l'ignorance et la barbarie,* dont parle M. L. ? N'a-t-il pas admiré, dans la Renaissance, « une réaction énergique, (commençant au VIe siècle) contre la *barbarie intellectuelle*, pour revenir aux *saines* traditions de la *littérature*» (*Rech. hist.* p. 53) ?— Où lui avons-nous reproché de « n'avoir pas parlé des études théologiques ? »

compris l'esprit catholique qu'Eugène IV, Pie II, Nicolas V, Sixte IV, Innocent VIII, Léon X, et un nombreux collége de cardinaux et d'évêques (V. *la Vie de Léon X* par M. Audin et l'*Histoice universelle de l'Eglise* par M. l'abbé Rohrbacher, tom. 22, première édition).

Reprenons le texte de M. Monnier ;

« Quant à se persuader que la suppression du *Selectæ e profanis* » ou des *Métamorphoses d'Ovide* bannirait l'orgueil, le sensualisme, » l'ambition, l'amour de l'indépendace, on n'est jamais tombé dans » cette niaiserie, et c'est prêter à ses adversaires une ridicule exagé- » ration. » — Pour toute réflexion, nous reproduisons le texte de M. Gaume, et la réponse que nous lui avons faite ; on jugera si nous avons dénaturé sa pensée : « Ou il ne reste plus aucun moyen de ra- » mener l'Europe à cette forte unité de foi qui pendant dix siècles lui » valut la puissance, la paix, la gloire ; à ces principes tutélaires » d'obéissance et d'abnégation, sans lesquels nulle société n'est pos- » sible ; ou il faut convenir que le moyen proposé est le seul vraiment » efficace. Qu'il soit mis en œuvre franchement et universellement, et » bientôt c'en est fait du socialisme, du communisme et de toutes ces » formidables erreurs qui menacent de nous reconduire au chaos. » — Nous avions répondu :

« A qui persuadera-t-on qu'en renvoyant l'explication d'Homère, » de Virgile, de Phèdre en troisième (car c'est le principal moyen » proposé), l'Europe sera sauvée, l'unité de foi reconquise, et avec » elle la *puissance, la paix, la gloire, et que nous serons délivrés* » *ainsi du socialisme, du communisme et de toutes ces formidables* » *erreurs qui menacent de nous reconduire au chaos* ? Pensez-vous » que vous bannirez avec ce système l'orgueil, le sensualisme, l'am- » bition, l'amour de l'indépendance, et tout ce que l'Apôtre a résumé » sous le nom des trois concupiscences, et toutes les folies de l'esprit » et du cœur humain ? — Non, nous ne pouvons croire que le *moyen* » *proposé soit le seul vraiment efficace.* Nous suivrons toujours les » exemples de nos pères, convaincus d'ailleurs que les meilleurs sys- » tèmes ont des abus, et que la sagesse consiste à améliorer, sans » rien détruire. »

Je ne suis pas le seul qui ait ainsi compris le *Ver rongeur*. « En » tout cas, dit un savant Bénédictin, on n'aura pas sauvé le monde, » en faisant monter César en troisième, et en chassant de la cinquième » le *Selectæ e profanis*. » (D. Pitra, dans l'*Ami de la Religion*, 29 janvier 1852.)

P. S. de M. Monnier. — Nous avions affirmé que M. Gaume et *la Revue*, partant de principes en un sens très-opposés, arrivaient à peu près aux mêmes conclusions pratiques. M. Monnier nous répond que le principe commun de la *Revue* et du *Ver rongeur* est le même, c'est-à-dire la *nécessité de soustraire les jeunes enfans à l'influence des auteurs païens*. — Nous croyons à une méprise : dans une question il peut y avoir plusieurs principes diversement échelonnés et placés à des degrés différens : Nous n'avons point voulu parler du principe commun entre M. Gaume et la *Revue*. Mais n'est-il pas vrai que M. Gaume a un principe, ou si l'on aime mieux une idée principale, qui est de poursuivre, un peu partout le latin du siècle d'Auguste,

comme essentiellement différent du latin chrétien, et par conséquent, d'exclure de son programme certains Pères de l'Eglise, qu'il trouve *païens par la forme*. La *Revue*, au contraire, a une idée principale bien différente : elle soutient qu'on peut faire dans certains Pères des extraits aussi purs que dans les écrivains du siècle d'Auguste, et loin de repousser le latin cicéronien, elle en revendique l'héritage, comme le patrimoine des jeunes chrétiens. Il y a donc ici divergence dans une idée principale, et c'est tout ce que nous avons voulu dire.

Quant à la seconde question du post-scriptum, j'y ai déjà répondu ailleurs : et je répète encore, en consultant le sens naturel et grammatical des mots, que, si la morale des païens n'est *qu'un amas de choses vaines ou vicieuses*, je ne comprends pas comment *on a pu y faire un choix de choses excellentes*. Cherchez dans un parterre qui ne contiendrait qu'un amas de plantes flétries et fétides, vous n'y trouverez jamais les élémens d'un bouquet frais et parfumé.

Telles sont, monsieur le Rédacteur, les principales observations que j'avais à faire sur l'article de M. Monnier ; je pourrai y revenir, si la polémique continue dans votre *Revue*. J'aime à le dire encore en terminant : avec un adverraire comme M. Monnier, on peut différer d'opinion, et la discussion se maintient toujours dans les termes d'une sage modération ; c'est la meilleure preuve qu'on cherche avant tout la vérité, et qu'on ne sacrifie pas à une idée préconçue ou à un esprit de coterie. Alors la lutte a de précieux avantages : elle éclaire l'horizon au choc des idées pacifiques, et une plus grande lumière se fait.

Veuillez agréer, etc

L'abbé LANDRIOT, *chanoine d'Autun*.

PORPHYRE ET M. B. J.

Dans un long article (*Revue de l'Instruction publique*, 29 janvier 1852, p. 2195), M. B. J. reprend *ab ovo* sa polémique avec nous, à propos de l'appréciation qu'il a risquée du passage des *Actes des Apôtres* relatif à la mort d'Ananie et de Saphire. Notre honorable, mais susceptible adversaire jette sous nos pas comme un piége *Unde pedem proferre pudor vetet*, la question suivante : — « S'il était juge souverain et qu'il eût à punir aujourd'hui la faute d'un homme qui, comme Ananie, aurait dissimulé le prix d'un champ, M. Germer-Durand le condamnerait-il à mort ? » Voici notre réponse : « Non, mais nous ferions aujourd'hui, avec la grâce de Dieu, ce qu'avec elle fit S. Pierre, il y a dix-huit siècles. »

M. B. J. trouve-t-il cette réponse assez catégorique ? Pour la

lui rendre encore plus claire, nous citerons le passage suivant d'un des commentateurs les plus autorisés du Nouveau-Testament :

« *An Petrus aliquo modo cooperatus sit ad mortem Ananiæ*
» *et Saphiræ?*— Respondeo cum S. Hieronymo (Ep. 8.) : *Petrus*
» *nequaquam imprecatur eis mortem*, *ut* STULTUS PORPHYRIUS
» CALUMNIAVIT ; *sed Dei iudicium spiritu prophetico annuntiat.*
» Itaque Petrus nullo modo ad mortem eorum cooperatus est,
» nequidem tanquam Dei minister, sed tantum peccatum eo-
» rum redarguit. Unde S. Thomas, 2-2, q. 64, art. 4, ad 1,
» dicit : *Petrus non propria auctoritate vel manu Ananiam et*
» *Saphiram interfecit*, *sed magis divinam sententiam de eo-*
» *rum morte promulgavit.* — Confirmatur. Elias non occidit
» regem Israel, quando illi dixit : *De lectulo super quem ascen-*
» *disti, non descendes*, *sed morte morieris.* 4 Reg. 1. Neque
» Ieremias propheta occidit pseudo-prophetam Ananiam, quam-
» vis illi dixerit quod eodem anno esset moriturus. Ierem. 28,
» v. 16. Ergo similiter nec S. Petrus cooperatus est ad mortem
» Ananiæ et Saphiræ. » — WOUTERS, *In Actus Apostolorum dilucidatæ quæstiones*, apud MIGNE, *Script. sacræ curs. compl.* t. XXIII, p. 1403-1404.

Voilà ce qu'a fait S. Pierre, en cette occasion. Il a, par une inspiration prophétique, connu la sentence que Dieu, dans sa justice, portait contre les deux coupables; il en a annoncé l'exécution. S'il y a *excès de sévérité*, comme le veut absolument M. B. J., ce n'est pas à S. Pierre qu'il doit s'en prendre. En mettant S. Pierre en cause, M. B. J. ne fait donc que reproduire une vieille erreur de Porphyre, relevée déjà plus d'une fois et réfutée par toute la série des docteurs et des interprètes de la Sainte Écriture. Nous avions tâché, dès notre premier article, de remettre M. B. J. sur la voie de la véritable interprétation ; car nous le voyions venir avec son *erreur porphyrienne.* Nous lui disions : « Vous accusez Dieu de cruauté. » Mais M. B. J., préoccupé du sens qu'il attache à nos objections, dictées, selon lui, par *un intérêt de parti*, ne s'est pas même aperçu de notre bienveillante intention, et il a persisté, en dépit de nos charitables efforts, à faire le procès à l'*excessive sévérité* de S. Pierre. Ce n'est pas notre faute, s'il peut aujourd'hui se voir si rudement traité par S. Jérôme, en compagnie du philosophe néo-platonicien.

LE RÉDACTEUR EN CHEF,

E. GERMER-DURAND.

Nimes. — Typ. BALLIVET et FABRE.